

Analyse de la situation du français au Québec

Recension des écrits
et cadre théorique

Direction

Benoît Dubreuil, commissaire à la langue française

Recherche, analyse et rédaction

Marc Tremblay-Faulkner

Révision linguistique

Annie Pronovost

Conception graphique

Secrétariat général et direction des affaires administratives et des communications

Date de parution

31 octobre 2024

Comment citer ce document

Commissaire à la langue française (2024). Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique.

<https://commissairelanguefrancaise.quebec/publications/etude/analyse-francais-recension-ecrits>

Note

Commissaire à la langue française (avec un C majuscule) désigne l'institution, alors que commissaire (avec un c minuscule) est utilisé quand il s'agit de la personne désignée par l'Assemblée nationale du Québec.

Éditeur

Commissaire à la langue française

875, Grande Allée Est, bureau 1.879

Québec (Québec) G1R 4Y8

Site Web : commissairelanguefrancaise.quebec

Courriel : info@clf.quebec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISBN : 978-2-550-98999-8 (version PDF)

© Commissaire à la langue française, 2024

Avant-propos

Selon la *Charte de la langue française* (RLRQ, chapitre C-11), l'Office québécois de la langue française (OQLF) surveille l'évolution de la situation linguistique au Québec et doit en faire rapport au ministre de la Langue française au moins tous les cinq ans. Depuis 2022, ces indicateurs de suivi doivent être utilisés :

- la langue de travail;
- les exigences linguistiques à l'embauche;
- la langue des services publics;
- la langue de service dans les commerces;
- les effectifs et les contingents des établissements anglophones et francophones qui offrent l'enseignement collégial en anglais;
- la fréquentation des cours de francisation, y compris les inscriptions, les niveaux de français atteints et les taux de réussite;
- les substitutions linguistiques;
- l'importance accordée aux orientations en matière de langue française dans la planification pluriannuelle de l'immigration.

Depuis 2022, la *Charte de la langue française* prévoit aussi que le Commissaire à la langue française analyse le rapport de l'OQLF et qu'il prépare, dans les six mois suivant son dépôt à l'Assemblée nationale, un rapport dans lequel il présente les conclusions de son analyse et recommande des mesures susceptibles de contribuer à l'évolution favorable de la langue française comme langue commune.

L'année 2024 est la première où nous devons remplir cette obligation. En effet, le 22 mai dernier, le ministre de la Langue française a déposé à l'Assemblée nationale l'édition 2024 du *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*, de l'OQLF.

Pour bien nous préparer à accomplir cette obligation, nous avons réalisé une recension des écrits sur les déterminants de l'utilisation du français au Québec, puis élaboré un cadre théorique. Ce document nous a permis d'appuyer notre analyse du rapport de l'OQLF et la préparation des mesures que nous recommanderons dans notre rapport qui sera déposé à l'Assemblée nationale d'ici le 22 novembre, en vue d'améliorer la situation du français au Québec.

Table des matières

Introduction	1
1. Recension des écrits sur les déterminants des usages linguistiques au Québec	5
1.1 L'approche démolinguistique	5
1.1.1 Les caractéristiques sociodémographiques et les trajectoires linguistiques	7
1.1.2 Les facteurs contextuels	15
1.2 L'approche sociolinguistique	21
1.2.1 Les attitudes linguistiques	21
1.2.2 Les motivations linguistiques	25
1.2.3 La relation entre la langue et l'identité	27
1.2.4 Les normes d'usage des langues	30
1.3 L'approche de l'économie des langues	32
1.3.1 Les langues, le capital humain et le statut économique	32
1.3.2 La dynamique des langues	34
1.3.3 La justice linguistique et les problèmes d'action collective	37
2. Cadre théorique	41
2.1 Le modèle explicatif	41
2.1.1 Les intrants des usages linguistiques	43
2.1.2 Les caractéristiques sociodémographiques et les trajectoires linguistiques	44
2.1.3 Les dynamiques de groupe et les constructions sociales	45
2.1.4 Les facteurs contextuels et l'environnement linguistique	46
2.2 Le choix des indicateurs	47
2.2.1 Des indicateurs visant à documenter et résoudre les problèmes d'intérêt public	47
2.2.2 Des indicateurs congruents avec les moyens d'action disponibles	51
2.2.3 Des indicateurs reflétant le pluralisme et la concurrence linguistiques	53
2.3 La théorie du changement	55
2.3.1 Les trois principaux objectifs d'une politique linguistique	57
2.3.2 Les dimensions d'une politique linguistique	58
3. Conclusion	63
4. Bibliographie	65

Introduction

Ce document d'orientation a été préparé par l'équipe du Commissaire à la langue française dans le but d'appuyer son analyse de l'édition 2024 du *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique*, rendu public par l'OQLF le 22 mai 2024. Il vise également à appuyer l'élaboration de mesures qui, si elles étaient mises en œuvre, favoriseraient une évolution favorable du français comme langue commune.

La production d'un tel document nous est apparue essentielle pour deux raisons.

La première est la quantité importante de recherches et d'analyses ayant été réalisées sur la situation du français au cours des dernières décennies. La maîtrise de cette documentation nous semblait nécessaire pour que nos analyses reposent sur des bases théoriques et empiriques solides et qu'elles ciblent les enjeux pertinents.

La seconde raison était la nécessité, pour l'équipe du Commissaire, d'explicitier les théories et les concepts appuyant son analyse et ses recommandations. Cet exercice était nécessaire non seulement pour orienter le travail de l'équipe, mais également pour faire preuve de transparence face au lecteur qui voudra comprendre les bases théoriques sur lesquelles reposent nos travaux.

Ce document d'orientation se compose de deux grandes sections.

La première présente un survol de la recherche historique et actuelle sur les déterminants des usages linguistiques au Québec. Cette recension des écrits distingue trois approches complémentaires qui peuvent être mobilisées pour comprendre la situation linguistique, soit l'approche démolinguistique, l'approche sociolinguistique et l'approche de l'économie des langues.

Notre recension accorde une place centrale aux analyses et recherches réalisées au cours des dernières décennies par les instances officielles québécoises et canadiennes, notamment Statistique Canada, l'OQLF et le Conseil supérieur de la langue française (CSLF¹). Elle présente également plusieurs travaux universitaires portant sur le contexte québécois. En outre, nous faisons état de certaines recherches menées à l'international qui nous paraissent pertinentes. Ce dernier aspect permet de mettre en lumière des contributions théoriques clés et d'attirer l'attention sur des méthodes et des approches originales qui gagneraient à être utilisées au Québec.

Cette recension ne vise pas l'exhaustivité, vu l'énorme quantité de recherches ayant été réalisées au Québec et ailleurs sur la situation linguistique. Nous sommes néanmoins convaincus d'avoir réussi à produire une synthèse cohérente des contributions et des approches les plus pertinentes à l'analyse de la situation linguistique du Québec actuel.

¹ De 1977 à 2002, le nom de cet organisme était le Conseil de la langue française.

La deuxième section du document présente le cadre théorique que nous avons conçu en vue de la préparation de nos analyses.

Ce cadre propose un modèle explicatif des choix linguistiques qui s'appuie sur la recension des écrits présentée dans la première section. Pour expliquer le choix d'une langue plutôt que d'une autre, ce modèle accorde une place centrale aux compétences, aux attitudes et aux motivations des locuteurs, de même qu'aux facteurs contextuels, aux caractéristiques sociodémographiques, aux trajectoires linguistiques individuelles et aux dynamiques de groupe.

À la lumière de ce modèle, nous expliquons comment les différents indicateurs linguistiques doivent être utilisés de manière complémentaire dans le but de documenter des enjeux d'intérêt public. Nous présentons par la suite une théorie du changement, c'est-à-dire un modèle logique qui illustre la manière dont les politiques linguistiques cherchent à résoudre les enjeux d'intérêt public, en agissant sur les variables qui déterminent les choix linguistiques.

Ces discussions théoriques s'inspirent de la recherche récente sur les politiques linguistiques. Elles nous donnent également l'occasion de clarifier certains enjeux conceptuels occupant une place centrale dans les discussions sur la situation linguistique. Par exemple, quels sont les indicateurs linguistiques les plus pertinents? Qu'est-ce que la concurrence linguistique? Comment peut-on déterminer si une communication se déroule dans la sphère publique ou privée ? Ou encore, qu'est-ce qu'un francophone? Nous espérons que nos réponses à ces questions aideront à clarifier les discussions sur la situation du français au Québec et sur la politique linguistique québécoise.

1

**Recension des écrits sur les
déterminants des usages
linguistiques au Québec**

1. Recension des écrits sur les déterminants des usages linguistiques au Québec

Dans cette section, nous proposons une recension des principaux écrits portant sur les déterminants des usages linguistiques au Québec. Cette recension s'articule autour de trois approches : la démoulinguistique, la sociolinguistique et l'économie des langues. Complémentaires, ces approches permettent de cerner les facteurs susceptibles d'expliquer les usages linguistiques dans le contexte québécois.

1.1 L'approche démoulinguistique

Ce qu'on appelle, au Québec, « l'analyse de la situation linguistique » est avant tout une analyse *démoulinguistique*. D'abord connue sous le nom de « démographie des groupes linguistiques », la démoulinguistique est une discipline relativement récente, dont l'émergence est intimement liée à la collecte de statistiques officielles sur les langues². Ainsi, pour déterminer l'évolution des groupes linguistiques et mesurer l'utilisation des langues, la démoulinguistique au Québec s'appuie principalement sur les indicateurs que l'on retrouve dans le recensement canadien.

Deux développements historiques ont joué un rôle central dans la genèse de ces indicateurs. Le premier est le passage d'une conception de la langue comme un marqueur d'appartenance ethnique ou raciale à un marqueur identitaire³. Dès 1901, le recensement intégrait des questions sur la langue maternelle et la connaissance du français et de l'anglais⁴. La notion de « langue maternelle » était à l'époque perçue comme étroitement liée à l'appartenance ethnique ou raciale. En 1971, dans la foulée des travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Commission Laurendeau-Dunton), lancés en 1963, et de la *Loi sur les langues officielles* de 1969, l'indicateur de la langue parlée à la maison a donc été créé. À l'origine, cet indicateur visait à mesurer la mobilité linguistique des francophones et, notamment, le nombre d'entre eux qui s'assimilaient à l'anglais⁵. Cependant, les démoulinguistes se sont rapidement intéressés à la mobilité linguistique des allophones, question devenue centrale dans le contexte politique du Québec des années 1960 et 1970⁶. Ainsi, le fait pour un

² Wargon 2000.

³ J.-P. Corbeil 2020.

⁴ Arel 2002 : 128.

⁵ J.-P. Corbeil 2020 : 21.

⁶ Créé par la Commission Gendron, le concept d'« allophone » désignait à l'origine les personnes n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle. Depuis, son utilisation s'est largement répandue au Québec et il peut aussi être utilisé pour désigner les personnes utilisant à la maison une langue autre que le français ou l'anglais.

allophone d'utiliser l'anglais ou le français à la maison, plutôt que sa langue maternelle, indiquait qu'un « transfert » ou une « substitution » linguistique avait eu lieu⁷.

À la même époque, le gouvernement du Québec mettait en place la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec (Commission Gendron). Son rapport, publié à la fin de l'année 1972, allait donner l'impulsion nécessaire pour former une première génération de chercheurs en démolinguistique. Depuis, cette approche domine l'analyse de la situation linguistique québécoise⁸.

Un deuxième développement concerne l'élaboration d'indicateurs d'usage public des langues. Jusqu'aux années 1990, les indicateurs disponibles au Canada concernaient principalement la connaissance des langues, la langue maternelle et la langue parlée à la maison. Malgré leur utilité, ces indicateurs ne permettaient pas d'établir la contribution à la vitalité du français des immigrants et des enfants d'immigrants qui utilisaient une langue tierce à la maison, mais qui employaient le français à l'extérieur du foyer. Cet enjeu a gagné en importance dans les décennies ayant suivi l'adoption de la *Charte de la langue française* en raison de la croissance d'une population allophone utilisant le français de manière habituelle dans l'espace public. Ainsi, depuis le recensement de 1996, le nombre de personnes qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle a dépassé le nombre de personnes de langue maternelle anglaise au Québec⁹.

Cette nouvelle donne a motivé la création, au Québec, d'un indice d'usage public des langues. Conçu par le Conseil de la langue française, cet indice visait à mesurer la langue utilisée dans les commerces, les établissements scolaires, les hôpitaux ou les services gouvernementaux¹⁰. Le contexte des années 1990 a aussi motivé le développement de l'indicateur de la langue utilisée au travail, inclus dans le recensement à partir de 2001.

À la même époque, Statistique Canada a créé un nouvel indicateur, la première langue officielle parlée (PLOP), dérivé des réponses aux questions du recensement sur la connaissance et l'usage des langues officielles. Cet indicateur avait pour but de fournir une estimation statistique de la demande potentielle de services en français ou en anglais au Canada. Depuis, cet indicateur est surtout utilisé dans les travaux portant sur la situation des minorités de langue officielle au Canada¹¹.

⁷ Bélanger, Lachapelle, *et al.* 2011; Bélanger, Sabourin, *et al.* 2011; Bouchard-Coulombe 2011; Sabourin et Bélanger 2015; Vézina et Houle 2014.

⁸ Prévost 2011; Prévost et Beaud 2002.

⁹ Béland 2009 : 4.

¹⁰ Béland 1999.

¹¹ J.-P. Corbeil 2020 : 26.

Ces innovations ont mené, à partir de la fin des années 1990, à la production de nombreuses études documentant les facteurs qui favorisent l'usage de la langue parlée dans l'espace public¹² et au travail¹³. Dans le contexte des débats sur la situation linguistique à Montréal et de l'augmentation du nombre de personnes n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle au Québec, une grande proportion de ces études se sont intéressées aux usages linguistiques des allophones ainsi que des immigrants et de leurs enfants¹⁴. Ces études ont permis d'établir les principaux déterminants des usages linguistiques selon l'approche démolinguistique. Dans la recension des écrits, nous nous concentrons sur l'utilisation du français et de l'anglais au travail et dans l'espace public ainsi que sur les transferts linguistiques¹⁵.

1.1.1 Les caractéristiques sociodémographiques et les trajectoires linguistiques

Pour rendre compte des usages linguistiques, les études démolinguistiques s'intéressent principalement aux caractéristiques des individus telles que la connaissance des langues, la langue maternelle, l'âge ou le lieu de résidence. Ces informations sont recueillies lors du recensement ou lors d'autres enquêtes menées par les agences statistiques gouvernementales ou les instances responsables de la politique linguistique. Nous présentons dans cette section les relations qui nous semblent les mieux établies dans la recherche, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité.

La connaissance de la langue

En un sens, le lien entre la connaissance d'une langue et son usage va de soi. En effet, on doit connaître une langue pour la parler. Dans le contexte québécois, la relation entre la connaissance du français et son usage reste néanmoins complexe en raison de la concurrence qui existe entre le français et l'anglais, c'est-à-dire de la possibilité, dans un grand nombre de situations, d'utiliser l'une ou l'autre langue. Le lien entre la connaissance du français et son usage semble d'ailleurs se complexifier au fur et à mesure que le taux de bilinguisme français-anglais augmente au sein de la population¹⁶.

Entre 2001 et 2021, la proportion de personnes bilingues au Québec est en effet passée de 40,8 % à 46,4 %, soit la croissance la plus forte au Canada durant la même période¹⁷. Une telle hausse du bilinguisme influence forcément la dynamique linguistique, et ce, autant dans l'espace public qu'au travail. Selon des données compilées en 2016 par l'OQLF, les francophones qui déclaraient ne maîtriser que le français à l'oral ou à l'écrit utilisaient, pour l'immense majorité (97,4 %), cette langue dans l'espace public, alors que cette proportion baissait à 84,3 % parmi les francophones bilingues¹⁸.

¹² Béland 1999; OQLF 2019b; 2022a; 2023d; Termote 2019.

¹³ Béland 2004; 2008; Bouchard 2002; J.-P. Corbeil *et al.* 2012; Houle et Corbeil 2019; Lapierre Vincent 2005; Lemyre 2022; OQLF 2022b; 2023c; Termote 2019.

¹⁴ Béland 2008; Bélanger et Vézina 2016a; 2016b; Bourbeau *et al.* 2011; Carpentier 2004; J.-P. Corbeil et Houle 2013; Girard-Lamoureux 2004; Marois *et al.* 2017; Ouellet 2011; Pagé 2010; Paillé 2019c.

¹⁵ Depuis plusieurs années, le nombre d'indicateurs disponibles ainsi que leur portée ont considérablement augmenté grâce aux enquêtes menées par le Conseil supérieur de la langue française et l'OQLF, qui ont mesuré notamment la langue utilisée dans les commerces, la langue de scolarisation et la langue de la culture. Cependant, ces nouveaux indicateurs ont fait l'objet de peu d'analyses statistiques approfondies.

¹⁶ J.-P. Corbeil 2023b : 61-64.

¹⁷ Gouvernement du Canada 2023.

¹⁸ OQLF 2019a : 22-25.

En ce qui concerne l'utilisation des langues au travail, la situation est similaire. Ainsi, une proportion non négligeable de travailleuses et de travailleurs bilingues utilise l'anglais comme principale langue de travail. En 2021, 17,0 % des personnes bilingues utilisaient l'anglais de façon prédominante au travail et 8,8 % le français et l'anglais à égalité¹⁹.

Le niveau de compétence en français et en anglais est aussi important, particulièrement pour les personnes immigrantes. Dans un contexte de bilinguisme très répandu, comme celui de la région de Montréal, ces dernières peuvent en effet opter pour le français ou l'anglais selon leur maîtrise relative de chacune des deux langues. Malheureusement, nous ne disposons pas de données sur le niveau de compétence en français par rapport à celui en anglais des personnes qui connaissent les deux langues. Toutefois, selon les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), parmi les personnes immigrantes qui ont été admises au Québec entre 2019 et 2022 et qui connaissaient le français à leur arrivée, 12,7 % avaient plus de facilité en anglais²⁰. Il est donc plausible que ces personnes préféreront utiliser l'anglais, malgré leur connaissance du français, dans les contextes où les deux langues sont en concurrence.

On peut ainsi observer un « effet d'inertie » lié à la connaissance préalable du français ou de l'anglais chez les personnes immigrantes, qui détermine en partie la voie de leur intégration linguistique²¹. En effet, la connaissance préalable d'une langue incite la personne immigrante à l'utiliser, ce qui contribue à augmenter ses compétences dans cette langue et, en retour, sa facilité à l'utiliser, un phénomène décrit dans plusieurs travaux²². Cela dit, pour les personnes immigrantes, le fait d'avoir une bonne connaissance des deux langues influence aussi les usages linguistiques. Par exemple, comme l'a montré Presnukhina, « environ quatre immigrants sur cinq qui ont une connaissance nulle ou faible de l'anglais travaillent principalement ou exclusivement en français, alors que cette proportion est de 40 % chez les immigrants ayant une excellente compétence en anglais²³. »

La langue maternelle et l'origine géolinguistique

La langue maternelle est un déterminant important de l'utilisation des langues dans l'intimité, au travail et dans la sphère publique en général. Au Québec, le fait d'avoir le français ou l'anglais comme langue maternelle est fortement associé à la tendance à utiliser cette langue dans les différentes sphères de sa vie. Cela dit, la relation entre la langue maternelle et les usages linguistiques est particulièrement intéressante au sein de la population dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. Depuis longtemps, la recherche démolinguistique a mis en lumière l'influence importante de la langue maternelle des allophones sur leurs usages linguistiques au Québec.

¹⁹ Données compilées par le Commissaire à la langue française. Source : Statistique Canada. Tableau 98-10-0533-01. Langues utilisées au travail selon la langue maternelle et la connaissance des langues officielles : Canada, provinces et territoires et régions métropolitaines de recensement y compris les parties. DOI : <https://doi.org/10.25318/9810053301-fra>

²⁰ Commissaire à la langue française 2023 : 11.

²¹ Lavoie 2012 : 21-22.

²² Benjamin 2001; Carpentier 2004; Lapierre Vincent 2004; Monnier 1993; Piché et Bélanger 1995; Serré 2000.

²³ Presnukhina 2011 : 57.

Depuis les années 1990, il est devenu courant de distinguer, parmi les allophones, un groupe ayant une affinité pour le français (« francotrope ») d'un groupe dont les choix linguistiques se portent davantage vers l'anglais (« anglotrope²⁴ »). La classification habituelle regroupe sous la catégorie « francotrope » les personnes dont le pays de naissance, ou le lieu de naissance des parents, est de tradition linguistique française ou de langue latine. De son côté, la catégorie « anglotrope » regroupe les personnes venant de pays de tradition anglaise ou de pays qui ne sont pas de langue latine.

Au cours des dernières décennies, plusieurs études ont montré que l'origine géolinguistique était l'un des déterminants les plus importants du choix des langues chez les allophones au Québec²⁵. C'est d'abord le cas au foyer. En effet, l'exposition des allophones au français ou à l'anglais avant leur arrivée au Québec, de même que la proximité entre leur langue maternelle et le français, conditionnent de façon importante leur utilisation du français ou de l'anglais à la maison²⁶.

L'origine géolinguistique exerce aussi une influence sur la langue de travail²⁷. Par exemple, en 2004, Béland estimait que les fluctuations de l'utilisation des langues au travail observées parmi les immigrants selon leur période d'immigration s'expliquaient en partie par l'arrivée plus ou moins importante d'immigrants francotropes et anglotropes²⁸. En effet, les cohortes arrivées dans les années 1970 comptaient 71 % de personnes d'influence latine²⁹. Ce pourcentage a diminué par la suite, pour s'établir à 52 % dans la cohorte arrivée entre 1996 et 2001. Entre 2001 et 2006, il est reparti à la hausse, avec l'arrivée d'un nombre important de personnes de langue arabe, espagnole ou roumaine, ce qui a provoqué une hausse de l'utilisation du français au travail par la population immigrante³⁰. Plus récemment, on a constaté que la hausse de l'immigration anglotrope dans la cohorte arrivée au Québec entre 2016 et 2021 avait joué un rôle dans la croissance de l'anglais dans la région de Montréal pendant cette période³¹.

Utilisant une autre méthodologie, Bousmah, Grenier et Gray ont montré que les immigrants dont la langue maternelle était plus proche du français avaient tendance à utiliser cette langue plus fréquemment sur le marché du travail³². Une relation similaire a été relevée pour ce qui est de la langue parlée à la maison³³.

De son côté, l'OQLF a déjà produit un indicateur qui illustre l'importance de l'origine géolinguistique pour la langue d'usage public chez les allophones³⁴. De même, dans leur étude sur la langue d'usage public des personnes allophones, Corbeil et Houle montrent que l'utilisation du français dans l'espace public varie considérablement selon l'origine

²⁴ Castonguay 1994b.

²⁵ Béland 2004; 2008; Bouchard-Coulombe 2011; Bourbeau *et al.* 2011; Carpentier 2004; Castonguay 1992; J.-P. Corbeil et Houle 2013; Girard-Lamoureux 2004; Lapierre Vincent 2004; Serré 2000.

²⁶ Bélanger, Lachapelle, *et al.* 2011; Castonguay 1992; 1994a.

²⁷ Pour une recension détaillée, voir Lavoie 2012 : 22-23.

²⁸ Béland 2004.

²⁹ Béland 2004 : 24-26.

³⁰ J.-P. Corbeil 2008 : 11.

³¹ J.-P. Corbeil 2023b : 64-65.

³² Bousmah *et al.* 2021.

³³ Bousmah et Grenier 2021.

³⁴ OQLF 2019a : 11.

géolinguistique, et ce, même lorsqu'on tient compte d'autres facteurs potentiels comme le genre, la génération d'immigration, la langue de scolarisation ou la composition linguistique du quartier de résidence³⁵. L'utilisation du français dans l'espace public est ainsi très élevée chez les personnes dont les parents sont originaires de pays francophones, mais très faible chez celles d'origine géolinguistique anglophone. L'utilisation se situe à un niveau intermédiaire pour les personnes d'autres origines géolinguistiques.

La génération d'immigration

La génération d'immigration est un facteur dont il faut tenir compte lorsqu'on cherche à comprendre les usages linguistiques au Québec. Ainsi, le recensement distingue les personnes immigrantes (première génération), leurs enfants (deuxième génération) et les personnes dont les parents sont nés au Canada (troisième génération et plus). Dans certaines analyses, la catégorie « deuxième génération » est scindée en deux, de manière à distinguer les personnes dont les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada de celles dont seulement l'un des deux parents a immigré. On parle alors d'une « génération mixte » ou d'une « génération 2.5 ». Certains observateurs jugent également utile de distinguer les personnes ayant immigré à l'âge adulte de la « génération 1.5 », composée de celles arrivées durant l'enfance et ayant été scolarisées au Canada.

Au cours des dernières décennies, la recherche a montré que les personnes de deuxième génération, tout en connaissant généralement le français, avaient tendance à moins l'utiliser que les personnes de première génération ou de la génération 1.5. Par exemple, les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles (EVMLO), réalisée par Statistique Canada en 2006, révélaient qu'au Québec, les immigrants allophones arrivés avant l'âge de 13 ans et les personnes de deuxième génération utilisaient moins le français en public que les immigrants arrivés à l'âge adulte³⁶.

Les données du recensement indiquent en outre un écart important entre les générations pour ce qui est de la langue de travail. Ainsi, en 2006 et en 2016, les personnes de deuxième génération utilisaient plus souvent l'anglais au travail que les personnes immigrantes, avec un écart de plus de 10 points de pourcentage. L'usage prédominant de l'anglais chez les personnes de deuxième génération avait cependant tendance à diminuer avec le temps. Ainsi, il était passé de 44,4 % en 2006 à 34,0 % en 2016, et ce, principalement au profit de l'utilisation à égalité du français et de l'anglais³⁷. Cette utilisation des deux langues à égalité sur le marché du travail était par ailleurs très répandue chez les personnes de deuxième génération, atteignant une proportion trois fois supérieure à la moyenne de la population (22,0 % par rapport à 7,2 %³⁸).

Enfin, certaines études ont révélé un lien entre la génération de naissance et la probabilité d'effectuer un transfert linguistique vers le français ou l'anglais parmi les allophones³⁹. Sur la base des données de l'EVMLO, Corbeil et Houle ont constaté que les transferts vers l'anglais étaient plus nombreux parmi les allophones de deuxième génération que les transferts vers le

³⁵ J.-P. Corbeil et Houle 2013.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Houle et Corbeil 2019 : 18.

³⁸ *Ibid.* : 21.

³⁹ Bélanger, Lachapelle, *et al.* 2011; J.-P. Corbeil et Houle 2013.

français. En effet, parmi les personnes de langue maternelle tierce qui avaient effectué un transfert linguistique entre la naissance et l'âge de 35 ans, soit environ 44 % de l'échantillon, 73 % l'avaient effectué vers l'anglais, comparativement à 27 % vers le français⁴⁰.

Bélanger, Lachapelle et Sabourin sont arrivés à des résultats similaires en s'appuyant sur les données du recensement. En croisant la langue d'usage à la maison des enfants et la langue maternelle de la mère, ils ont montré que les transferts vers le français étaient peu élevés à la deuxième génération. Ainsi, 84 % des personnes de deuxième génération n'utilisaient plus leur langue maternelle de façon prédominante à la maison, mais seulement 17 % de celles qui avaient effectué un transfert l'avaient fait en faveur du français⁴¹. Ce ratio était près de cinq fois inférieur à celui observé pour les personnes immigrantes.

Il est reconnu que l'utilisation plus importante de l'anglais chez les personnes de deuxième génération s'explique en partie par la fréquentation de l'école anglaise par les cohortes scolarisées avant l'entrée en vigueur de la *Charte de la langue française*⁴². En effet, avant 1977, la plupart des personnes allophones choisissaient d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise. Or la scolarisation en anglais augmente de façon importante la probabilité d'utiliser par la suite l'anglais dans les différentes sphères de sa vie. Ainsi, les personnes qui ont fréquenté un établissement de langue anglaise au secondaire sont plus susceptibles de poursuivre leurs études en anglais par la suite⁴³, puis de travailler de façon prédominante en anglais⁴⁴.

L'importance de la scolarisation en anglais des cohortes plus anciennes ne fait pas débat. Mais il ne s'agit que d'une des variables susceptibles d'expliquer l'utilisation importante de l'anglais par les personnes de deuxième génération. Comme pour les immigrants de première génération, l'origine géolinguistique en est une autre. Ainsi, les personnes dont les parents sont originaires de pays francophones ou francotropes ont tendance à utiliser le français beaucoup plus fréquemment que celles dont les parents viennent d'autres pays, particulièrement s'il s'agit de pays de tradition anglaise⁴⁵.

Les choix linguistiques des personnes de deuxième génération peuvent également s'expliquer par les tendances observées sur le marché du travail. À ce sujet, les données du recensement de 2016 sont révélatrices. Dans la région de Montréal, les personnes de deuxième génération sont sous-représentées dans les administrations publiques provinciale et municipale ainsi que dans les sociétés d'État, qui fonctionnent de façon prédominante en français. À l'inverse, elles sont surreprésentées dans l'administration fédérale et le secteur privé, où l'anglais est utilisé plus souvent⁴⁶.

En somme, les recherches antérieures indiquent que plusieurs facteurs contribuent à façonner les choix linguistiques des personnes de deuxième génération. Ces facteurs relèvent aussi bien

⁴⁰ J.-P. Corbeil et Houle 2013 : 49.

⁴¹ Bélanger, Lachapelle, *et al.* 2011 : 31.

⁴² *Ibid.* : 39; J.-P. Corbeil et Houle 2013 : 49; Houle et Corbeil 2019 : 18.

⁴³ OQLF 2023b.

⁴⁴ Lemyre 2022; 2023.

⁴⁵ J.-P. Corbeil et Houle 2013.

⁴⁶ Houle et Corbeil 2019 : 58-59.

du parcours migratoire de leurs parents que de leur parcours scolaire et professionnel. À la lumière des changements qu'a connus la société depuis l'entrée en vigueur de la *Charte de la langue française*, des analyses supplémentaires sont nécessaires pour comprendre comment ces facteurs interagissent dans les cohortes récentes.

La composition linguistique familiale

La composition linguistique des ménages est un autre facteur important pour comprendre l'adoption du français ou de l'anglais au Québec.

Corbeil et Houle ont examiné l'influence de l'exogamie linguistique sur l'utilisation du français dans cinq domaines d'activités : les amis, les réseaux (voisinage, sports, organismes, associations, etc.), les services (santé, police, commerces, etc.), les médias et le travail (l'éducation pour les étudiants). Ainsi, les allophones dont le conjoint était francophone utilisaient le français dans des proportions variant de 50 % à 75 % selon l'activité considérée. À l'inverse, les personnes dont le conjoint était anglophone ne l'utilisaient que dans 15 % à 35 % des cas. Parmi les couples dont les deux conjoints étaient allophones, l'utilisation du français se situait entre ces deux pôles, c'est-à-dire dans une proportion variant entre 40 % et 55 %⁴⁷.

Dans une autre étude, Bouchard-Coulombe a examiné comment la composition des couples influençait la langue transmise aux enfants. Elle a montré que le français avait tendance à être transmis comme langue maternelle lorsque les parents formaient un couple français/autre (75 %) ou anglais/français (57 %). Autrement dit, quand l'un des conjoints était de langue maternelle française, le français était davantage transmis aux enfants. En ce qui concerne l'anglais, il était le plus souvent transmis aux enfants par les couples anglais/autre (83 %). La force d'attraction de l'anglais était particulièrement importante dans les familles où les conjoints avaient une langue maternelle tierce différente. Parmi ce groupe, l'anglais était transmis à titre de langue maternelle dans 37 % des cas, contre 19 % pour le français⁴⁸.

Bélangier, Sabourin et Lachapelle ont obtenu des résultats similaires, mais en y ajoutant des nuances importantes. Dans une étude réalisée pour le Conseil supérieur de la langue française (CSLF), ils ont montré que l'exogamie linguistique exerçait un effet important sur la probabilité d'effectuer un transfert linguistique vers le français ou l'anglais :

Un enfant ayant un parent anglophone et un parent allophone a un risque 12 fois plus élevé de réaliser une substitution en faveur de l'anglais qu'un enfant dont les deux parents parlent une même langue tierce. Il en va de même pour les enfants qui ont un parent francophone, ceux-ci ayant un risque 14 fois moins élevé de réaliser une substitution en faveur de l'anglais qu'un enfant dont les deux parents parlent une même langue tierce. Il est aussi intéressant de remarquer que, pour un enfant dont les parents ne partagent pas une langue maternelle tierce commune, le risque de réaliser une substitution en faveur de l'anglais est deux fois plus élevé que lorsque les deux parents allophones parlent la même langue. Dans ces familles, et par rapport aux familles d'allophones

⁴⁷ J.-P. Corbeil et Houle 2013 : 66.

⁴⁸ Bouchard-Coulombe 2011.

parlant la même langue tierce, la propension à choisir l'anglais comme langue commune est plus grande que celle à choisir le français⁴⁹.

Si la composition du couple influence la langue transmise aux enfants, la présence d'enfants exerce aussi une influence sur la langue parlée par les parents. C'est notamment le cas pour les immigrants allophones ne connaissant que l'anglais au moment de leur arrivée au Québec. À partir d'une enquête du CSLF, Carpentier s'est intéressé à l'effet de la scolarisation en français des enfants sur les choix linguistiques des parents immigrants allophones du Québec. À l'aide d'un modèle de régression logistique, il a montré que la probabilité d'utiliser le français de façon prédominante était plus élevée chez les immigrants qui avaient immigré avec des enfants :

Bien que la présence d'enfants, au moment de la migration, chez les immigrants allophones arrivés adultes soit relativement rare (5 % de nos répondants ont immigré au Québec avec au moins un enfant), chez ces derniers, la scolarisation obligatoire en français a une influence considérable sur le choix de la langue prédominante plusieurs années plus tard. Le cas des immigrants allophones arrivés adultes qui ne connaissaient que l'anglais à leur arrivée est révélateur de cette tendance : alors que 15 % de ces derniers utilisent aujourd'hui le français de manière prédominante, les personnes qui ont immigré avec un enfant l'utilisent dans un pourcentage de près de 75 %⁵⁰.

Niveau de scolarité et langue de scolarisation

De façon générale, un niveau de scolarité plus élevé est associé à une utilisation moindre du français au travail et dans l'espace public, de même qu'à une plus faible probabilité d'effectuer un transfert linguistique vers le français⁵¹. Ainsi, selon les données de 2023 de l'OQLF, le pourcentage de personnes déclarant travailler généralement ou exclusivement en français était de :

- 54,9 % parmi celles détenant un diplôme universitaire (59,5 % en 2016);
- 65,5 % parmi celles détenant un diplôme collégial (66,0 % en 2016);
- 72,1 % parmi celles détenant un diplôme d'études secondaires ou n'ayant aucun diplôme (76,0 % en 2016⁵²).

Les données du recensement de 2021 révèlent un portrait similaire.

Dans l'espace public, le lien entre le niveau de scolarité et l'utilisation des langues semble être présent seulement chez les francophones. Ainsi, en 2016, les francophones qui avaient un diplôme d'études collégiales (87,7 %) ou universitaires (89,3 %) utilisaient un peu moins le français dans l'espace public que ceux qui avaient un diplôme d'études secondaires ou professionnelles ou qui ne possédaient pas de diplôme (92,6%⁵³). Cette relation peut s'expliquer de plusieurs manières. Par exemple, les francophones qui atteignent un niveau de scolarité plus élevé sont plus susceptibles d'apprendre l'anglais. De même, ils ont plus tendance à suivre une

⁴⁹ Bélanger, Sabourin, *et al.* 2011 : 125-126.

⁵⁰ Carpentier 2004 : 42.

⁵¹ Bélanger, Sabourin, *et al.* 2011; Carpentier 2004; J.-P. Corbeil et Houle 2013 : 68; OQLF 2019b : 90.

⁵² OQLF 2024b : 80.

⁵³ OQLF 2019a : 15.

partie de leur formation en anglais et à développer une préférence pour cette langue. Enfin, ils sont plus susceptibles d'occuper des postes qui les incitent — ou les contraignent — à utiliser cette langue, notamment des postes de gestion ou de niveau professionnel⁵⁴.

Les liens entre certaines variables sont aujourd'hui particulièrement bien documentés. C'est le cas notamment de la relation entre la langue des études postsecondaires, les préférences linguistiques et la langue utilisée au travail et dans l'espace public⁵⁵. Il reste néanmoins difficile d'établir précisément la force du lien causal entre ces variables⁵⁶. D'une part, l'exposition à une langue pendant plusieurs années d'études collégiales ou universitaires contribue à consolider les compétences dans cette langue ainsi que les attitudes favorables à son utilisation. Or il est tout aussi évident que les compétences et attitudes linguistiques des locuteurs sont déjà en partie fixées à la fin de leurs études secondaires et qu'elles continuent d'évoluer à la suite de leurs études, en lien avec leurs trajectoires personnelles et professionnelles ultérieures⁵⁷.

Des études supplémentaires sont donc nécessaires pour clarifier l'influence du contexte familial des étudiants ainsi que de leur parcours migratoire, scolaire et professionnel sur leur utilisation du français et de l'anglais au travail et dans l'espace public. Cette clarification est d'autant plus nécessaire que, malgré les progrès réalisés grâce à la *Charte de la langue française*, une proportion importante de jeunes allophones, soit entre 35 % et 40 %, choisissent toujours de poursuivre leurs études postsecondaires en anglais⁵⁸.

La trajectoire linguistique

Jusqu'à présent, nous n'avons pas mentionné l'importance de considérer l'usage des langues par un individu selon l'approche « biographique », aussi dite des « trajectoires de vie ». Toutefois, cette conception est largement présente, quoique souvent de façon implicite, dans la littérature démolinguistique. En effet, plusieurs auteurs ont montré que le fait d'utiliser une langue à un moment de sa vie favorisait son utilisation dans une phase ultérieure⁵⁹. Nous pensons, par exemple, à l'usage d'une langue à la maison ou à l'école, qui débouche sur son utilisation au travail et dans l'espace public, ou encore à l'apprentissage d'une langue avant l'immigration qui mène à son usage à l'arrivée au Québec.

Dans une rare étude des trajectoires linguistiques individuelles, Corbeil et Houle présentent les taux de transfert linguistique vers le français et l'anglais des allophones issus de l'immigration, selon le degré d'utilisation de ces langues dans l'espace public, en fonction de l'âge ou de la durée de résidence au Canada. Parmi les facteurs qui favorisent l'utilisation du français dans l'espace public, l'étude met en lumière l'origine linguistique française ou latine, l'utilisation du français avec les amis durant l'adolescence et les parcours scolaires majoritairement en français. Dans cette étude comme dans d'autres, la langue des études postsecondaires apparaît comme un déterminant important des comportements linguistiques ultérieurs⁶⁰.

⁵⁴ Houle et Corbeil 2019.

⁵⁵ Lemyre 2022; OQLF 2023d.

⁵⁶ J.-P. Corbeil 2023a.

⁵⁷ J.-P. Corbeil et Houle 2013.

⁵⁸ OQLF 2023a; 2023b.

⁵⁹ Carpentier 2004; J.-P. Corbeil et Houle 2013; Termote 2014.

⁶⁰ Girard-Lamoureux 2004; Lemyre 2022; 2023; Sabourin *et al.* 2011.

Fait intéressant, l'enquête utilisée (l'EVMLO) demandait aux répondants à quel groupe linguistique (francophones, anglophones et allophones) ils s'identifiaient. Les résultats révèlent que les trajectoires scolaires et les parcours de vie (l'origine géolinguistique ou la langue parlée avec les amis à l'âge de 15 ans) des allophones sont étroitement liés au fait de se reconnaître dans l'un ou l'autre groupe. Par exemple, entre 50 et 65 % des allophones ayant mené leurs études en français déclaraient s'identifier au groupe francophone. Chez ceux ayant étudié en anglais, ce pourcentage était négligeable⁶¹.

D'autres facteurs liés aux trajectoires linguistiques peuvent influencer l'utilisation du français. Sur la base de données provenant d'une enquête réalisée par le CSLF à l'hiver 2001-2002, Carpentier s'est intéressé aux trajectoires des immigrants allophones arrivés au Québec à l'âge adulte⁶². En analysant la propension à vivre de façon prédominante en français ou en anglais⁶³, il montre que le fait d'utiliser une langue à l'arrivée au Québec annonce son utilisation plusieurs années plus tard. C'est notamment le cas pour l'utilisation du français ou de l'anglais en public et au travail, au cours des premières années de vie au Québec. C'est aussi le cas de la langue du premier emploi et du premier quartier de résidence, ce que Carpentier appelle les « facteurs de contact avec le Québec ». Ces effets demeurent même lorsqu'on tient compte de la connaissance de la langue et de l'origine géolinguistique.

1.1.2 Les facteurs contextuels

En plus des caractéristiques sociodémographiques et des trajectoires linguistiques, certains facteurs de nature contextuelle peuvent influencer les choix linguistiques. Parmi ces facteurs, nous retenons le lieu de résidence, le lieu de travail ainsi que les caractéristiques du marché du travail et de l'économie, qui sont établis dans la recherche comme des déterminants importants des usages linguistiques⁶⁴. L'interprétation de ces facteurs exige une certaine prudence. En effet, il est difficile d'isoler « l'effet du lieu de résidence » des effets associés à la composition de la population qui y habite. Un problème similaire apparaît lorsqu'on cherche à isoler l'influence d'un secteur industriel sur la langue de travail.

Le lieu de résidence et de travail

Les chercheurs en démolinguistique au Québec ont tendance à distinguer la situation dans la région de Montréal de celle observée dans le reste du Québec⁶⁵. En effet, la population non francophone étant concentrée dans la région de Montréal, on y observe un usage moins grand

⁶¹ J.-P. Corbeil et Houle 2013 : 100-103.

⁶² Carpentier 2004.

⁶³ Carpentier a dérivé la propension à vivre de façon prédominante en français ou en anglais de trois indicateurs : la langue le plus souvent utilisée à la maison, la langue utilisée avec les amis et la langue utilisée à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que les parents ou les amis.

⁶⁴ Boucharde-Coulombe 2011; Bourbeau *et al.* 2011; Caron-Malenfant *et al.* 2023; J.-P. Corbeil et Houle 2013; Houle *et al.* 2012; Marois *et al.* 2017; Serré 2000.

⁶⁵ Une exception se trouve en Outaouais, à cause de la situation particulière de Gatineau, une région de rencontre entre le français et l'anglais. Voir notamment Castonguay 1992; 2002; Perron 2012.

du français à la maison, dans l'espace public⁶⁶ et au travail⁶⁷. On y observe également une plus grande propension au transfert vers l'anglais, et ce, même en tenant compte de l'effet de l'immigration⁶⁸.

Au sein même de la région de Montréal, l'usage du français et de l'anglais varie de façon importante selon le secteur⁶⁹. Dans les secteurs plus anglophones de l'ouest et du centre-ville, la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public par les personnes de langue maternelle tierce oscille entre 30 % et 40 %, alors qu'elle peut atteindre 70 % dans les autres secteurs de l'île. En dehors de l'île de Montréal, cependant, les écarts d'utilisation du français entre les secteurs sont traditionnellement assez faibles⁷⁰.

Nous pouvons tirer des constats similaires pour la langue de travail⁷¹. Comme l'ont montré de façon très détaillée Houle, Corbeil et Charron :

[L]es travailleurs de langue maternelle anglaise, dont le lieu de travail est, pour l'essentiel, situé à l'ouest du boulevard Saint-Laurent dans l'île de Montréal, utilisent surtout leur langue maternelle au travail. Ceux qui travaillent ailleurs sur le territoire de Montréal tendent à utiliser les deux langues au travail. Chez les travailleurs de langue maternelle française, le français est largement utilisé comme seule langue de travail, sauf lorsque leur lieu de travail se situe à l'ouest du boulevard Saint-Laurent; ces derniers utilisent beaucoup plus l'anglais comme langue secondaire de travail. Quant aux travailleurs de langue maternelle tierce, ceux qui travaillent à l'ouest de ce même boulevard utilisent soit les deux langues à égalité, soit l'anglais comme langue prédominante et le français en tant que langue secondaire. Chez ces personnes qui travaillent ailleurs sur le territoire de la [région métropolitaine de recensement] de Montréal, le français prédomine en combinaison avec l'anglais, comme langue secondaire de travail⁷².

Au-delà du lieu de résidence ou de travail, il est également possible de mesurer l'effet de l'environnement linguistique (aussi appelé « rayonnement linguistique » ou « milieu de vie ») sur l'utilisation des langues et les transferts linguistiques. Ainsi, la présence de francophones et d'anglophones dans un espace géographique donné, souvent mesurée par la proportion de la population dont le français ou l'anglais est la première langue officielle parlée (PLOP), est fortement associée à l'utilisation de cette langue dans l'espace public ou au travail ainsi qu'à la propension à y effectuer un transfert linguistique⁷³.

⁶⁶ Béland 1999; OQLF 2019a.

⁶⁷ Houle *et al.* 2012; Houle et Corbeil 2019; Termote 2019.

⁶⁸ Caron-Malenfant *et al.* 2023 : 200.

⁶⁹ Foggin et Polèse 1976.

⁷⁰ J.-P. Corbeil et Houle 2013 : 66-67.

⁷¹ On doit garder à l'esprit que le français est plus utilisé en milieu de travail sur l'île de Montréal que ce qu'indiquent les statistiques sur les langues qui sont parlées par les résidents de ce territoire. En effet, parmi les personnes qui y travaillent, un grand nombre résident en périphérie de l'île de Montréal, ce qui les oblige à s'y déplacer chaque jour.

⁷² J.-P. Corbeil *et al.* 2012 : 162.

⁷³ Bourbeau *et al.* 2011; Carpentier 2004; J.-P. Corbeil et Houle 2013; Houle *et al.* 2012; Marois *et al.* 2017; Serré 2000.

Ce type d'étude soulève cependant un problème d'endogénéité. D'une part, la composition linguistique d'un quartier ou d'un milieu de travail peut influencer les comportements linguistiques. D'autre part, il est aussi possible que les personnes qui y habitent ou y travaillent choisissent de le faire précisément en raison de sa composition linguistique, ce que l'on peut appeler un effet de sélection du milieu de vie.

Dans une étude sur le lien entre le quartier de résidence et les transferts linguistiques des allophones à Montréal, Bourbeau et ses collègues se sont penchés sur cette question⁷⁴. Alors que la composition linguistique du quartier n'a pas vraiment d'influence sur la connaissance du français et de l'anglais, elle exerce un effet significatif sur les transferts linguistiques, et ce, même en tenant compte des caractéristiques de la population immigrante allophone. Ces résultats ne permettent pas de départager entièrement l'effet du lieu de résidence de l'effet de sélection sur les comportements linguistiques. Néanmoins, ils révèlent un lien étroit entre la composition linguistique des quartiers de résidence et les comportements linguistiques individuels.

L'effet de sélection peut également expliquer pourquoi on observe davantage de quartiers polarisés sur la base de la langue maternelle que de quartiers polarisés sur la base de la langue de travail⁷⁵. Cet écart s'expliquerait par le fait que les gens choisiraient plus aisément leur milieu de vie que leur milieu de travail. Néanmoins, l'effet de sélection peut aussi mener à la création d'enclaves géographiques où il est possible de vivre, étudier, travailler et recevoir des services en anglais et où, incidemment, l'anglais s'établit *de facto* comme la langue commune⁷⁶.

⁷⁴ Bourbeau *et al.* 2011.

⁷⁵ J.-P. Corbeil *et al.* 2012 : 104.

⁷⁶ Polèse 2023.

Le marché du travail et la structure de l'économie

Depuis l'ajout de questions sur la langue de travail dans le recensement de 2001, de nombreux travaux se sont penchés sur l'effet du milieu de travail et de la structure économique sur l'utilisation des langues au travail au Québec. À ce titre, Cornelissen distingue trois niveaux pour analyser l'évolution dans l'utilisation des langues au travail⁷⁷ :

- le niveau micro, soit les changements dans les caractéristiques linguistiques des individus (p. ex. la langue maternelle, la connaissance des langues, les langues parlées à la maison, l'origine géolinguistique, etc.);
- le niveau méso, soit les changements dans les dynamiques linguistiques propres au milieu de travail (p.ex. la nature des tâches et des situations de travail, l'internationalisation des entreprises, etc.);
- le niveau macro, soit les changements dans la structure de l'économie, et en particulier dans la composition industrielle (p. ex. la croissance du secteur des technologies de l'information).

Le premier niveau d'analyse, qui concerne les caractéristiques linguistiques individuelles des travailleuses et des travailleurs, est assez bien documenté. Il se réfère aux déterminants des usages de la langue présentés dans les sections précédentes, notamment la connaissance des langues, l'origine géolinguistique, le niveau de scolarité et de compétence professionnelle et la langue de scolarisation. Ces caractéristiques reflètent la composition linguistique de la population dans un secteur ou une profession.

Les deuxième et troisième niveaux d'analyse proposés par Cornelissen peuvent être difficiles à distinguer empiriquement et, pour cette raison, ils sont souvent analysés conjointement. En effet, les dynamiques dans les milieux de travail (niveau méso) sont souvent liées aux transformations structurelles de l'économie, qui peuvent influencer simultanément plusieurs secteurs industriels (niveau macro).

Ainsi, les effets de la mondialisation sur l'utilisation des langues au travail, bien que difficiles à mesurer, sont régulièrement mis de l'avant comme un facteur contextuel susceptible de favoriser l'usage de l'anglais au travail⁷⁸. Plusieurs raisons sont alors évoquées, comme la diffusion des nouvelles technologies de l'information, la croissance des communications internationales et la multiplication des interactions avec des fournisseurs, collègues et clients situés à l'extérieur du Québec. La croissance de secteurs économiques tournés vers les marchés internationaux est également en cause.

Au cours des dernières années, certains de ces facteurs ont été documentés à l'aide d'enquêtes de l'OQLF sur les langues utilisées dans différentes situations de travail⁷⁹. Ainsi, l'emplacement du siège social d'une organisation exerce une influence sur les usages linguistiques de ses employés. Dans celles dont le siège social est situé dans une autre province ou dans un autre pays, l'usage de l'anglais est plus fréquent que pour les organisations basées au Québec, que

⁷⁷ Cornelissen 2023. Voir aussi 2022.

⁷⁸ Béland 1995; Bouchard 2002; Chénard et Van Schendel 2002; J.-P. Corbeil *et al.* 2012; Houle et Corbeil 2019; Lapierre Vincent 2005.

⁷⁹ OQLF 2021.

ce soit dans les communications avec les fournisseurs, les clients ou les collègues. Toutefois, cette différence est beaucoup moins marquée pour les organisations dont le siège social est situé à Montréal. Ainsi, chez les personnes travaillant sur l'île de Montréal, la raison principale d'utiliser l'anglais était le fait que l'interlocutrice ou l'interlocuteur (p. ex. collègue, subalterne, gestionnaire, fournisseur ou client québécois) préférait cette langue ou l'utilisait de manière habituelle.

Certaines études se sont également penchées sur l'influence du groupe professionnel et du secteur industriel sur la langue de travail⁸⁰. Ces analyses révèlent comment la présence de clients ou de fournisseurs situés à l'étranger favorise l'usage de l'anglais dans certaines professions, par exemple chez les vendeurs du commerce de gros, les conseillers en voyage et les réceptionnistes d'hôtel. De même, le secteur industriel peut influencer les choix linguistiques en raison des caractéristiques des clients, des fournisseurs et de la main-d'œuvre à l'intérieur d'un marché donné. Cela semble être le cas de certains sous-secteurs industriels comme celui de l'aérospatiale, celui des télécommunications et des nouvelles technologies et celui du transport aérien, ferroviaire et maritime, au sein desquels l'utilisation de l'anglais est particulièrement élevée.

Si on comprend aisément l'influence de la mondialisation sur les entreprises et la langue de travail au Québec, la force relative des différents facteurs n'est pas toujours facile à établir. Comme le soulignent Houle et Corbeil :

Il est [...] difficile, à partir des données disponibles, de mesurer l'influence de l'évolution et de l'intensité du commerce extérieur ainsi que de la mondialisation sur les pratiques linguistiques quotidiennes des travailleuses et des travailleurs, en comparaison, par exemple, de l'évolution de la composition de la main-d'œuvre et des autres caractéristiques plus intrinsèques de la population québécoise. En effet, [...] plusieurs secteurs d'emploi qui ne sont que peu ou pas affectés directement par la mondialisation et l'évolution du commerce extérieur, notamment dans les services à la population, ont aussi vu les comportements linguistiques de leurs travailleuses et travailleurs évoluer [entre 2006 et 2016⁸¹].

À ce sujet, Cornelissen a cherché à déterminer si la baisse d'utilisation du français au travail entre 2001 et 2016 pouvait s'expliquer par l'évolution de la composition industrielle de l'économie québécoise⁸². Son étude montre qu'au contraire, si l'utilisation du français était demeurée stable à l'intérieur des différents secteurs de l'économie québécoise, on aurait plutôt observé une augmentation de l'utilisation du français au travail pendant cette période. Ainsi, les gains potentiels liés à l'évolution de la structure industrielle ont été plus que compensés par le recul du français au sein des différents secteurs de l'économie, que celui-ci résulte d'un changement dans la composition linguistique de la main-d'œuvre ou d'autres dynamiques à l'œuvre au sein des entreprises.

⁸⁰ Houle *et al.* 2012; Houle et Corbeil 2019.

⁸¹ Houle et Corbeil 2019 : 2.

⁸² Cornelissen 2023 : 310-318.

Par ailleurs, comme pour les quartiers de résidence, il est possible qu'un effet de sélection s'applique dans certains milieux de travail ou secteurs économiques, que ceux-ci soient ou non touchés par la mondialisation. Autrement dit, les travailleuses et les travailleurs auraient tendance à choisir les entreprises et les secteurs où ils peuvent plus facilement utiliser la langue qu'ils préfèrent. Une telle ségrégation linguistique peut émerger sans que les préférences linguistiques soient très fortes. Elle peut être le résultat de préférences individuelles peu marquées qui entraînent, sur le plan collectif, un résultat ni voulu ni planifié⁸³. La possibilité qu'il existe à l'intérieur de différents secteurs de l'économie québécoise des réseaux linguistiques plus ou moins isolés est évoquée depuis longtemps, mais reste difficile à démontrer, en l'absence de données qui permettraient d'associer les entreprises particulières aux travailleurs et à leurs caractéristiques linguistiques⁸⁴.

⁸³ Schelling 1971; 2006.

⁸⁴ Béland 2004 : 11.

1.2 L'approche sociolinguistique

Les études en démolinguistique ont largement contribué à notre compréhension des facteurs qui influencent les usages linguistiques et l'évolution des différents groupes linguistiques au Québec. Elles fournissent également plusieurs clés pour comprendre les trajectoires linguistiques individuelles et les variations selon les contextes. Cela dit, l'approche démolinguistique n'offre qu'un portrait partiel des mécanismes qui sous-tendent les usages linguistiques. De façon générale, elle offre peu d'information sur les préférences, les attitudes ou les motivations des individus à apprendre ou à utiliser une langue, notamment dans un contexte linguistique complexe comme celui du Québec. L'approche démolinguistique ne nous renseigne pas non plus sur les normes d'usage ou les représentations sociales entourant la langue, ni sur le lien entre la langue et l'identité. Comme elle s'appuie principalement sur les données officielles des agences statistiques gouvernementales, cette approche s'est peu intéressée à ce type de facteurs.

À l'inverse, la sociolinguistique s'intéresse depuis longtemps au rôle des attitudes et des motivations dans les choix linguistiques⁸⁵ ainsi qu'à la relation entre la langue et l'identité⁸⁶. Cette discipline puise ses racines dans l'étude des dialectes en Europe à partir du 19^e siècle, mais la naissance de sa forme moderne est associée aux travaux de linguistes américains comme Joshua Fishman, John Gumperz, Dell Hymes, Charles Ferguson ou William Labov. Ces auteurs ont eu en commun, à partir des années 1950 et 1960, de s'intéresser aux aspects sociaux du langage et de la communication⁸⁷.

Pour notre part, nous utilisons le concept d'« approche sociolinguistique » pour désigner un vaste champ interdisciplinaire, pouvant toucher aussi bien aux domaines de l'éducation et de la didactique des langues qu'à ceux de la psychologie sociale, de l'ethnographie et de la sociologie du langage ou de la linguistique appliquée. S'inscrivant dans des traditions disciplinaires diverses, ces études ont en commun de s'intéresser à des facteurs qui dépassent le cadre des statistiques officielles et des indicateurs qu'elles nous obligent à utiliser. Bien qu'elles soient habituellement basées sur des échantillons restreints qui limitent les possibilités de généralisation, elles sont essentielles pour comprendre les mécanismes à l'œuvre derrière les phénomènes documentés par la démolinguistique.

1.2.1 Les attitudes linguistiques

Les attitudes linguistiques réfèrent aux croyances, sentiments et dispositions d'une personne par rapport à une langue ou par rapport à la culture et aux locuteurs qui lui sont associés. Les attitudes linguistiques incluent non seulement le rapport que les gens entretiennent avec les normes linguistiques et les variétés langagières, mais également la manière dont les locuteurs se perçoivent les uns les autres, leur propension à apprendre une nouvelle langue⁸⁸, à l'utiliser⁸⁹

⁸⁵ Dörnyei 2003; Gardner et Lambert 1972; Giles et Rakić 2014; Kircher et Zipp 2022.

⁸⁶ Groff *et al.* 2016; Laflamme 2024; Lamarre *et al.* 2002; Lamarre 2013; Pagé 2010; Pilote *et al.* 2010; Vieux-Fort 2019.

⁸⁷ Calvet 1999.

⁸⁸ Gardner et MacIntyre 1993.

⁸⁹ Edwards et Fuchs 2018.

ou à la transmettre à leurs enfants⁹⁰. Dans la plupart des modèles sociolinguistiques, les attitudes linguistiques se structurent autour de trois composantes⁹¹ : les émotions que suscite une langue (composante affective), les croyances qui y sont associées (composante cognitive) et les comportements envisagés (composante conative).

Les composantes des attitudes

Dans un contexte multilingue comme celui du Québec, les différentes composantes des attitudes linguistiques peuvent entrer en contradiction. Par exemple, comme le note Oakes, les francophones du Québec ont souvent un attachement émotionnel plus fort au français qu'à l'anglais, mais reconnaissent l'importance de l'anglais dans le contexte de la mondialisation. Par conséquent, ils peuvent développer un rapport préférentiel à l'anglais et l'utiliser dans certaines situations, par exemple dans le cadre de leurs études supérieures ou sur le marché du travail⁹².

Ces contradictions apparentes sont le produit de la tension stratégique qui survient dans le contexte de concurrence entre le français et l'anglais observé au Québec. Cette tension reflète une distinction importante quant à la façon d'apprécier et d'évaluer une langue — ce que les sociolinguistes appellent les « dimensions évaluatives » de la langue.

Dans les recherches sur la question, deux dimensions ressortent particulièrement : le *statut* de la langue, qui renvoie au désir d'avancement socioéconomique, et la *solidarité* envers la langue et ses locuteurs, qui reflète un désir d'être accepté ou de faire partie d'un groupe social⁹³. Ainsi, une langue dont le statut est évalué positivement sera associée au pouvoir politicoéconomique et à la mobilité sociale, tandis qu'une langue perçue comme un véhicule de solidarité suscitera des sentiments d'attachement et d'appartenance intragroupe.

D'autres dimensions évaluatives de la langue existent également. Par exemple, dans le cas de la Catalogne, Woolard relève l'importance particulière de la dimension de « l'anonymat », qui fait en sorte que, dans les contextes plurilingues, certaines langues permettent plus facilement de passer inaperçu, alors que d'autres marquent l'appartenance du locuteur à un groupe social particulier⁹⁴. Dans le cas du Québec, Kircher et ses collègues mettent également en lumière l'importance des attitudes entourant le plurilinguisme et ses bienfaits⁹⁵. Néanmoins, plusieurs études empiriques ont montré, sur la base d'analyses factorielles, que les dimensions du statut et de la solidarité étaient les plus importantes⁹⁶.

Les dimensions du statut et de la solidarité au Québec

Au Québec, des enquêtes échelonnées sur plusieurs décennies, qui utilisent le test du locuteur masqué (*matched guise*), tendent à montrer que ces deux dimensions structurent les attitudes

⁹⁰ De Houwer 1999; Kircher *et al.* 2022.

⁹¹ Dragojevic 2017; Garrett 2010.

⁹² Oakes 2010.

⁹³ Gardner et Lambert 1972; Ryan *et al.* 1982.

⁹⁴ Woolard 2016.

⁹⁵ Kircher *et al.* 2022.

⁹⁶ El-Dash et Busnardo 2001; Genesee et Holobow 1989; Kircher *et al.* 2022; Kircher 2022; Woolard et Gahng 1990.

envers le français et l'anglais⁹⁷. Le test du locuteur masqué consiste à faire entendre plusieurs fois la voix d'un même locuteur qui s'exprime avec plusieurs accents, langues ou registres. Alors que les sujets pensent évaluer les qualités esthétiques des voix qu'ils entendent, ils jugent en fait d'autres dimensions qui ne sont pas évoquées par la voix ou par la personnalité du locuteur, mais par l'accent, la langue ou le registre utilisé⁹⁸.

Il est intéressant de noter qu'au début des années 1960, les francophones comme les anglophones évaluaient le français négativement par rapport à l'anglais, autant sur le plan du statut (l'ambition, l'intelligence, la capacité à diriger, etc.) que de la solidarité (le sens de l'humour, la bonté, la sympathie, etc.⁹⁹). Presque 30 ans plus tard, dans une reprise de la même étude visant à mesurer les effets de la *Charte de la langue française*, le statut social de l'anglais était toujours évalué plus positivement que celui du français, mais les francophones évaluaient désormais plus positivement le français sur le plan de la solidarité¹⁰⁰.

Plus récemment, une étude menée auprès d'adolescents montréalais anglophones, francophones et allophones révélait des résultats similaires, en se basant à la fois sur une mesure directe (questionnaire) et une mesure indirecte (le test du locuteur masqué¹⁰¹). Peu importe la méthode, le statut de l'anglais était évalué plus positivement que celui du français, et ce, indépendamment de la langue maternelle des répondants. En ce qui concerne la dimension de solidarité, le test du locuteur masqué révélait une évaluation plus positive de l'anglais parmi les francophones et les allophones en comparaison avec les résultats obtenus à l'aide du questionnaire. Autrement dit, il est possible que les répondants aient jugé l'attachement affectif à la langue française comme étant socialement désirable sans pour autant le penser réellement.

Les attitudes entourant la langue semblent également associées à la transmission intergénérationnelle du français et de l'anglais au Québec. À ce sujet, Kircher a montré que le choix des parents québécois de parler en français ou en anglais à leurs enfants était corrélé aux attitudes relevant de la dimension de la solidarité, mais, de façon surprenante, il n'était pas influencé par le statut de la langue, malgré une évaluation de la valeur utilitaire habituellement très élevée de l'anglais¹⁰². Malheureusement, à cause de la taille de l'échantillon, l'analyse ne permettait pas de distinguer les groupes linguistiques.

L'attachement au français et les attitudes face au bilinguisme et au plurilinguisme

Sans faire directement écho à ces travaux, deux études du CSLF, basées sur des groupes de discussion, se sont intéressées aux perceptions et aux attitudes entourant le français et l'anglais chez les jeunes au Québec. Ces études révèlent que les choix linguistiques des jeunes allophones dépendent en partie de leurs attitudes linguistiques envers le statut du français par rapport à celui de l'anglais, de même que de leur attachement au français et de leur sentiment d'appartenance au groupe francophone.

⁹⁷ Genesee et Holobow 1989; Kircher 2014; W. E. Lambert *et al.* 1960.

⁹⁸ Laur 2008.

⁹⁹ Lambert *et al.* 1960.

¹⁰⁰ Genesee et Holobow 1989.

¹⁰¹ Kircher 2014; 2016.

¹⁰² Kircher 2022.

Dans la première de ces études, le CSLF s'intéressait spécifiquement aux « enfants de la loi 101 », c'est-à-dire les jeunes adultes dont la langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais et qui avaient grandi et été scolarisés au Québec depuis l'adoption de la *Charte de la langue française*¹⁰³. Parmi ces jeunes, peu déclaraient éprouver un attachement particulièrement fort à l'égard du français ou de l'anglais. Alors que le français était perçu comme une langue scolaire et littéraire, la langue de l'école, l'anglais était considéré comme une langue facile à apprendre, plus directe, et surtout un vecteur de mobilité socioéconomique. Bien que les jeunes allophones interviewés aient reconnu l'importance de maîtriser le français au Québec, l'intérêt et la place accordés à l'anglais en faisaient une langue de choix selon le contexte. Dans un environnement de plus en plus multilingue, le rapport à la langue des enfants de la loi 101, concluaient les auteurs de l'étude, est essentiellement fonctionnel et adaptatif :

S'il existe une constante, relevée dans l'ensemble des groupes de discussion, c'est bien que ces jeunes allophones, tout au long de leur vie, ont dû s'adapter à une multitude de situations, dont les pratiques linguistiques. C'est donc cette adaptation et cette fonctionnalité qui caractériseront également le choix d'une langue d'usage public, tout comme c'était le cas dans le choix d'une langue d'enseignement au niveau postsecondaire. En d'autres termes, les allophones rencontrés déclarent s'adapter aux contextes qu'ils vivent et aux gens qu'ils rencontrent¹⁰⁴.

Le CSLF a réalisé une deuxième étude sur les jeunes adultes ayant grandi et ayant été scolarisés au Québec depuis l'adoption de la *Charte de la langue française*¹⁰⁵. Cette étude est arrivée à des résultats similaires. Concernant l'usage des langues au travail, les personnes interrogées étaient très favorables au bilinguisme et au plurilinguisme. À cause de leur rapport instrumental à l'anglais, dont la maîtrise était perçue comme une compétence recherchée et incontournable dans le contexte de la mondialisation, elles avaient tendance à dédramatiser la présence de cette langue en milieu de travail québécois. En ce qui concerne la langue d'usage public, la plupart des jeunes interviewés adoptaient une attitude conciliante en optant pour l'anglais, là encore, pour des raisons d'efficacité. Néanmoins, les idées de respect et de réciprocité entre les locuteurs de langues différentes étaient toujours présentes dans leur discours. Elles se reflétaient notamment dans la volonté de maintenir un rapport de force équilibré entre les langues dans l'espace public.

Dans la foulée de ces études, une enquête du CSLF, intitulée *Conscience linguistique et usage du français*, a permis de confirmer quantitativement certaines hypothèses en recueillant des données sur l'importance des langues et la priorité accordée au français au Québec¹⁰⁶. L'enquête a recueilli les perceptions de la population pour quatre « domaines » de l'espace public :

- le domaine sociétal, qui concerne le rapport identitaire au Québec ainsi que le bon fonctionnement de la société québécoise;

¹⁰³ Conseil supérieur de la langue française (CSLF) 2002.

¹⁰⁴ CSLF 2002 : 23.

¹⁰⁵ St-Laurent 2008.

¹⁰⁶ Pagé *et al.* 2014; Pagé et Olivier 2012.

- le domaine social, qui concerne la capacité des individus à développer des relations sociales;
- le domaine de la réussite, qui concerne la réussite dans la vie, y compris l'obtention d'un bon emploi;
- le domaine du statut sociolinguistique, qui concerne la valeur sociale associée au fait de savoir parler français ou anglais.

Les auteurs, Pagé et Olivier, ont ensuite créé un indice dans le but de mesurer l'importance relative du français et de l'anglais dans chacun de ces domaines. Ils les ont en outre regroupés en deux grandes catégories, à savoir les attitudes linguistiques qui concernent d'une part la vie « collective » (les domaines sociétal et social) et d'autre part la vie « individuelle » (les domaines de la réussite et du statut sociolinguistique). Cette distinction reflète la structure bidimensionnelle des attitudes linguistiques discutée plus haut, respectivement les attitudes concernant la solidarité et celles concernant le statut de la langue.

L'enquête de Pagé et Olivier révèle qu'une majorité des répondants, peu importe leur langue maternelle, favorisent une vie collective en français. Les anglophones et certains allophones anglotropes se distinguent néanmoins, en mettant les deux langues sur un pied d'égalité sur le plan sociétal. Pour ce qui est de la vie individuelle (les domaines de la réussite et du statut sociolinguistique), les réponses des répondants tendent vers un certain équilibre entre les deux langues. Pour ce qui est de la réussite, le français et l'anglais sont perçus comme étant d'égale importance par un tiers de la population, le français est perçu comme plus important par un deuxième tiers, alors que l'anglais est perçu comme plus important par un troisième tiers. En ce qui concerne la valeur associée à l'usage des langues, environ la moitié des personnes interrogées considèrent qu'il est aussi valorisant de parler français qu'anglais au Québec ou attribuent plus de valeur au français, alors que seule une petite proportion de la population attribue une plus grande importance à l'anglais. Bien que cette approche méthodologique n'ait pas été reprise par la suite, la recherche démontre que les attitudes linguistiques constituent un déterminant des usages du français dans l'espace public¹⁰⁷.

1.2.2 Les motivations linguistiques

Une personne qui voit dans le français un vecteur d'intégration peut aussi y voir un vecteur de mobilité sociale et économique. Cependant, ces attitudes sont associées à des *motivations* différentes. En linguistique appliquée et en didactique des langues, les termes « attitudes » et « motivations » désignent en effet des concepts distincts. Tandis que les attitudes renvoient aux perceptions et aux jugements envers une langue, les motivations désignent plutôt les raisons qui appuient l'apprentissage et l'usage de cette langue¹⁰⁸.

Les types de motivation

Les linguistes distinguent habituellement deux grandes motivations de l'acquisition ou de l'utilisation d'une langue seconde : les motivations intégratives, qui renvoient au désir de se rapprocher de la communauté langagière cible, voire de s'y assimiler; et les motivations

¹⁰⁷ Pagé *et al.* 2014.

¹⁰⁸ Dörnyei 2003; Gardner et Lambert 1972.

instrumentales, qui renvoient à l'intérêt de développer une compétence suffisante pour satisfaire des objectifs spécifiques, souvent de nature économique, comme obtenir un emploi bien rémunéré. Ce type de motivation instrumentale est central dans les études économiques sur les attributs linguistiques, notamment au Québec et au Canada, qui considèrent la langue comme une forme de capital humain¹⁰⁹.

Ces deux types de motivations peuvent se croiser : une personne qui ne maîtrise pas le français peut souhaiter l'apprendre dans le but de mieux s'intégrer, de comprendre et d'apprécier la culture québécoise et francophone, ou encore de communiquer et d'établir des relations avec des francophones. Cette même personne peut également souhaiter apprendre le français pour en tirer des avantages matériels, comme un meilleur salaire ou des possibilités d'avancement professionnel.

Jusqu'à présent, la politique linguistique québécoise s'est surtout efforcée de renforcer le statut du français en favorisant l'acquisition de compétences dans cette langue et en imposant des obligations d'ordre linguistique. On peut dire que ces mesures — misant principalement sur les motivations instrumentales — ont eu un certain succès. Néanmoins, le français demeure fortement concurrencé par l'anglais, qui peut s'appuyer sur de fortes motivations instrumentales¹¹⁰.

L'importance de miser également sur les motivations intégratives pour renforcer les langues minoritaires est largement reconnue, bien que les méthodes et stratégies efficaces pour y parvenir restent difficiles à cerner et à mettre en œuvre. Plusieurs exemples internationaux nous permettent aujourd'hui de constater que la hausse de la connaissance d'une langue minoritaire ne suffit pas à renforcer son utilisation, du moins lorsque cette langue est en concurrence avec une langue dominante dans la plupart des situations de la vie courante.

Au cours des dernières années, de nombreuses réflexions à ce sujet ont été menées dans des régions ou des pays ayant cherché à renforcer l'utilisation d'une langue minoritaire. C'est le cas, par exemple, du Pays basque, de la Catalogne, du Pays de Galles ou de l'Irlande. Dans tous ces endroits, des politiques d'immersion ambitieuses ont permis, au cours des dernières décennies, d'accroître de façon importante le nombre de locuteurs des langues minoritaires¹¹¹. Or la connaissance accrue de ces langues n'a pas toujours eu l'effet attendu sur leur utilisation en dehors du cadre scolaire. Pour favoriser cette utilisation, de plus en plus d'intervenants insistent sur l'importance de renforcer, en dehors de l'école, les espaces et les réseaux de socialisation au sein desquels l'utilisation des langues minoritaires pourra s'imposer naturellement¹¹². Dans tous ces cas, il s'agit donc de créer des environnements susceptibles de faire naître ou de renforcer les motivations intégratives à l'égard des langues minoritaires.

¹⁰⁹ Chiswick et Miller 2003; Grenier 1982; Grenier et Nadeau 2016; Grenier et Vaillancourt 1983; Vaillancourt 1980.

¹¹⁰ Oakes 2004.

¹¹¹ Central Statistics Office 2023; Comunidad Autónoma de Euskadi 2023; Direcció General de Política Lingüística 2018; Gouvernement du Pays de Galles 2022; Gouvernement de l'Ontario 2004; Ministère de l'éducation et du développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick 2017.

¹¹² Aldekoa et Gardner 2010; Commission for Welsh-speaking Communities 2024; Goalabré 2013; Hickey 2001; 2007; Martínez de Luna et Suberbiola 2018; Riera et Sendra 2022; Secretaria de Política Lingüística 2023; Serra 2024; Soziolinguistika Klusterra 2020; Uranga Arakistain 2013; Welsh Language Commissioner 2020.

1.2.3 La relation entre la langue et l'identité

Les attitudes et les motivations qui mènent à l'apprentissage ou à l'utilisation d'une langue ne se forment pas en vase clos. Elles s'appuient sur des représentations sociales qui se construisent au fil des interactions entre les individus et qui contribuent à la formation de leur identité. En effet, la langue est depuis longtemps reconnue comme un marqueur important de l'identité sociale. On s'en sert pour définir sa place dans la société, d'une part, et les groupes auxquels une personne s'identifie influencent sa perception d'elle-même et des autres, d'autre part¹¹³.

Ces processus de catégorisation et de comparaison contribuent à façonner les récits que les individus tissent autour de leur propre trajectoire de vie de manière à lui donner une certaine cohérence. L'identité individuelle et les récits de vie permettent aux individus d'articuler des valeurs, des croyances et une compréhension du monde qui les aident à s'orienter dans leur vie quotidienne. Ces représentations identitaires se construisent de l'enfance à l'âge adulte, selon des processus abondamment documentés en psychologie¹¹⁴.

La langue comme marqueur de l'identité collective

Dans un contexte multilingue, la langue constitue généralement un élément important des récits identitaires personnels et collectifs. Au Québec, la conception du français comme langue commune constitue une des représentations sociales de la langue les plus communément partagées, en tant que l'expression de l'identité et de la culture du groupe de gens qui s'identifient comme Québécois ou qui embrassent l'idée d'une culture commune francophone¹¹⁵. Historiquement, elle reflète le passage d'une conception de la langue comme un marqueur d'appartenance ethnique ou raciale à un marqueur identitaire plus large et plus inclusif. Aujourd'hui, cette identité se manifeste par une large adhésion à l'idée selon laquelle le français est l'une des principales caractéristiques du Québec, qu'il faut le protéger et que ceux et celles qui s'expriment dans cette langue sont plus susceptibles de bien s'intégrer à la société québécoise¹¹⁶.

La représentation de la langue française comme un marqueur identitaire joue également un rôle central dans la légitimation du travail d'aménagement linguistique mené par l'État québécois depuis la Révolution tranquille. En effet, l'idée selon laquelle la langue française est constitutive de l'identité québécoise se trouve en filigrane des principaux documents et réflexions sur la politique linguistique québécoise depuis le début de sa conception.

Le Livre blanc de 1977, intitulé *La politique québécoise de la langue française*, prélude de la *Charte de la langue française*, affirmait déjà que « la langue française n'est pas un simple mode d'expression, mais un milieu de vie ». Tout en se montrant favorable au maintien des langues et des cultures d'origine, le document définissait la langue commune dans des termes forts : « dans un Québec vivant en français, il sera normal que les Québécois, quelle que soit leur

¹¹³ Tajfel *et al.* 1979; Tajfel et Turner 2004; Pour une application de la théorie de l'identité sociale au Québec, voir Lalonde *et al.* 2016 : 265-269.

¹¹⁴ McAdams 1988; 1993; 2001; 2017.

¹¹⁵ Comité interministériel sur la situation de la langue française (Québec) 1995.

¹¹⁶ OQLF 2023d : 16-17; 2024a : 41.

origine ethnique et culturelle, puissent s'exprimer en français, participer de plein droit à une société française, admettre que le français est ici la langue commune à tous¹¹⁷. »

De manière similaire, l'énoncé de politique de 1991, *Au Québec pour bâtir ensemble*, affirmait que le « développement de l'usage du français comme langue commune des échanges entre divers groupes de la société québécoise constitue un des facteurs susceptibles de contribuer le plus positivement à l'intégration linguistique des immigrants et de leurs descendants¹¹⁸ ».

L'inclusion, en 2022, du concept de la « langue commune » dans la *Charte de la langue française* est venue renforcer l'idée selon laquelle la langue est un marqueur identitaire. En effet, la langue commune est désormais définie comme « la langue d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes », « la langue de la communication interculturelle » et « la langue permettant l'adhésion et la participation à la culture » du Québec.

La langue comme marqueur de l'identité individuelle

Une deuxième représentation établit plutôt la langue comme un capital humain. Le concept de capital humain a d'abord été développé par les économistes pour désigner les attributs individuels susceptibles de créer de la richesse¹¹⁹. Alors que le capital physique désigne les machines, les outils et les bâtiments utilisés dans la production, le capital humain est plutôt constitué de la main-d'œuvre et des compétences qu'elle a acquises grâce à sa formation ou à son expérience professionnelle.

Selon cette représentation, les compétences linguistiques sont susceptibles de contribuer à la création de richesse et, ainsi, de procurer un avantage économique à l'individu ou à l'entreprise qui l'emploie. Par exemple, un francophone qui apprend l'anglais pourra gagner un meilleur salaire, avoir de meilleures possibilités d'avancement ou obtenir une certification professionnelle. Depuis les années 1980, de nombreuses études ont ainsi démontré l'existence d'une relation entre les compétences linguistiques et le salaire, notamment chez les personnes immigrantes¹²⁰.

Cela dit, la représentation des langues comme un capital humain peut dépasser la simple vision économique. En effet, elle peut déboucher sur une vision instrumentale plus large, qui met de l'avant les avantages pratiques découlant de la maîtrise d'une ou de plusieurs langues. Par exemple, de nombreuses études insistent sur l'émergence au Québec d'une identité plurilingue au sein de certains groupes, notamment les jeunes, les immigrants dont la langue maternelle n'est pas le français ou l'anglais, les Québécois de deuxième génération et les personnes issues de foyers linguistiquement exogames¹²¹. Pour les personnes développant une telle identité, les compétences linguistiques sont perçues comme autant de ressources que l'individu peut mobiliser selon les circonstances pour s'épanouir et se réaliser.

¹¹⁷ Gouvernement du Québec 1977 : 19.

¹¹⁸ Gouvernement du Québec 1990 : 66.

¹¹⁹ Becker 2009.

¹²⁰ Pour une revue de cette branche de l'économie des langues, voir Zhang et Grenier 2013.

¹²¹ J.-P. Corbeil 2020; 2021; 2023b; Galante et de la Cruz 2021; Lamarre *et al.* 2002; Lamarre 2013; Lamarre et Dagenais 2004; Lamarre et Lamarre 2009; Lamarre et Paredes 2003; Pagé 2010.

Ainsi, Lamarre a montré comment les « enfants de la loi 101 », pour la plupart plurilingues, « puisent dans leur répertoire linguistique selon les lieux, les espaces de socialisation et les enjeux perçus¹²² ». Pour la majorité d'entre eux, la langue maternelle se parle au foyer ou avec quelques amis proches, tandis que le français ou l'anglais sont utilisés avec des groupes plus larges, aux études, au travail ou dans l'espace public.

Au fil du temps, cette capacité à mobiliser différentes langues de façon pertinente selon les situations peut devenir pour plusieurs une source de fierté individuelle et un élément constitutif de leur identité. L'importance croissante de l'espace numérique, davantage favorable aux pratiques plurilingues, viendrait par ailleurs renforcer ces tendances¹²³. Pour certains, le plurilinguisme serait même en voie de devenir la nouvelle représentation dominante entourant l'usage des langues à Montréal¹²⁴.

Les idéologies linguistiques

Au Québec comme ailleurs, de nombreuses recherches se sont intéressées à l'interaction entre, d'une part, les représentations officielles des langues, plus particulièrement celles qui sont promues par les gouvernements et les instances officielles, et d'autre part les attitudes, identités et stratégies linguistiques déployées par les individus. Ce champ de recherche fait appel au concept d'« idéologies linguistiques » pour décrire la manière dont se constituent les discours dominants sur les langues et la façon dont les individus y répondent¹²⁵.

Ainsi, certains auteurs ont examiné de façon critique les idéologies des États qui tenteraient d'imposer l'unilinguisme, notamment à travers l'intégration linguistique des immigrants¹²⁶. Ces auteurs mettent en valeur le potentiel émancipateur des pratiques translangagières, par lesquelles les personnes plurilingues mobilisent leurs compétences plurielles pour interagir avec leur environnement¹²⁷. Ces pratiques sont parfois présentées comme des formes de résistance face aux idéologies promues par les États nationaux, voire par les communautés issues de l'immigration¹²⁸.

Dans le contexte du Québec, plusieurs études se sont intéressées à la manière dont les individus se positionnaient par rapport aux politiques officielles de promotion du français. Ainsi, les politiques officielles peuvent susciter une adhésion ou un rejet, qui influence en retour la construction des identités individuelles et des attitudes par rapport aux langues. Une partie importante de ces recherches est liée à ce qu'il est convenu d'appeler les « politiques linguistiques familiales », c'est-à-dire les stratégies et les choix des ménages par rapport à la langue utilisée à la maison, à la langue d'enseignement, ou encore à l'apprentissage des langues de manière générale¹²⁹.

¹²² Lamarre 2023 : 248.

¹²³ Lebrun et Lacelle 2012.

¹²⁴ Galante et de la Cruz 2021.

¹²⁵ Schieffelin *et al.* 1998.

¹²⁶ García 2017.

¹²⁷ Moon 2022.

¹²⁸ Das 2008.

¹²⁹ Curdt-Christiansen 2009; 2018.

Plusieurs études ont ainsi montré qu'au Québec, les politiques de promotion de la langue française suscitaient une certaine adhésion, notamment grâce à un consensus sur l'importance de maintenir la place du français comme langue de cohésion, l'importance socioéconomique de cette langue et le rôle clé de l'école dans son apprentissage. Néanmoins, ces politiques suscitent aussi des critiques, souvent liées aux règles d'accès à l'école anglaise¹³⁰ ou au faible soutien accordé au maintien des langues d'origine¹³¹.

À l'extérieur du Québec, certaines études se sont également intéressées aux liens entre les représentations politiques des migrants et leurs attitudes par rapport à l'apprentissage et l'utilisation de la langue de leur société d'accueil. En Suède, par exemple, Lundell et ses collègues ont relevé un fort lien entre les idéologies linguistiques des résidents français de longue date et leurs compétences en suédois¹³². En effet, les francophones ayant un haut niveau de compétence en suédois ont tendance à considérer que l'utilisation de cette langue est essentielle pour s'intégrer à la société suédoise. À l'inverse, les individus ayant de faibles compétences en suédois ont tendance à adhérer à une vision cosmopolite qui considère l'anglais comme la *lingua franca* dont la maîtrise est suffisante pour vivre pleinement sa vie en Suède.

De façon similaire, Marina Massaguer Comes a examiné comment les représentations politiques des nouveaux arrivants en Catalogne influençaient leurs attitudes par rapport à l'apprentissage et l'utilisation du catalan¹³³. Plus particulièrement, elle a montré comment la répression linguistique sous le régime franquiste a favorisé une forte adhésion à la promotion du catalan au moment de la transition démocratique, y compris chez les personnes de langue castillane ayant immigré d'autres régions d'Espagne durant les années 1950 et 1960. À l'inverse, une telle adhésion ne serait pas présente chez les personnes ayant immigré plus récemment d'Amérique latine ou d'Europe. Au sein de ces cohortes plus récentes, la force des idéologies associées à l'État national (le monolinguisme castillan) ou à la mondialisation (le rôle de l'anglais comme *lingua franca*) compliquerait de façon importante l'apprentissage du catalan et son utilisation comme langue commune.

1.2.4 Les normes d'usage des langues

La recherche portant sur l'ajustement des interlocuteurs dans une conversation nous renseigne également sur les normes d'usage de la langue dans les contextes multilingues, et en particulier lorsque la population compte une proportion importante de locuteurs bilingues¹³⁴. Dans ces situations, les locuteurs adaptent et ajustent continuellement leurs communications, à la fois pour se comprendre et pour définir leurs relations sociales, tant au niveau interpersonnel qu'intergroupe. Ces ajustements sont de nature stratégique. Par exemple, au Québec, un client qui, dans un commerce, se fait accueillir en anglais poursuit parfois la conversation dans cette langue, que ce soit par politesse ou pour éviter un conflit ou un malentendu. Un tel ajustement reflète une norme de *convergence* vers l'anglais. Dans d'autres circonstances, ce client

¹³⁰ Bakhshaei 2013; Langevin 2022.

¹³¹ Ballinger *et al.* 2022.

¹³² Forsberg Lundell *et al.* 2022.

¹³³ Massaguer Comes 2022.

¹³⁴ Pour une revue récente de cette littérature, voir Gasiorek *et al.* 2021.

poursuivra plutôt la conversation en français, parce qu'il estime que c'est dans son droit de se faire servir en français. Un tel ajustement reflète une norme de *divergence*, dans laquelle le locuteur maintient sa langue sans s'ajuster à son interlocuteur. En général, la convergence vient réduire la distance sociale, car elle met l'accent sur la proximité interpersonnelle ou l'appartenance à un même groupe. À l'inverse, la divergence peut accroître la distance sociale en favorisant une dissociation entre les interlocuteurs.

Certains travaux fondateurs sur les normes d'accommodement ont été réalisés au Québec. Par exemple, dans une série d'études sur le sujet, Bourhis a montré qu'à Montréal, les francophones avaient plus tendance à converger vers l'anglais avec leurs interlocuteurs anglophones que le contraire, et ce, même en tenant compte des compétences linguistiques des deux groupes¹³⁵. La convergence vers le français se serait néanmoins renforcée dans les décennies ayant suivi l'adoption de la *Charte de la langue française*.

Les normes d'usage dépendent des attitudes et des motivations des locuteurs. De façon générale, les locuteurs des langues minoritaires ont tendance à converger vers les langues dominantes pour s'assurer d'être compris, ou encore pour éviter une impolitesse ou une réaction inattendue. Dans certains cas, ils peuvent aussi choisir de maintenir leur langue dans le but de marquer une distance sociale, d'affirmer leur identité ou, simplement, de s'assurer de bien communiquer leurs idées.

Une approche intéressante pour étudier le fonctionnement des normes d'usage consiste à examiner les choix linguistiques au sein d'un réseau de personnes qui interagissent de manière régulière. En Espagne, Natxo Sorolla i Vidal a utilisé cette approche pour analyser la dynamique de concurrence entre le catalan et le castillan dans la Frange d'Aragon, région traditionnellement catalanophone, mais soumise à une pression croissante du castillan. Grâce à une enquête réalisée dans des écoles de la région, il a pu construire le sociogramme des relations entre les élèves, ainsi que les choix linguistiques qui s'imposaient dans les interactions en fonction des caractéristiques individuelles des enfants. Il a ainsi pu montrer qu'une norme de convergence vers le castillan avait tendance à s'imposer dès qu'une interaction incluait un enfant castillanophone, accélérant ainsi la dynamique de minorisation du catalan dans la région¹³⁶.

À notre connaissance, l'étude des réseaux n'a pas encore été appliquée au contexte québécois, mais elle serait nécessaire pour mieux comprendre les conditions qui permettent au français ou à l'anglais de s'imposer dans les contextes plurilingues.

¹³⁵ Bourhis 1984; Bourhis *et al.* 2007.

¹³⁶ Sorolla 2016 : 99-103.

1.3 L'approche de l'économie des langues

Une troisième approche, l'économie des langues, peut également nous informer sur les usages linguistiques dans le contexte québécois. Cette approche ne permet pas nécessairement d'établir de nouveaux facteurs pour prédire les usages linguistiques, mais offre un cadre théorique pour expliquer, au moins en partie, les choix linguistiques dans les contextes multilingues comme celui du Québec. À ce titre, trois axes de recherche nous paraissent particulièrement utiles : les études sur la relation entre la langue et le statut économique, les analyses économiques sur la dynamique des langues et les travaux sur la justice linguistique.

1.3.1 Les langues, le capital humain et le statut économique

Le concept d'« économie des langues » a été introduit par l'économiste Jacob Marschak en 1965, mais ce champ de recherche a véritablement pris son essor dans les années 1970 et 1980, dans la foulée d'une réflexion sur le choix et la promotion des langues officielles ou nationales dans certains pays multilingues¹³⁷.

Cette réflexion a été particulièrement féconde au Québec et au Canada, où le statut économique historiquement inférieur des francophones a incité plusieurs économistes à se pencher sur le lien entre les attributs linguistiques et le statut économique. À ce titre, il faut souligner les travaux de l'économiste québécois François Vaillancourt, qui a joué un rôle central dans la conceptualisation des principaux problèmes de l'économie des langues en s'intéressant aux inégalités de revenus entre les groupes linguistiques, à l'investissement dans l'apprentissage des langues et au calcul des coûts et des avantages des politiques linguistiques¹³⁸.

Puisant dans la théorie du capital humain et l'économie de l'éducation, l'économie des langues s'est développée en mettant l'accent sur les attributs de capital humain que l'on peut associer aux langues. Dans cette perspective, l'apprentissage d'une langue correspond à un investissement de la part des travailleurs, à l'instar de l'acquisition de n'importe quelle autre compétence professionnelle. Cet investissement offre par la suite un rendement sur le marché du travail, dans la mesure où la langue apprise est considérée par les employeurs comme un outil efficace pour réaliser les tâches prévues.

Évidemment, l'apprentissage d'une langue exige de l'individu un important investissement de temps et d'efforts. Cet investissement peut être plus ou moins facile à réaliser selon le contexte dans lequel l'individu s'inscrit. Ainsi, au Québec, l'exposition des immigrants ou des jeunes au français ou à l'anglais, avant leur entrée sur le marché du travail, les dote de compétences linguistiques dont ils pourront tirer profit par la suite¹³⁹. À l'inverse, la capacité des travailleurs actifs à apprendre une nouvelle langue est limitée par les coûts de renoncement importants liés au temps requis pour l'apprentissage.

¹³⁷ Zhang et Grenier 2013.

¹³⁸ Breton *et al.* 1985; Grin et Vaillancourt 1997; Lacroix et Vaillancourt 1987; Vaillancourt 1988; 1991; 1993; Vaillancourt *et al.* 1994; Vaillancourt 2002; 1996; Vaillancourt et Carpentier 1989.

¹³⁹ Chiswick et Miller 1994.

La valeur de la connaissance des langues

Au Québec et au Canada, plusieurs études ont démontré que la connaissance du français et de l'anglais était associée à des revenus plus élevés, notamment pour les personnes immigrantes¹⁴⁰. Par ailleurs, tous les types de compétence linguistique, qu'il s'agisse de la lecture, de la compréhension orale ou de l'écriture, ont des effets positifs sur le revenu¹⁴¹. De manière générale, au Canada, les personnes immigrantes qui peuvent soutenir une conversation en anglais ou en français gagnent plus que ceux qui ne le peuvent pas. Il existe néanmoins une distinction importante : au Québec, la connaissance du français et de l'anglais est payante pour les immigrants, alors que c'est le cas seulement pour la connaissance de l'anglais dans le reste du Canada.

Par exemple, en tentant d'expliquer pourquoi les immigrants de Montréal ont plus de mal que ceux de Toronto à se trouver un emploi, Grenier et Nadeau montrent que les connaissances linguistiques expliquent une partie importante de l'écart de taux d'emploi entre ces deux groupes¹⁴². Selon leur étude, la connaissance du français est moins récompensée à Montréal que celle de l'anglais ne l'est à Toronto. Qui plus est, la population immigrante de Montréal est beaucoup moins susceptible de parler le français que celle de Toronto l'est de parler l'anglais.

Par ailleurs, nous devons être prudents en interprétant le lien entre le revenu et les compétences linguistiques d'une personne, car ces compétences interagissent avec les autres composantes du capital humain. Par exemple, Chiswick et Miller montrent que la maîtrise de l'anglais ou du français permet aux immigrants au Canada de faire valoir leur scolarité et l'expérience acquise dans leur pays d'origine¹⁴³. Autrement dit, les immigrants qui ne maîtrisent aucune des langues officielles du Canada ont des revenus inférieurs, d'abord pour une raison strictement linguistique, mais ensuite parce qu'ils sont incapables de faire valoir les compétences acquises avant leur immigration. De plus, dans le cas du Canada, Coulombe, Grenier et Nadeau ont montré que la maîtrise du français et de l'anglais expliquait assez peu les écarts de salaire observés entre les immigrants et les natifs, à partir du moment où on tenait compte du PIB du pays où les immigrants avaient acquis leur diplôme et leur expérience de travail¹⁴⁴.

La valeur de l'utilisation des langues

Les études mentionnées jusqu'ici portent sur la valeur économique de la connaissance des langues. Or, dans le contexte québécois, nous cherchons également à savoir si l'utilisation du français, en plus de sa connaissance, est payante. À ce sujet, Christofides et Swidinsky ont examiné l'influence sur les revenus de l'utilisation de l'anglais au travail par les francophones au Québec, puis celui de l'utilisation du français par les anglophones dans le reste du Canada. Dans le premier cas, l'effet est significatif tandis que dans le second, aucun effet n'est remarqué¹⁴⁵.

¹⁴⁰ Aydemir et Skuterud 2005; Chiswick 1991; Chiswick et Miller 2003; Grenier et Nadeau 2011; Nadeau et Seckin 2010.

¹⁴¹ Bélanger et Vézina 2016a; Chiswick 1991.

¹⁴² Grenier et Nadeau 2011.

¹⁴³ Chiswick et Miller 2003.

¹⁴⁴ Coulombe *et al.* 2014.

¹⁴⁵ Christofides et Swidinsky 2010.

En se penchant sur la situation particulière de la région de Montréal, Grenier et Nadeau observent le même phénomène : les francophones et les allophones qui utilisent l'anglais au travail en tirent un avantage financier important, peu importe leur degré d'utilisation. À l'opposé, pour les anglophones, utiliser le français comme deuxième langue de travail de temps à autre est associé à des revenus légèrement plus élevés, mais cet effet disparaît lorsque le français est utilisé de façon exclusive¹⁴⁶. Chez les allophones, l'utilisation de l'anglais plutôt que du français est associée à une hausse de revenus de deux à cinq points de pourcentage. Autrement dit, l'effet sur les revenus de l'utilisation du français et de l'anglais au travail n'est pas symétrique : l'utilisation conjointe des deux langues apparaît comme étant efficace pour les francophones comme pour les anglophones, mais l'utilisation prédominante de l'anglais chez les francophones est particulièrement payante alors que l'utilisation du français l'est moins pour les anglophones. Comme l'expliquent Grenier et Nadeau :

Ces résultats sont intéressants dans la mesure où ils montrent que l'utilisation d'une deuxième langue au travail est payante, mais que la langue maternelle est également utile. Ils peuvent suggérer des modes de communication particuliers au sein de groupes de personnes travaillant ensemble. Les personnes de même langue maternelle, qu'elles soient collègues de travail ou dans une relation vendeur-acheteur, communiqueront dans leur langue maternelle chaque fois que cela sera possible. Mais si des personnes de langues maternelles différentes doivent communiquer, certaines passeront à une autre langue afin de rendre la conversation plus efficace. Sur le marché du travail de Montréal, il existe une certaine réciprocité entre les anglophones et les francophones, mais peut-être parce que l'anglais est la *lingua franca*, le passage à l'anglais semble être plus efficace¹⁴⁷.

1.3.2 La dynamique des langues

L'asymétrie en faveur de l'anglais décrite dans la section précédente illustre bien ce que les économistes appellent la « dynamique des langues ». Cette dynamique intéresse de manière centrale l'économie des langues, qui cherche à expliquer le résultat des interactions dans les contextes multilingues à partir des décisions rationnelles prises par les locuteurs individuels¹⁴⁸.

L'effet réseau des langues

Comme l'explique Grin, les langues se distinguent de la plupart des autres « biens », au sens économique, d'une manière importante : « plus il y a de gens qui utilisent une langue, plus elle devient utile aux autres personnes, toutes choses étant égales par ailleurs¹⁴⁹ ». En ce sens, les langues fonctionnent un peu comme les plateformes numériques ou les réseaux sociaux, dont l'utilité croît avec le nombre de leurs utilisateurs. Il s'agit d'une différence importante par rapport à d'autres biens publics, comme les routes ou les transports collectifs, qui se détériorent

¹⁴⁶ Grenier et Nadeau 2016.

¹⁴⁷ Grenier et Nadeau 2016 : 282. Notre traduction (traduit avec DeepL le 10 avril 2024).

¹⁴⁸ Voir par exemple Church et King 1993; Grin 2003.

¹⁴⁹ Grin 2002 : 17.

lorsqu'on les utilise, de même que par rapport à la plupart des biens privés, qui ne peuvent pas être utilisés par plusieurs personnes en même temps.

Cette propriété particulière des langues découle de ce que les économistes appellent un « effet de réseau » et influence de façon importante les choix linguistiques des individus. On dira aussi que l'apprentissage d'une langue crée des externalités de réseau, souvent positives : en apprenant une langue, on devient un interlocuteur potentiel pour tous ceux qui la connaissent, faisant naître pour eux de nouvelles possibilités de communication et de collaboration. Il s'agit d'externalités, car on apprend généralement une langue pour son propre bénéfice, sans considérer les avantages ou les coûts qui en résulteront pour autrui.

En raison des effets de réseau, une langue connue par un grand nombre de personnes peut s'imposer dans un domaine particulier, au détriment des autres langues moins connues. C'est ainsi que l'anglais a pu s'imposer comme langue véhiculaire dans plusieurs domaines. Par ailleurs, cette position dominante se renforce par un mécanisme simple : plus le nombre d'utilisateurs de l'anglais s'accroît, plus il devient utile de maîtriser cette langue, ce qui contribue à accroître encore plus le nombre de ses utilisateurs.

La situation à Montréal

Le renforcement de l'anglais, qui s'observe à l'échelle mondiale, se manifeste encore plus fortement à Montréal, où l'on trouve à la fois une forte proportion de locuteurs anglophones et des organisations connectées aux réseaux économiques internationaux.

Cette dynamique est bien expliquée par Grenier et Nadeau, qui y voient une illustration du principe de « maximisation du minimum communicationnel » proposé par Van Parijs¹⁵⁰. Ce principe stipule que la langue généralement choisie lors d'une interaction est celle connue par un maximum de personnes. Si plusieurs langues arrivent à égalité, on choisira celle permettant à la personne la moins compétente de s'exprimer le mieux. Comme l'expliquent Grenier et Nadeau :

À Montréal, il y a beaucoup de personnes bilingues qui doivent communiquer régulièrement entre elles. Par exemple, dans une interaction entre un francophone et un anglophone, si la maîtrise de l'anglais du francophone est supérieure à celle du français de l'anglophone, la conversation se déroulera naturellement en anglais, et vice versa si l'anglophone a une meilleure connaissance du français que le francophone de l'anglais. En raison de la prédominance de l'anglais sur le continent et dans le reste du monde, les francophones sont susceptibles d'être plus compétents dans la seconde langue que les anglophones, ce qui peut expliquer la valeur plus élevée de l'anglais au travail¹⁵¹.

La situation de Montréal n'est pas unique. Comme le notent Zhang et Grenier en citant les travaux de l'économiste Albert Breton, les externalités de réseau associées aux langues

¹⁵⁰ Van Parijs 2011.

¹⁵¹ Grenier et Nadeau 2016 : 309. Notre traduction (traduit avec DeepL le 16 avril 2024).

favorisent la convergence vers une ou plusieurs *lingua franca*. D'un point de vue économique, il est plus efficace, autant pour l'individu que pour la société dans son ensemble, que tout le monde apprenne une seule langue seconde, comme l'anglais, plutôt que d'apprendre l'ensemble des langues existantes au sein d'une collectivité. En effet, cette approche maximise l'efficacité des communications tout en limitant les coûts d'apprentissage.

Ainsi, plusieurs facteurs comme le développement de la science et des technologies de la communication, de même que l'émergence de réseaux politiques, économiques et culturels mondialisés, ont eu pour effet de réduire le nombre de *lingua franca* au fil du temps. Aujourd'hui, malgré le rôle véhiculaire encore important de langues comme l'espagnol, le français, l'arabe, le portugais ou le mandarin dans plusieurs régions du monde, l'anglais s'est véritablement imposé comme *lingua franca* à l'échelle mondiale.

Pour étudier les dynamiques de concurrence à l'échelle des populations, une approche nous semble particulièrement pertinente : la modélisation multi-agents. Cette approche utilise l'informatique pour simuler les résultats à l'échelle d'une population des interactions entre un grand nombre d'agents. Elle est utilisée pour mieux comprendre comment les caractéristiques des individus et les décisions qu'ils prennent conduisent parfois à des résultats surprenants à l'échelle collective. En ce sens, elle permet de faire le pont entre les comportements linguistiques au niveau micro (étudiés par la sociolinguistique) et les situations observées au niveau macro (étudiées par la démoulinguistique).

À notre connaissance, la modélisation multi-agents n'a pas encore été utilisée dans l'analyse de la situation linguistique au Québec. Pourtant, il s'agit d'une méthode prometteuse que certains auteurs ont utilisée pour mieux comprendre l'effet de la concurrence linguistique sur les langues minoritaires et leur maintien¹⁵².

CONCEPT CLÉ : LA CONCURRENCE ENTRE LES LANGUES

Les débats sur la justice linguistique accordent une large place au concept de concurrence entre les langues, mais que cela signifie-t-il exactement? Nous pouvons distinguer deux façons de comprendre la concurrence linguistique : à l'échelle individuelle ou à l'échelle collective.

À l'échelle individuelle, l'apprentissage d'une langue seconde peut parfois entrer en concurrence avec la maîtrise d'une langue première. Ce n'est cependant pas nécessairement le cas. Pour décrire les situations où l'apprentissage d'une langue seconde a une incidence négative sur la maîtrise de la langue première, le psychologue Wallace Lambert a proposé le concept de « bilinguisme soustractif » qu'il distinguait d'un « bilinguisme additif¹⁵³ ». Il est aujourd'hui admis que, dans un contexte où plus d'une langue est parlée et valorisée, le bilinguisme n'est pas nécessairement soustractif, c'est-à-dire qu'il est possible d'atteindre une maîtrise avancée de plus d'une langue à la fois. C'est ce qui appuie l'idée selon laquelle les langues peuvent s'additionner et non nécessairement se chasser l'une l'autre, du moins à l'échelle individuelle.

À l'échelle collective, la concurrence entre les langues renvoie à un phénomène tout à fait différent. Elle survient dans un contexte où des interlocuteurs peuvent, en principe, choisir plus d'une langue pour communiquer. La situation de concurrence se distingue ainsi de la situation

¹⁵² Pour une revue systématique, voir Boissonneault et Vogt 2021. Pour des exemples d'application de ce type de modèles, voir Civico 2019a; 2019b; Scialla *et al.* 2023.

¹⁵³ Lambert et Tucker 1972.

de monopole linguistique, où le choix d'une seule langue s'impose. Un monopole linguistique peut s'établir lorsque les interlocuteurs ont une seule langue en commun, ou encore lorsqu'il existe une norme qui les oblige à utiliser une langue en particulier.

À l'inverse, dans une situation de concurrence linguistique, le choix de la langue de communication fait l'objet d'une micronégociation. Il est influencé par de nombreux éléments propres au contexte : le niveau de maîtrise relatif des langues par les interlocuteurs, leurs attitudes par rapport à ces langues, ou encore leurs motivations particulières. Les situations de concurrence entre les langues ne sont pas nécessairement problématiques. Par exemple, si les interlocuteurs partagent les mêmes préférences linguistiques, le choix d'une langue peut être consensuel.

En revanche, lorsque les préférences linguistiques divergent, des enjeux d'efficacité, d'efficience ou d'équité peuvent apparaître. Imaginons, par exemple, une situation de contact entre une langue minoritaire et une langue majoritaire. Si les locuteurs de la langue minoritaire sont proportionnellement plus nombreux à maîtriser la langue majoritaire, la langue majoritaire risque d'être systématiquement choisie pour établir la communication entre les deux groupes. En effet, dans une situation de bilinguisme asymétrique, le fardeau de rendre la communication possible tend à reposer sur les épaules du groupe minoritaire, qui est amené à s'exprimer dans une langue qu'il maîtrise moins bien.

Les effets négatifs de la concurrence linguistique peuvent être exacerbés par l'existence de boucles de rétraction. Par exemple, en choisissant une langue pour communiquer, les locuteurs renforcent leurs compétences dans cette langue. Ainsi, ils augmentent la probabilité qu'elle soit choisie pour établir la communication dans une interaction ultérieure.

De même, le choix d'une langue contribue à façonner les attitudes et les attentes concernant la langue à utiliser dans tel ou tel contexte. En d'autres mots, le fait qu'une langue soit choisie dans un contexte conduit les locuteurs à anticiper qu'elle le sera de nouveau lorsqu'une situation similaire se présentera. En allant à l'encontre de cette attente, un locuteur risque de susciter un sentiment de dissonance chez lui et chez son interlocuteur. La volonté d'éviter de créer une surprise ou un malaise l'encourage à agir en conformité avec les attentes sociales, ce qui renforce en retour la position de la langue dominante.

Les politiques d'aménagement linguistique visent à atténuer les enjeux découlant de la concurrence linguistique. Elles peuvent le faire en modifiant les compétences et les attitudes linguistiques au sein d'une population, en précisant la langue devant guider la communication dans certains contextes, ou encore en créant de nouvelles possibilités de communication pour les locuteurs des langues les moins influentes.

1.3.3 La justice linguistique et les problèmes d'action collective

Inspirés des travaux en économie des langues, plusieurs auteurs en philosophie morale et politique se sont intéressés aux questions de justice entourant la concurrence des langues et l'aménagement linguistique dans les contextes multilingues¹⁵⁴. Ces réflexions sont motivées par le fait que les situations de contact entre les langues engendrent des problèmes d'action collective qui, à leur tour, soulèvent des enjeux d'équité.

¹⁵⁴ Oakes et Peled 2017; Robichaud 2011; 2017; 2020; Van Parijs 2011; Wickström *et al.* 2018.

Les enjeux qui découlent du laisser-faire linguistique

Pour comprendre la pertinence de la justice linguistique, on peut imaginer comment l'approche du laisser-faire dans le domaine linguistique peut mener à des « échecs de marché¹⁵⁵ ». Robichaud, par exemple, montre qu'il est difficile, dans un contexte multilingue, de satisfaire simultanément les préférences linguistiques de l'ensemble des locuteurs¹⁵⁶. La raison est que les préférences linguistiques des individus sont multiples et, parfois, contradictoires. D'une part, ils souhaitent maintenir et utiliser la langue à laquelle ils s'identifient et dans laquelle ils s'expriment le mieux, généralement leur langue maternelle. D'autre part, ils veulent pouvoir utiliser d'autres langues dans certains contextes si celles-ci s'avèrent plus utiles. C'est souvent le cas des langues à grande diffusion, qui jouent un rôle véhiculaire face aux autres langues, dites vernaculaires.

En facilitant les échanges entre les groupes linguistiques, l'apprentissage des langues produit toutes sortes d'avantages. Il peut favoriser le progrès technique et scientifique, la circulation des idées et des œuvres culturelles, ainsi que le commerce. Mais les contacts entre les groupes linguistiques soulèvent néanmoins des enjeux importants. D'abord, l'utilisation de langues secondes peut rendre la communication *inefficace* si les interlocuteurs sont incapables de communiquer leur pensée clairement. Ensuite, elle peut rendre la communication *inefficiente* si les interlocuteurs doivent déployer plus de temps et d'efforts cognitifs que dans leur langue maternelle pour communiquer une même information. Enfin, elle peut rendre la communication *injuste* si l'effort linguistique n'est pas réparti de manière équitable entre les participants.

Ces enjeux ne sont pas mineurs. L'apprentissage d'une autre langue représente un investissement considérable. De plus, le fait de devoir interagir dans une langue que l'on maîtrise moins bien peut représenter un désavantage individuel important. Ce n'est donc pas un hasard si la question linguistique fait l'objet de débats politiques dans la plupart des sociétés où plusieurs langues cohabitent. Les individus ont non seulement des préférences quant aux langues qu'ils souhaitent utiliser, mais aussi quant aux normes qui devraient guider le choix de tel ou tel idiome.

L'aménagement linguistique comme réponse

L'aménagement linguistique vise à répondre à ces enjeux, que ce soit en favorisant l'établissement d'institutions à l'intérieur desquelles les locuteurs d'une même langue peuvent communiquer entre eux de manière efficace et efficiente, ou encore en imposant des arrangements venant structurer de manière juste l'utilisation de différentes langues en situation de multilinguisme.

Au Québec, la nature stratégique des interactions en contexte multilingue explique la tension parfois perçue entre, d'une part, la volonté de plusieurs personnes d'apprendre l'anglais et, d'autre part, leur désir de promouvoir le français comme langue commune. Certes, la maîtrise de l'anglais procure des avantages individuels indéniables, comme la recherche sur le rôle de la

¹⁵⁵ Pour une discussion approfondie sur les échecs de marché qui résultent d'un environnement linguistique multilingue, voir Grin 2003 : 30-36.

¹⁵⁶ Robichaud 2011.

langue en tant que capital humain le démontre. Or la maîtrise croissante de l'anglais vient réduire de manière incidente l'exigence d'apprendre le français pour interagir avec ceux qui préfèrent cette langue. Ce qui peut sembler une contradiction ou une ambiguïté identitaire est tout simplement le résultat d'un problème d'action collective.

Une façon classique de surmonter cette tension consiste à distinguer le bilinguisme individuel des autres formes de bilinguisme. La Commission Laurendeau-Dunton parlait ainsi du « bilinguisme d'État », dont l'objectif n'était pas de « propager le bilinguisme chez les individus », mais bien de veiller « à ce que des citoyens ne soient pas désavantagés du fait de leur appartenance à une minorité linguistique¹⁵⁷ ».

Jean-Claude Corbeil distinguait, quant à lui, le bilinguisme institutionnel, qui tendait « à vouloir faire de chaque individu un individu bilingue », et le bilinguisme fonctionnel, pour lequel la connaissance d'une langue étrangère était « liée à l'exercice de certaines fonctions bien identifiées pour des raisons connues découlant d'un projet collectif qu'a décidé de poursuivre une société¹⁵⁸ ». C'est d'ailleurs contre l'idée d'un bilinguisme institutionnel que l'idée de l'unilinguisme français s'est érigée au début des années 1960, pour s'imposer définitivement avec l'adoption de la *Charte de la langue française*¹⁵⁹.

Derrière ces différents concepts, une même idée se dégage : l'aménagement linguistique ne vise pas à contrer le bilinguisme, mais bien à gérer ses effets à l'échelle de la collectivité. Paradoxalement, l'aménagement linguistique et le bilinguisme vont donc de pair. Plus le bilinguisme est présent, plus l'aménagement linguistique est nécessaire pour protéger les intérêts des locuteurs de la langue la moins influente. À l'inverse, moins le bilinguisme est présent, plus l'aménagement linguistique devient superflu.

En d'autres termes, si aucun Québécois ne savait parler l'anglais, quel besoin le Québec aurait-il d'une politique linguistique? Tous ceux qui voudraient parler aux Québécois devraient nécessairement apprendre le français, tout comme il faut apprendre l'anglais pour communiquer avec les Américains. À l'inverse, plus la connaissance de l'anglais au sein de la population progresse, plus il devient facile de communiquer avec les Québécois sans apprendre le français. Il peut facilement en découler une course à l'abîme, où les individus cherchent à accroître leur niveau de bilinguisme afin de se prémunir des effets négatifs de l'augmentation du bilinguisme au sein de la population, réduisant incidemment la valeur utilitaire de leur langue.

¹⁵⁷ Laurendeau et Dunton 1967 : 12.

¹⁵⁸ Corbeil 1973.

¹⁵⁹ Carlos 2018.

2

Cadre théorique

2. Cadre théorique

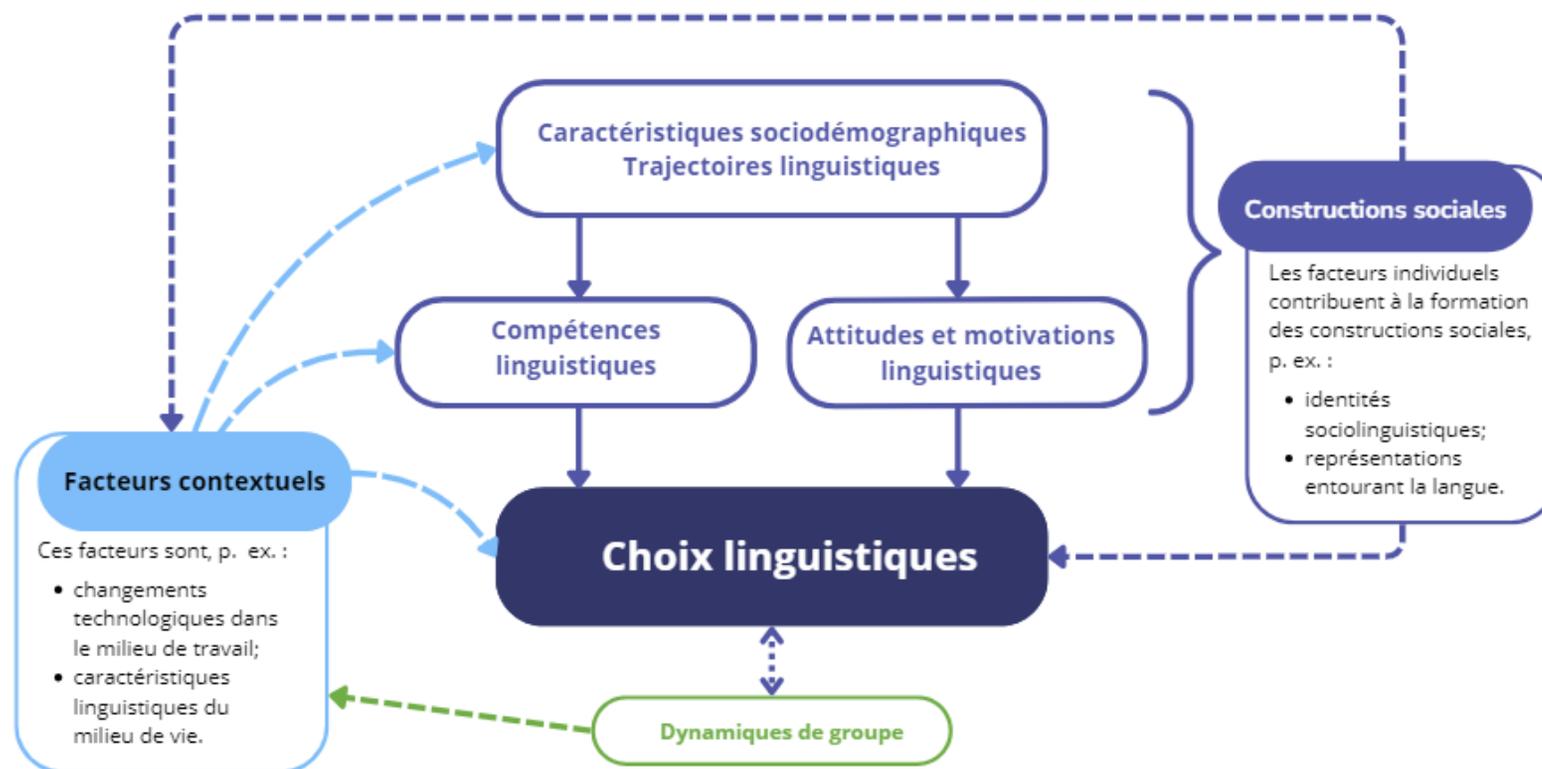
Dans ce chapitre, nous proposons un cadre théorique pour analyser et suivre la situation linguistique au Québec. Ce cadre théorique comprend trois éléments. Nous élaborons d'abord un modèle explicatif des choix linguistiques individuels. Nous présentons ensuite les principes qui guident le choix des indicateurs pour l'analyse et le suivi de la situation linguistique au Québec. Enfin, nous situons notre modèle explicatif dans une théorie du changement qui tient compte du processus plus large d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques.

2.1 Le modèle explicatif

Nous proposons un modèle explicatif visant à mieux comprendre les facteurs et les mécanismes qui sous-tendent les choix linguistiques au Québec. Ces choix concernent l'utilisation des langues, en particulier du français et de l'anglais, dans des situations et des domaines d'activité différents. Pourquoi choisit-on d'utiliser une langue plutôt qu'une autre, que ce soit au travail, dans l'espace public ou dans l'intimité? Quels sont les facteurs les plus importants dont il faut tenir compte? Comment ces facteurs interagissent-ils? Pour répondre à ces questions, nous présentons un modèle intégrant les éléments les plus pertinents des approches que nous avons exposées au chapitre précédent.

La figure 1 présente ce modèle de façon schématique. Les facteurs individuels sont en vert, tandis que les facteurs contextuels ou collectifs sont en rouge. Parmi les facteurs individuels, nous distinguons les caractéristiques des individus (les caractéristiques sociodémographiques et les trajectoires linguistiques) des facteurs qui agissent comme intrants directs des choix linguistiques, c'est-à-dire les compétences, les attitudes et les motivations linguistiques. Ces facteurs individuels contribuent à la formation des identités et des rôles qui permettent aux individus de définir leur place dans une société multilingue, de même qu'à l'émergence des normes et des représentations entourant les langues et leur utilisation. Un second ensemble de facteurs, que nous qualifions de « contextuels », influence les choix linguistiques en modifiant l'environnement dans lequel les individus évoluent. Enfin, la multitude des interactions et des choix linguistiques individuels génère des dynamiques de groupe, lesquelles déterminent à leur tour l'environnement au sein duquel s'effectuent les choix linguistiques.

Figure 1 – Le modèle explicatif des choix linguistiques



Facteurs individuels	Ces facteurs regroupent les caractéristiques des individus (sociodémographiques et trajectoires linguistiques) et les intrants directs des choix linguistiques (compétences, attitudes et motivations linguistiques). Ils contribuent à la formation des identités et des rôles qui permettent aux individus de définir leur place dans une société multilingue.
Facteurs contextuels	Ces facteurs influencent les choix linguistiques en modifiant l'environnement des individus.
Dynamiques de groupe et constructions sociales	Générées par les interactions et les choix linguistiques individuels, elles déterminent également l'environnement au sein duquel s'effectuent les choix linguistiques.

2.1.1 Les intrants des usages linguistiques

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le choix que fait une personne d'utiliser une langue plutôt qu'une autre. Ainsi, ce choix peut nous renseigner sur :

- ses compétences, c'est-à-dire le fait que cette personne maîtrise la langue, du moins à un certain niveau;
- ses attitudes, c'est-à-dire les perceptions et les opinions qu'elle entretient à l'égard de cette langue;
- ses motivations, c'est-à-dire les raisons ou les désirs qui appuient sa décision.

Par ailleurs, le choix d'une langue peut s'appuyer aussi bien sur des considérations de nature linguistique qu'extralinguistique. Par exemple, une personne peut préférer, d'un point de vue strictement linguistique, utiliser le français au travail. Néanmoins, comme elle souhaite se faire comprendre de ses collègues qui ne maîtrisent pas le français, elle choisit d'utiliser l'anglais avec eux. Dans cette situation, la préférence linguistique — portant sur le choix de la langue elle-même — entre en tension avec des motivations liées au contexte communicationnel plus large.

La plupart du temps, les choix des individus concordent avec leurs préférences linguistiques sans qu'il en résulte de tension. En d'autres mots, les gens utilisent une langue qu'ils maîtrisent bien, ce qui leur semble normal et leur permet d'atteindre leurs objectifs communicationnels. On peut alors observer un phénomène de renforcement : plus on maîtrise une langue, plus il est facile de l'utiliser, plus son usage nous semble normal et plus elle nous permet d'atteindre nos buts communicationnels. Notre modèle tient compte de cette causalité bidirectionnelle entre les intrants et les choix linguistiques.

Dans d'autres cas, toutefois, les usages linguistiques des individus ne concordent pas entièrement avec leurs préférences ou leurs compétences. Plusieurs situations de discordance peuvent alors survenir, par exemple :

- une personne peut valoriser le français comme langue de communication interculturelle, mais adopter l'anglais au travail pour s'adapter à un environnement où l'anglais prédomine;
- une personne ayant des compétences limitées en français, mais animée d'un fort désir d'intégration, peut insister pour utiliser cette langue;
- un locuteur dont le français est la langue maternelle peut avoir des attitudes négatives envers elle et préférer adopter l'anglais lorsqu'il en a la chance.

Ainsi, les individus interagissent parfois dans des langues qu'ils maîtrisent moins bien ou qui ne correspondent pas à leurs préférences. Ou encore, ils ne s'entendent pas sur les normes qui doivent guider leurs interactions. Ces discordances surviennent parce que les choix individuels dépendent également d'autres facteurs, notamment de facteurs contextuels et de dynamiques de groupe.

2.1.2 Les caractéristiques sociodémographiques et les trajectoires linguistiques

À l’instar des comportements sociaux — comme les comportements électoraux, les habitudes de consommation ou les préférences culturelles —, les choix linguistiques d’un individu dépendent en partie de son milieu et de sa trajectoire de vie. Dans notre modèle, les caractéristiques sociodémographiques et les trajectoires linguistiques individuelles sont donc des variables antécédentes des compétences, des attitudes et des motivations linguistiques. Autrement dit, des variables comme la langue maternelle, l’âge ou le pays d’origine ne déterminent pas directement les choix linguistiques, mais elles influencent ce que nous considérons comme leurs principaux intrants.

CONCEPT CLÉ : LE GROUPE LINGUISTIQUE

Qu’est-ce qu’un « francophone »? Depuis ses débuts, l’approche démolinguistique accorde une attention centrale au concept de « groupe linguistique ». De ce point de vue, le groupe « francophone » serait constitué de l’ensemble des individus ayant le français comme langue maternelle ou langue d’usage. De même, la catégorie « anglophone » regrouperait l’ensemble des individus de langue maternelle ou de langue d’usage anglaise.

Lorsqu’il existe des frontières étanches entre les locuteurs de différentes langues, l’utilisation de telles catégories ne soulève pas de difficultés particulières. Il en va cependant autrement lorsque les frontières deviennent davantage poreuses et que les usages linguistiques se complexifient. Par exemple, nous reconnaissons d’emblée comme « francophone » une personne qui ne connaît que le français et qui utilise exclusivement cette langue dans sa vie de tous les jours. Mais qu’en est-il d’une personne dont le français est la langue maternelle, mais qui a par la suite adopté l’anglais et qui s’exprime aujourd’hui plus aisément dans cette langue? Qu’en est-il encore d’une personne qui n’a appris le français qu’à l’âge adulte, mais qui en fait aujourd’hui un usage prédominant dans sa vie de tous les jours?

Il est possible d’éviter les difficultés en adoptant une définition plus inclusive de la catégorie « francophone ». On peut y regrouper, par exemple, l’ensemble des personnes ayant une certaine connaissance du français. Cette approche n’est pas illégitime. C’est d’ailleurs celle qui est utilisée lorsqu’on cherche à déterminer le nombre de « francophones » à l’échelle mondiale¹⁶⁰. Elle a néanmoins pour défaut de masquer les écarts importants qui peuvent exister quant aux compétences, aux attitudes et aux motivations des locuteurs du français.

Un concept qui doit s’adapter au contexte

De notre point de vue, il n’est pas nécessaire, pour progresser dans l’analyse de la situation linguistique, d’asseoir une définition univoque des groupes linguistiques. Notre cadre théorique s’appuie plutôt sur l’idée que chaque personne possède un répertoire linguistique, c’est-à-dire un ensemble de compétences couvrant une ou plusieurs langues (ou encore une variété de langues et de registres) qu’elle mobilise pour communiquer. Chaque personne dispose aussi d’attitudes par rapport aux langues (positives, négatives ou neutres), ainsi que d’attentes par rapport à la langue qui doit être utilisée dans tel ou tel contexte. Enfin, chaque personne possède un bagage migratoire et biographique qui lui est propre. Tous ces attributs peuvent servir à dresser des profils linguistiques et à établir des liens avec les moyens d’action disponibles.

Les compétences, attitudes et attentes mènent à la formation de préférences linguistiques, qui guident les individus dans leurs interactions sociales. Lorsque ces préférences concordent entre tous les participants à une interaction, tout va bien. En revanche, lorsqu’elles ne concordent pas,

¹⁶⁰ Observatoire démographique et statistique de l’espace francophone 2024.

un aménagement linguistique peut s'avérer nécessaire pour résoudre d'éventuels problèmes d'efficacité, d'efficience ou d'équité.

Dans le cas du Québec, par exemple, les compétences, les attitudes et les préférences linguistiques varient de façon importante d'une personne à l'autre. Une grande partie de la population s'exprime plus aisément en français et y attache une valeur positive, voire identitaire. À l'inverse, d'autres segments de la population ont une préférence moins marquée pour le français, mais le connaissent et l'utilisent dans certains contextes. Pour justifier une politique linguistique, nous n'avons pas besoin d'établir une frontière précise entre ces différents profils. Il suffit de reconnaître les enjeux découlant de la concurrence linguistique entre le français et l'anglais, notamment pour ceux qui affirment une plus nette préférence pour le français.

Ce type de difficulté est loin d'être unique dans le domaine des politiques sociales. Par exemple, une politique fiscale progressiste redistribue la richesse des contribuables les mieux nantis à ceux qui le sont moins. Elle y parvient sans avoir à établir une distinction catégorique forte entre les « mieux nantis » et les « moins nantis ». De la même manière, une politique linguistique vise à « redistribuer le pouvoir linguistique » au profit de ceux qui ont une préférence plus marquée pour la langue la moins influente, sans avoir à établir une distinction forte entre ceux qui sont des francophones et ceux qui ne le sont pas.

2.1.3 Les dynamiques de groupe et les constructions sociales

Nous intégrons également dans notre modèle explicatif les dynamiques de groupe et les constructions sociales entourant la langue. Ces deux composantes sont à la fois des produits et des intrants des choix linguistiques individuels.

Les dynamiques de groupe réfèrent aux interactions et aux processus qui se produisent au sein d'un groupe de personnes. Elles peuvent prendre plusieurs formes. Nous pensons, par exemple, à l'influence qu'exercent les membres d'une communauté ethnoculturelle sur les choix linguistiques des autres membres de cette communauté. Ou encore à l'effet d'entraînement qui se manifeste lorsqu'une langue s'impose dans certains milieux et que les locuteurs en viennent à l'utiliser parce qu'ils partagent les mêmes attentes normatives quant à son usage. En outre, nous pensons au rôle particulier que peuvent jouer certains locuteurs, qui occupent une position sociale dominante et qui influencent ainsi les choix linguistiques des autres membres du réseau. Les dynamiques de groupe sont le résultat de l'ensemble des choix individuels, mais elles déterminent à leur tour les comportements des individus, en forgeant le champ social dans lequel ces derniers effectuent leurs choix.

Les constructions sociales sont des concepts, des perceptions et des pratiques qui sont créés et maintenus par les groupes sociaux à travers leurs interactions. Dans notre modèle, les individus contribuent à la formation de constructions sociales telles que les identités sociolinguistiques et les représentations sociales entourant la langue. Nous pouvons en effet supposer que les personnes qui empruntent des trajectoires migratoires, sociales, scolaires ou professionnelles similaires, auront tendance à développer un ensemble cohérent de compétences et d'attitudes à l'endroit du français et de l'anglais. Elles auront également tendance à développer un rapport identitaire apparenté.

Ces constructions sociales sont en partie le produit des attitudes individuelles par rapport à la langue, mais elles sont aussi un déterminant distinct des choix linguistiques. En effet, elles sont

souvent mobilisées dans l'espace public par les politiciens, les groupes d'intérêts, les scientifiques, les représentants des médias ou d'autres acteurs. En structurant les débats publics, elles sont susceptibles d'influencer les choix linguistiques individuels, en particulier chez les personnes qui n'ont pas de préférences fortes sur des questions comme le rôle de l'État en matière linguistique ou l'importance du français pour la culture québécoise.

2.1.4 Les facteurs contextuels et l'environnement linguistique

Les facteurs contextuels représentent la dernière composante de notre modèle. Ces derniers viennent influencer les choix linguistiques individuels en modulant les autres facteurs du modèle. Parmi les facteurs contextuels, nous pouvons penser aux changements dans les politiques linguistiques ou les politiques d'immigration qui modifient le contexte d'apprentissage ou d'utilisation des langues, la composition linguistique de la population ou les règles d'usage de la langue dans différents domaines. Nous y incluons notamment les lieux de résidence et de travail, qui correspondent à l'environnement physique dans lequel les individus **évoluent** au quotidien. Nous y ajoutons la structure économique et industrielle du Québec, car les différents secteurs économiques se caractérisent par des dynamiques linguistiques qui leur sont propres (structure organisationnelle distincte, nature des échanges avec l'extérieur du Québec, composition de la main-d'œuvre, etc.). Finalement, nous pouvons y inclure le monde de la culture et de l'information, aujourd'hui de plus en plus centré autour de l'univers numérique, qui structure comme jamais l'environnement dans lequel les individus effectuent leurs choix linguistiques.

2.2 Le choix des indicateurs

Le Québec est l'un des États dans le monde qui disposent de la plus grande variété d'indicateurs linguistiques. Le recensement produit des données sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la connaissance des langues, la première langue officielle parlée (PLOP), la langue de travail et, depuis 2021, la langue d'instruction. Ces données sont mises à jour tous les cinq ans. Aux données du recensement s'ajoutent des données administratives, produites aussi bien par le gouvernement du Québec que par celui du Canada, et des données d'enquête, réalisées notamment par l'OQLF, et portant, entre autres, sur la langue parlée dans l'espace public, la langue de la scolarisation, la langue d'accueil et de service dans les commerces, la langue d'affichage et la langue de consommation des contenus culturels.

Cette relative abondance nous permet de brosser un portrait nuancé des choix linguistiques effectués par les Québécois dans diverses situations. Leur interprétation est cependant sujette à caution, car chaque indicateur ne révèle qu'une partie d'une réalité linguistique plus complexe. Pour guider notre interprétation des indicateurs, nous avons établi certains principes que nous détaillons dans cette section. Ainsi, nous considérons que les indicateurs doivent, autant que possible :

- appuyer la résolution de problèmes d'intérêt public;
- être congruents avec les moyens d'action disponibles;
- refléter la pluralité linguistique et la concurrence entre les langues.

2.2.1 Des indicateurs visant à documenter et résoudre les problèmes d'intérêt public

Dans la discussion sur le suivi et l'analyse de la situation linguistique au Québec, il est habituel de présenter certains indicateurs d'usage comme étant d'ordre public et d'autres comme étant d'ordre privé. Par exemple, des deux indicateurs d'usage présents dans le recensement canadien, la langue de travail est généralement présentée comme portant sur l'usage public, tandis que la langue parlée à la maison est liée à l'usage privé. Cette distinction est largement fondée, mais doit néanmoins être nuancée.

La porosité des sphères publique et privée

Si on reconnaît généralement que la langue de travail est d'intérêt public et qu'elle peut faire l'objet d'un aménagement légitime, ce ne sont pas tous les choix linguistiques au travail qui pourraient être régulés. Par exemple, on reconnaît aux travailleurs le droit d'utiliser le français, mais il serait difficile de les empêcher de discuter entre eux en anglais dans les échanges non structurés. De même, on oblige les commerces à offrir un service en français, mais il n'a jamais été question de leur interdire de servir en anglais les clients qui le demandent.

De son côté, la langue parlée à la maison est reconnue comme un choix d'ordre privé. On imagine mal comment une intervention de l'État qui chercherait à l'influencer directement pourrait être légitime. Cela ne signifie pas cependant qu'on ne peut chercher à l'influencer indirectement. C'est le cas notamment lorsqu'on intervient dans le but de soutenir la production culturelle en langue française. Il serait déraisonnable d'obliger les gens à visionner des films en français ou à écouter de la musique en français dans le confort de leur domicile, mais on

considère légitime de les inciter à le faire avec une politique de soutien à la production et à la diffusion culturelles en français. De même, il n'a jamais été question d'obliger les gens à utiliser le français avec leurs amis. Néanmoins, la perspective que le français s'impose comme langue normale et habituelle de communication interculturelle au sein de groupes d'amis de différentes origines est clairement un des objectifs de la *Charte de la langue française* et de l'obligation de fréquentation de l'école française.

Par ailleurs, les données sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison sont utiles pour mesurer des phénomènes qui dépassent les murs du foyer. Par exemple, le fait d'utiliser une langue à la maison peut indiquer qu'on la maîtrise mieux ou qu'on la préfère, ce qui peut donner en retour une idée de la force d'implantation de cette langue dans l'espace public. À l'inverse, le fait d'adopter une langue autre que sa langue maternelle à la maison — c'est-à-dire d'opérer un transfert ou une substitution linguistique — est un phénomène intéressant, qui indique souvent, notamment chez les allophones, que cette autre langue a été adoptée dans l'espace public et qu'elle est devenue (ou en voie de devenir) la langue dans laquelle une personne est le plus à l'aise ou qu'elle préfère.

CONCEPT CLÉ : LA SPHÈRE PUBLIQUE

Qu'est-ce qui fait qu'une communication est de nature publique et une autre de nature privée? De façon générale, nous avons tendance à considérer comme publiques les communications officielles réalisées au nom d'un organisme gouvernemental, d'une entreprise ou d'une association, et comme privées celles qui relèvent davantage des échanges avec la famille et les proches. Ainsi, la *Charte de la langue française* viserait essentiellement le domaine public, en faisant du français la langue de l'État et de la loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires¹⁶¹.

En pratique, il est cependant difficile d'établir précisément les contours des sphères publique et privée. En effet, même dans le domaine public (au travail, à l'hôpital, dans les commerces, etc.), la liberté individuelle doit souvent être respectée, alors que des choix linguistiques réalisés dans l'espace domestique peuvent très bien alimenter des débats publics légitimes.

L'inclusion, en 2022, du concept de la « langue commune » dans la *Charte de la langue française* ne permet pas de clarifier la frontière entre les deux sphères. En effet, la langue commune est désormais définie comme « la langue d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes », « la langue de la communication interculturelle » et « la langue permettant l'adhésion et la participation à la culture » du Québec. Or rien dans la loi n'établit précisément les contours de ces domaines. Jusqu'où, par exemple, s'étendent l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes? Quelles communications interculturelles sont visées par la loi? En quoi les choix culturels des gens dans le confort de leur foyer sont-ils d'intérêt public?

Trois visions de la sphère publique

Nous pouvons éclairer la discussion en distinguant trois manières dont les choix linguistiques relèvent de la sphère publique.

La première vision de la sphère publique renvoie à l'idée que certains choix linguistiques peuvent être régulés de manière directe par l'État. C'est généralement le cas, par exemple, des choix opérés dans les institutions publiques, le système éducatif ou le marché du travail. La sphère

¹⁶¹ Béland 1999; J.-C. Corbeil 2013.

publique désigne alors les communications qu'on peut réguler directement, par opposition à la sphère privée, où il serait déraisonnable d'obliger les gens à utiliser telle ou telle langue.

Une deuxième approche renvoie à ces choix linguistiques qui, tout en relevant de la sphère privée, soulèvent néanmoins des enjeux d'intérêt public. Nous pouvons penser à la langue parlée à la maison. Cette dernière ne peut pas être régulée directement, mais son évolution est néanmoins d'intérêt public, car elle contribue au développement, chez les enfants, de compétences et d'attitudes qui ont une forte incidence sur la dynamique linguistique. Il en va de même de la langue utilisée par les enfants dans les interactions non structurées ou des langues utilisées dans l'espace numérique. Ces choix peuvent difficilement être régulés directement, mais on peut chercher à les influencer indirectement, par exemple par l'entremise des politiques d'immigration, des politiques d'éducation ou des politiques culturelles.

Il existe une troisième façon, encore plus fondamentale, par laquelle un choix linguistique relève de la sphère publique. Il s'agit des situations où l'utilisation d'une langue facilite la participation à la discussion démocratique elle-même. Par exemple, chaque citoyen est libre de lire ou non les quotidiens de langue française au Québec. En un sens, il s'agit donc d'un choix d'ordre privé. Or la lecture de ces quotidiens permet à la personne de s'inscrire dans un espace de délibération propre au Québec. Cette personne nourrit alors, à sa manière, la sphère publique qui permet à la démocratie québécoise d'exister.

En somme, dans toute société démocratique, la frontière entre la sphère publique et la sphère privée est mouvante. Elle doit pouvoir s'ajuster au fur et à mesure qu'évolue la délibération publique.

Par ailleurs, cette ambiguïté n'est pas du tout propre à la politique linguistique. Elle concerne en effet tous les domaines de l'action publique, qu'on s'intéresse aux enjeux économiques, sociaux ou culturels. Dans chaque cas, la frontière entre la sphère privée et la sphère publique doit faire l'objet d'une délibération démocratique, où l'on cherche à trouver un équilibre entre l'avancement de l'intérêt public et la protection de l'autonomie des citoyens.

Les problèmes d'intérêt public

De notre point de vue, il n'est pas possible ni nécessaire d'établir une ligne de partage claire entre les communications qui relèveraient du domaine public et celles qui appartiendraient au domaine privé. Les indicateurs de suivi et d'analyse de la situation linguistique au Québec doivent avant tout appuyer l'analyse et la résolution des problèmes d'intérêt public. Par exemple, pourquoi est-il apparu nécessaire, au cours des années 1990, d'ajouter de nouveaux indicateurs comme la langue d'usage public et la langue de travail? Quels problèmes d'intérêt public souhaitait-on éclairer? À l'époque, le recensement canadien incluait un seul indicateur sur l'usage du français : la langue parlée à la maison. Or cet indicateur ne nous disait rien de la pression que subissait le français sur le marché du travail ou dans les interactions courantes à l'extérieur de la maison. De plus, cet indicateur laissait dans l'ombre le nombre croissant de Québécois qui, tout en ne parlant pas le français à la maison, l'utilisaient comme langue véhiculaire à l'extérieur.

Il fallait donc trouver des indicateurs qui tiennent compte de cette évolution. Clairement, le problème n'était pas l'utilisation, à la maison ou entre amis, de langues autres que le français et l'anglais. Ces langues tierces n'étant connues que d'une part limitée de la population, elles n'étaient pratiquement jamais choisies pour établir la communication interculturelle dans les institutions communes. Ainsi, elles n'étaient pas — et ne sont toujours pas — dans une situation de concurrence réelle avec le français. L'enjeu était plutôt la concurrence entre le français et l'anglais qui, en raison d'un niveau élevé de bilinguisme, pouvaient tous les deux s'imposer en dehors des relations avec l'entourage immédiat.

C'est donc ce domaine plus large que visait, en 1997, la première enquête sur l'utilisation du français dans l'espace public, réalisée par le Conseil de la langue française¹⁶². La question principale de cette enquête était : « Quelle langue parlez-vous le plus souvent à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que vos parents ou amis ? » Cette première enquête, comme toutes les autres réalisées par la suite, a confirmé que les langues tierces occupaient une place marginale dans les communications dépassant le cercle familial et amical immédiat. Elle a aussi confirmé qu'une part croissante des allophones utilisaient le français de manière habituelle en dehors de la maison, même si le pouvoir d'attraction de l'anglais demeurait largement supérieur à son poids démographique.

La langue de la culture

À la fin des années 1980, la création d'indicateurs pour mesurer la langue de consommation des produits culturels ou, plus récemment, la langue utilisée dans l'espace numérique, visait aussi à répondre à des questions d'intérêt public. Pourquoi est-il pertinent de mesurer ces usages ? Ne doit-on pas laisser les gens consulter les journaux, écouter de la musique ou regarder des séries télévisées dans la langue de leur choix ? Ici encore, il serait vain de chercher à établir si le choix de s'exposer à des contenus culturels francophones relève du domaine privé ou du domaine public. La réalité est que ce choix relève simultanément des deux domaines. Ainsi, dans une démocratie, nous souhaitons protéger l'autonomie des citoyens et leur liberté de s'exposer à tel ou tel contenu culturel ou informationnel. Or le fait que les membres d'une même société soient exposés, au moins en partie, aux mêmes contenus permet de construire l'espace public sans lequel aucune démocratie ne saurait exister.

Pour cette raison, nous pouvons dire que l'utilisation du français dans le domaine de la culture et de l'information est un enjeu d'intérêt public, bien que la politique linguistique dans ce domaine doive maintenir un équilibre entre les buts poursuivis et le respect de l'autonomie des personnes. Toutefois, cet équilibre ne peut pas être établi de manière abstraite et décontextualisée. Il doit s'établir dans le cadre d'une discussion démocratique, qui doit à son tour s'appuyer sur des indicateurs fiables et sur une lecture informée de la situation.

Le concept de « langue commune »

La *Charte de la langue française*, à l'article 88.9, offre des indications utiles sur les enjeux d'intérêt public auxquels nous devons nous intéresser. En effet, elle définit la langue commune à partir de trois éléments :

- la langue d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes leur permettant d'interagir, de s'épanouir au sein de la société québécoise et de participer à son développement;
- la langue de la communication interculturelle qui permet à tous les Québécois de participer à la vie publique dans cette société;
- la langue permettant l'adhésion et la contribution à la culture distincte de cette nation.

¹⁶² Béland 1999.

Derrière chaque élément de cette définition se trouve un enjeu d'intérêt public que l'aménagement linguistique québécois cherche à traiter.

- La langue d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes : les nouveaux arrivants au Québec ont la possibilité d'opter pour le français ou l'anglais dans un grand nombre de situations de la vie courante. Or, les choix qu'ils font ont une incidence sur la présence relative de ces deux langues dans la société. S'ils adoptent le français moins fréquemment que la population d'accueil, cette langue sera de moins en moins présente, ce qui fera croître la pression sur la population qui préfère utiliser le français.
- La langue de la communication interculturelle : la présence d'un haut niveau de bilinguisme français-anglais au sein de la population québécoise fait en sorte que l'une ou l'autre langue peut être utilisée pour établir une communication interculturelle. Sans aménagement linguistique, la concurrence linguistique fait naître les enjeux d'efficacité, d'efficience et d'équité que nous avons discutés.
- La langue d'adhésion et de contribution à la culture distincte de la nation québécoise : la présence d'institutions, de pratiques et de référents culturels partagés facilite la délibération au sein d'un espace public commun. Dans une société fortement divisée et fragmentée, notamment sur le plan linguistique, cet espace public est plus difficile à faire naître. La langue des contenus culturels et informationnels auxquels les citoyens sont exposés est donc d'intérêt public.

Nous considérons que les divers indicateurs développés par l'OQLF et Statistique Canada au cours des dernières décennies nous permettent, pris conjointement, de documenter assez finement ces enjeux. Ainsi, nous devons résister à l'idée qu'il existerait un indicateur clé qui permettrait à lui seul d'établir le bilan de santé du français au Québec. Comme nous l'avons établi, le fait qu'une langue soit utilisée peut nous renseigner sur plusieurs éléments pertinents de la situation, que ce soient les compétences du locuteur, ses motivations à utiliser cette langue plutôt qu'une autre, ou encore les attitudes qu'il entretient à l'endroit de celle-ci. Pour bien comprendre comment les choix linguistiques engendrent divers problèmes d'intérêt public, nous devons donc nous appuyer sur un ensemble d'indicateurs permettant de documenter plus finement les dynamiques sociales à l'œuvre.

2.2.2 Des indicateurs congruents avec les moyens d'action disponibles

Le choix des indicateurs utilisés pour l'analyse et le suivi de la situation linguistique au Québec doit s'arrimer aux moyens d'action disponibles. Cette posture peut sembler évidente, mais elle nous pousse à interroger certains choix effectués dans la recherche démoulinguistique. Par exemple, est-il toujours pertinent de présenter les usages linguistiques en fonction de la langue maternelle ou de la langue parlée le plus souvent à la maison? En effet, les groupes linguistiques sont traditionnellement présentés selon trois ensembles mutuellement exclusifs (francophones, anglophones et allophones). Or, du point de vue des politiques publiques, ces groupes ne peuvent être liés à des moyens d'action réels, car il n'existe pas de politique spécifique orientée sur les allophones.

En revanche, il existe une loi sur l'immigration, qui s'accompagne d'un cadre réglementaire, de plans d'action et de programmes. Ainsi, il est crucial d'analyser la situation linguistique en fonction de facteurs congruents avec ces moyens d'action — tels que le statut d'immigration,

l'origine géolinguistique ou la connaissance du français —, parce que ces facteurs sont utiles à la formulation des politiques sur la sélection de l'immigration et la francisation.

La compréhension des mécanismes à l'œuvre

Pour appuyer la conception de politiques publiques pertinentes, les indicateurs doivent non seulement mesurer les usages linguistiques, mais aussi les principaux facteurs influençant ces choix. Par exemple, pour agir sur la consommation de contenus culturels québécois ou francophones, nous devons déterminer si une faible consommation de ces contenus reflète les préférences des consommateurs ou leurs difficultés à trouver ces contenus? La réponse à cette question orientera les mesures à mettre en œuvre. Il en va de même d'autres domaines de la vie sociale. Par exemple, si les clients communiquent en anglais dans les commerces, est-ce par manque de compétence en français ou est-ce le reflet d'une préférence linguistique? Sans une compréhension de ces facteurs, il nous est impossible de cibler les mesures appropriées.

Dans l'analyse de la situation linguistique, nous devons chercher à comprendre les mécanismes à l'œuvre dans différentes situations sociales, de manière à bien décrire les enjeux d'intérêt public qu'elles soulèvent. En pratique, cette analyse peut être difficile à réaliser. Prenons l'exemple de l'utilisation de l'anglais dans une réunion de travail au sein d'une entreprise québécoise. Cette situation ne pose pas nécessairement problème, par exemple, si les locuteurs sont anglophones, ou encore si l'entreprise reçoit de façon ponctuelle la visite de clients américains. En revanche, elle peut soulever des enjeux d'intérêt public si l'utilisation de l'anglais est rendue nécessaire par le fait que certains collègues québécois ne maîtrisent pas le français, ou encore si certains préfèrent utiliser l'anglais comme langue de communication interculturelle alors que d'autres préféreraient utiliser le français.

De plus en plus, l'OQLF intègre à ses enquêtes des questions sur les attitudes et les motivations derrière les choix linguistiques. Ces questions nous aident à mieux cerner les mécanismes sous-jacents ainsi que les leviers et les moyens d'action pertinents. Cela dit, même en l'absence de données sur les attitudes et les motivations, nous pouvons parfois formuler des hypothèses plausibles à leur sujet. Par exemple, en croisant les données sur la langue de travail avec les données sur la connaissance du français, la langue maternelle, la langue parlée à la maison ou la langue utilisée dans d'autres contextes (études, commerces, activités culturelles), nous pouvons inférer comment les compétences et les préférences des locuteurs ainsi que les normes d'usage influencent leurs choix linguistiques. Par exemple, si une personne utilise le français à la maison, aux études, dans les commerces et dans les activités culturelles, mais qu'elle travaille principalement en anglais dans une organisation où plusieurs personnes ne connaissent pas le français, nous pouvons nous demander si l'utilisation de l'anglais comme langue de travail correspond réellement à ses préférences.

2.2.3 Des indicateurs reflétant le pluralisme et la concurrence linguistiques

Un des principaux défis relatifs à l'interprétation des indicateurs linguistiques concerne le traitement des réponses multiples, c'est-à-dire les réponses de ceux qui disent utiliser à égalité différentes langues, ou encore utiliser régulièrement une langue en plus d'une autre, que ce soit à la maison, au travail ou dans d'autres circonstances. En raison de la part croissante de personnes bilingues, voire trilingues, dans la population québécoise, les démolinguistes constatent depuis longtemps une augmentation des réponses multiples.

La question de la répartition

Le traitement de ces réponses fait depuis longtemps l'objet de débats et de discussions animées¹⁶³. Faut-il répartir les réponses multiples entre le français et l'anglais dans le but d'obtenir une meilleure idée de l'évolution du poids relatif de ces deux langues? Si oui, selon quelle pondération? Sinon, doit-on considérer les réponses multiples comme autant de catégories à part, au risque de compliquer inutilement l'analyse? Ou encore, doit-on additionner l'ensemble des utilisations d'une langue, de manière à obtenir un portrait plus inclusif de la communauté de ses locuteurs¹⁶⁴?

Dans un document d'orientation sur l'interprétation des résultats du recensement, Statistique Canada présente deux approches de traitement des données linguistiques¹⁶⁵. La première est l'approche démolinguistique « classique », qui s'intéresse avant tout à la comparaison des caractéristiques et des comportements entre des groupes linguistiques mutuellement exclusifs. Cette approche, centrée sur les groupes linguistiques, propose de répartir les réponses multiples entre le français et l'anglais, ou encore entre le français, l'anglais et une troisième catégorie intitulée « français et anglais ». Cette méthode de répartition s'apparente à celle que privilégie l'OQLF dans ses plus récentes études, notamment pour le traitement des langues autres que le français et l'anglais. La seconde approche, à l'inverse, cherche à refléter de manière plus complète les pratiques individuelles dans une société marquée par le plurilinguisme¹⁶⁶. Elle est centrée sur les langues et les pratiques linguistiques, ce qui lui permet de considérer toutes les mentions de l'usage d'une langue sans répartir la population en groupes linguistiques préalablement définis. Ainsi, on insistera sur le nombre de locuteurs du français ou de l'anglais, selon leur degré d'utilisation de ces langues à la maison ou au travail, en distinguant le nombre de ceux qui les utilisent de façon exclusive, prédominante ou régulière.

Une approche adaptée au contexte

Selon le phénomène que l'on souhaite décrire, l'approche privilégiée sera différente. L'approche centrée sur les groupes linguistiques demeure pertinente pour mesurer l'évolution dans le temps du poids relatif du français et de l'anglais au sein de la population, en fonction de différents indicateurs. En revanche, elle présente le désavantage de masquer la complexité des pratiques linguistiques d'une part croissante de la population. De son côté, l'approche centrée sur les langues est plus adaptée pour tenir compte de la complexité qui se manifeste dans la

¹⁶³ Castonguay 2023; 2024; J.-P. Corbeil 2019; Paillé 2019b; 2019a.

¹⁶⁴ Marcoux *et al.* 2023.

¹⁶⁵ Statistique Canada 2020.

¹⁶⁶ Statistique Canada 2020.

population. Son inconvénient est cependant de compliquer la comparaison du poids relatif des langues entre elles et à travers le temps, un exercice pourtant nécessaire pour ceux qui souhaitent apprécier les rapports de force et les dynamiques de concurrence en présence dans différents domaines. Depuis le recensement de 2021, cette difficulté est accentuée par les changements apportés aux questions sur les langues parlées à la maison et au travail. Ces changements ont réduit de façon importante le nombre de réponses multiples au Québec ainsi que la comparabilité avec les recensements antérieurs.

Il n'est pas nécessaire d'adopter une position tranchée dans ce débat. Les réponses multiples nous informent sur certains éléments pertinents de la situation linguistique. Plus particulièrement, elles nous permettent d'étudier les causes de la diversification des pratiques linguistiques (l'immigration, l'investissement dans l'apprentissage des langues, les transformations de l'économie ou de l'espace numérique, etc.) et de repérer les contextes dans lesquels l'usage exclusif, prédominant et secondaire de chaque langue s'impose. Néanmoins, les stratégies de répartition entre « groupes linguistiques » conservent leur utilité. Plus particulièrement, elles nous permettent de comparer le poids relatif du français par rapport à l'anglais selon divers indicateurs et contextes ainsi que de mesurer son évolution dans le temps. Cette comparaison est essentielle pour établir si la croissance du plurilinguisme se fait de manière équilibrée ou si elle s'effectue au détriment de l'une des deux langues.

2.3 La théorie du changement

Un des mandats du Commissaire à la langue française est de recommander des mesures susceptibles de favoriser l'usage du français comme langue commune. Pour élaborer des propositions pertinentes, nous devons établir des liens logiques entre les objectifs, les résultats attendus et les indicateurs qui permettront d'en faire le suivi. Pour compléter notre cadre théorique, nous proposons donc une théorie du changement, qui inscrit la politique linguistique dans le cadre plus large de la gestion des politiques publiques.

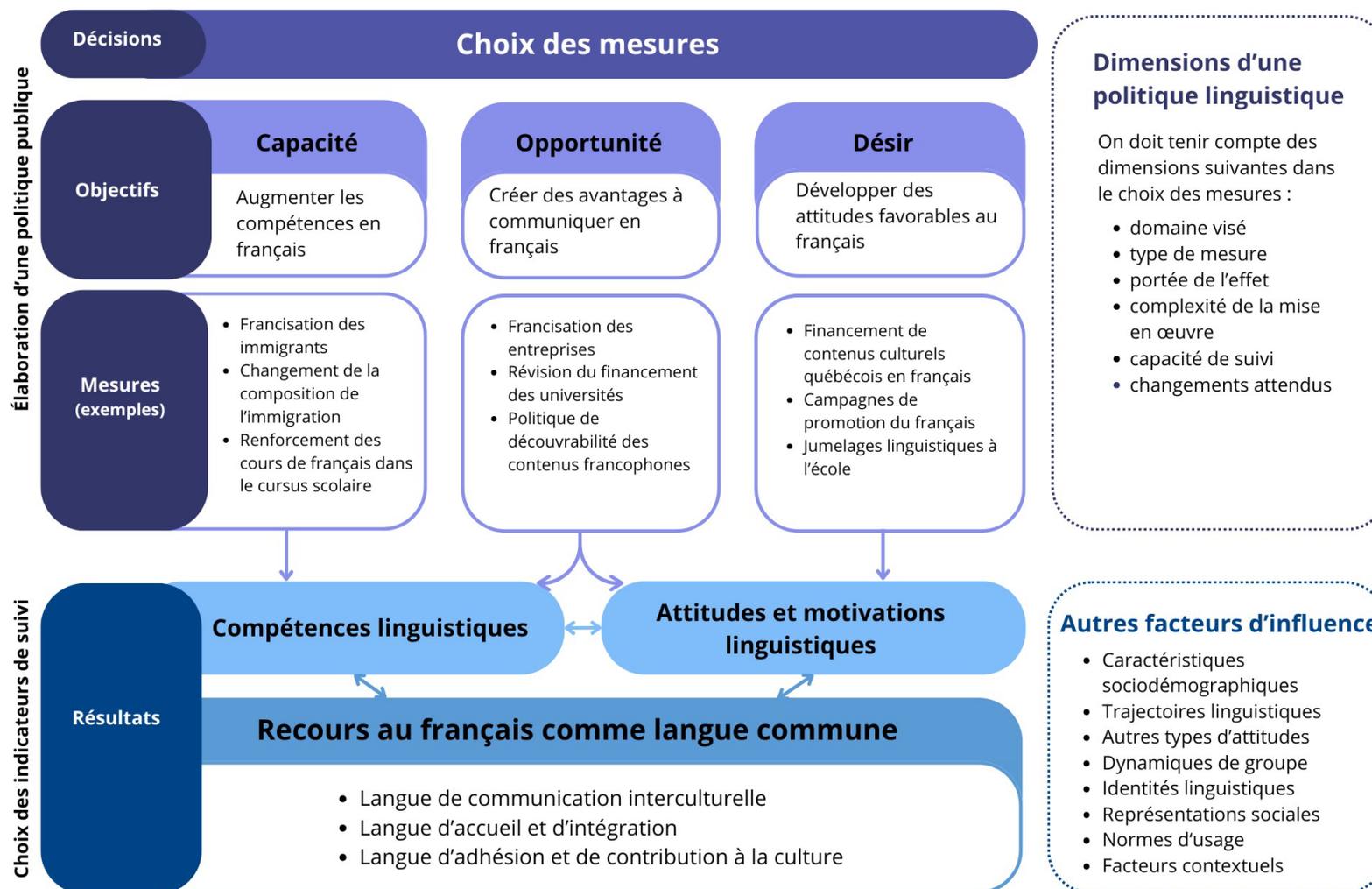
Par « théorie du changement », nous entendons un cadre logique qui décrit comment une politique, un programme ou une intervention gouvernementale est censé produire des changements désirés. Une telle théorie sert à expliciter les mécanismes par lesquels l'action publique est susceptible de mener aux objectifs qu'elle vise.

La figure 2 présente un modèle logique basé sur l'approche explicative des choix linguistiques présentée plus haut. Ce modèle est inspiré d'approches développées pour analyser les politiques linguistiques et leurs effets¹⁶⁷. Il établit un lien logique entre :

- le processus d'élaboration d'une politique linguistique, y compris les objectifs qu'on se fixe, le choix des mesures et les dimensions à prendre en compte pour la mise en œuvre de telles mesures;
- les résultats, c'est-à-dire les choix linguistiques effectués par la population et leurs principaux intrants (compétences, motivations et attitudes), tels qu'on peut les mesurer à l'aide d'indicateurs de suivi.

¹⁶⁷ Flatharta *et al.* 2009; Grin 2003; Grin 2002; Grin et Vaillancourt 1998; Laakso *et al.* 2016.

Figure 2 – La théorie du changement d'une politique linguistique



Nous avons déjà expliqué plusieurs composantes de ce modèle, notamment les intrants des choix linguistiques et les indicateurs d'usage potentiels. Dans la suite de cette section, nous complétons cette explication en précisant :

1. les trois principaux objectifs que peut poursuivre une politique linguistique;
2. les différentes dimensions que nous pouvons utiliser pour décrire les mesures de la politique linguistique.

2.3.1 Les trois principaux objectifs d'une politique linguistique

Pour qu'une langue puisse être utilisée dans un environnement linguistique donné, trois conditions sous-jacentes doivent être réunies. Les locuteurs doivent :

- avoir la capacité de communiquer dans cette langue;
- en avoir la possibilité;
- être disposés à le faire.

Nous empruntons ces trois conditions au modèle développé par Grin et Vaillancourt¹⁶⁸ pour appuyer l'élaboration d'une politique de promotion du maori en Nouvelle-Zélande. Ce modèle a par la suite été appliqué à d'autres langues régionales ou minoritaires, notamment dans le contexte européen¹⁶⁹.

Ces trois conditions nous permettent de formuler trois objectifs que peut viser une politique linguistique, que ce soit dans le contexte québécois ou ailleurs :

- augmenter les compétences en français;
- créer des avantages à communiquer en français;
- développer des attitudes et des motivations favorables au français.

Ainsi, une mesure de politique linguistique peut d'abord viser le premier objectif, c'est-à-dire augmenter le nombre ou la proportion de personnes capables d'utiliser le français dans un contexte donné. Le niveau de compétence requis pour utiliser le français varie évidemment selon les contextes. Ainsi, une connaissance intermédiaire peut suffire pour utiliser la langue dans le cadre de transactions simples, alors qu'une connaissance avancée est requise pour réaliser des tâches professionnelles complexes ou s'intégrer pleinement à la culture. La sélection d'une immigration francophone, la francisation des personnes adultes et le renforcement du français dans le système éducatif sont des exemples de mesures visant à accroître les compétences en français.

Le deuxième objectif fait référence au contexte social, dans lequel l'utilisation du français peut être plus ou moins avantageuse. La politique linguistique peut ainsi viser à renforcer les institutions et les réseaux de socialisation où l'usage du français est profitable. Nous pensons évidemment aux mesures qui soutiennent l'utilisation du français dans le système éducatif, à la francisation des milieux de travail, de même qu'aux mesures qui appuient la production, la diffusion et la découverte de contenus culturels en français.

¹⁶⁸ Grin et Vaillancourt 1998.

¹⁶⁹ Flatharta *et al.* 2009; Grin 2003; Laakso *et al.* 2016.

Le troisième objectif vise finalement les attitudes et les motivations, qui sont particulièrement importantes pour les langues minoritaires, qui se trouvent généralement dans un contexte de concurrence linguistique. Ainsi, l'ensemble des participants à une conversation peuvent maîtriser le français, mais préférer utiliser l'anglais, si cette langue est également disponible comme langue commune. Les mécanismes permettant de renforcer efficacement les attitudes favorables au français restent malheureusement mal compris. Néanmoins, nous pouvons penser que l'exposition aux contenus culturels en français, les campagnes publicitaires, les mesures de promotion du français et les jumelages interculturels exercent une certaine influence à cet égard.

2.3.2 Les dimensions d'une politique linguistique

Il est essentiel d'appréhender la complexité de l'environnement dans lequel une politique linguistique est mise en œuvre. Pour ce faire, nous proposons de prendre en compte différentes dimensions que nous jugeons importantes au moment d'élaborer des mesures visant à accroître l'utilisation d'une langue.

Les principales dimensions d'une politique linguistique que nous avons retenues sont les suivantes :

- le domaine visé;
- le type de mesure;
- la portée de l'effet;
- la complexité de la mise en œuvre;
- la capacité de suivi;
- les changements attendus¹⁷⁰.

Dans les sous-sections qui suivent, nous présentons brièvement chacune de ces dimensions et nous expliquons pourquoi nous en tenons compte dans notre cadre théorique.

Le domaine visé

Le domaine désigne le secteur de la vie en société visé par la politique linguistique. Par exemple, dans le contexte québécois, la *Charte de la langue française* vise explicitement les domaines de la législation, de la justice, de l'administration, des organismes parapublics, du travail, du commerce, des affaires et de l'enseignement. De manière plus large, la *Charte* vise à établir le statut du français comme langue commune de la société québécoise. À ce titre, elle en fait la langue d'accueil et d'intégration, la langue de communication interculturelle et la langue d'adhésion et de contribution à la culture distincte de la nation québécoise. Nous considérons important de préciser le domaine visé par une mesure en particulier afin de bien cerner les responsables gouvernementaux et les acteurs interpellés par sa mise en œuvre.

¹⁷⁰ Nous nous inspirons largement de Grin 2022, qui propose de prendre en compte huit dimensions analytiques distinctes : le type de politique, le domaine visé, la sphère visée, les acteurs visés, les instruments, les ressources, les cibles et les liens de causalité entre les intrants, les extrants et les résultats attendus.

Le type de mesure

Pour guider les décideurs dans l'élaboration de la politique linguistique, nous devons préciser le type de mesure envisagé¹⁷¹. Dans son *Guide d'élaboration des politiques publiques*¹⁷², le ministère du Conseil exécutif distingue six moyens pour répondre aux objectifs d'une politique publique :

- des interventions effectuées auprès d'autres gouvernements ou d'autres acteurs (interventions auprès du gouvernement fédéral, de gouvernements ou d'organismes partenaires du gouvernement du Québec, etc.);
- des initiatives de nature légale ou réglementaire (dépôt de projets de loi, de règlements, etc.);
- des transformations institutionnelles (création ou transformation d'organismes, etc.);
- des programmes gouvernementaux;
- des mesures fiscales;
- des dotations budgétaires.

Les moyens envisagés peuvent être de nature incitative ou contraignante. Dans le cas d'une politique linguistique, les mesures incitatives peuvent inclure le soutien à l'apprentissage, l'offre de services gouvernementaux ou l'appui à la production culturelle ou éducative dans la langue minoritaire. Les mesures plus contraignantes peuvent inclure une décentralisation des pouvoirs vers des instances gouvernementales contrôlées par une minorité linguistique (notamment si celle-ci est concentrée sur un territoire particulier), ou encore l'obligation légale ou réglementaire, pour l'administration publique et les personnes morales ou physiques, de connaître ou d'utiliser sa langue dans certains contextes, que ce soit de manière exclusive ou non.

Les mesures incitatives et contraignantes ont tendance à soulever des enjeux d'ordre différent. L'enjeu principal des mesures incitatives concerne généralement leur efficacité ou leur rapport avantages-coûts. Les mesures visant à soutenir l'apprentissage des langues, par exemple, peuvent s'avérer coûteuses, alors que leur efficacité risque de demeurer limitée si l'apprenant n'évolue pas dans un contexte où la langue qu'il apprend lui est réellement utile. L'offre de services en langue minoritaire, quant à elle, ne suffit parfois pas à renverser les rapports de force existants entre les langues. Sans évaluation rigoureuse des politiques et des programmes, des mesures gouvernementales peu efficaces ou efficientes peuvent être reconduites sans fin.

Les débats qu'engendrent les mesures contraignantes sont plus souvent liés aux limites qu'elles imposent à la liberté individuelle. Au Québec, les dispositions contraignantes découlant de la *Charte de la langue française* et concernant la fréquentation scolaire, la langue du travail et du commerce, ou encore la langue de l'État et de la justice sont sans contredit celles qui ont soulevé le plus de débats depuis les années 1970, que ce soit parce qu'elles limitent les choix individuels (p. ex., en matière d'affichage ou de fréquentation scolaire), ou encore parce qu'elles obligent l'administration, les personnes physiques et les personnes morales à utiliser le français dans

¹⁷¹ Habituellement, on distingue les mesures liées au statut de la langue de celles liées à son corpus. Alors que les premières concernent la position d'une langue par rapport aux autres, les secondes touchent les composantes internes du langage, comme sa grammaire ou sa terminologie. Voir Kloss 1969. Cependant, nous nous concentrons ici uniquement sur les aménagements relatifs au statut du français, ce qui inclut les interventions visant la maîtrise de cette langue sans pour autant se positionner sur ses composantes internes.

¹⁷² Ministère du Conseil exécutif 2019 : 21.

certaines circonstances. La tension entre la liberté individuelle et les contraintes découlant de la législation linguistique s'est trouvée au cœur des nombreux litiges touchant à la *Charte de la langue française*.

La portée de l'effet

La portée de l'effet réfère essentiellement à la population visée par une mesure. Les acteurs visés par une mesure de politique linguistique peuvent se situer à trois niveaux :

- le niveau micro, qui concerne les individus;
- le niveau méso, qui concerne les organisations;
- le niveau macro, qui concerne la société dans son ensemble.

Cette distinction est importante, car les incitatifs et les contraintes vont différer selon le type d'acteur visé.

Au niveau micro, les politiques peuvent cibler les compétences linguistiques ou les attitudes des individus avec des programmes éducatifs, des subventions pour des cours de langue ou des campagnes de sensibilisation à grande échelle.

Au niveau méso, les mesures visent des organisations, comme les entreprises ou les institutions éducatives, que ce soit par des obligations ou par la promotion de l'utilisation d'une langue dans le milieu professionnel ou éducatif.

Au niveau macro, nous trouvons des mesures qui visent, de manière non ciblée, un ensemble d'organisations par l'entremise d'une politique industrielle, d'une politique éducative ou d'une politique culturelle.

Chaque niveau nécessite donc une approche différente, adaptée à son contexte et à ses acteurs spécifiques.

La complexité de la mise en œuvre

La complexité de la mise en œuvre d'une mesure dépend des ressources nécessaires à sa réalisation, du nombre et de la diversité des acteurs impliqués dans sa mise en œuvre, ainsi que des caractéristiques des destinataires visés. Par exemple, une mesure de politique linguistique visant l'enseignement supérieur concerne à la fois l'allocation des ressources (p. ex. en allouant des ressources supplémentaires aux établissements d'enseignement supérieur francophones) et la répartition des ressources entre les acteurs (en redistribuant les ressources des établissements d'enseignement supérieur anglophones vers le réseau francophone). Si une mesure nécessite la création d'une nouvelle institution, par exemple, ou vise la coordination et la coopération de plusieurs acteurs agissant à des niveaux d'intervention différents, alors la complexité de sa mise en œuvre augmente. Nous considérons important de tenir compte de cette dimension dans le but d'informer les décideurs de la manière la plus réaliste possible des défis associés à la mise en œuvre d'une mesure.

La capacité de suivi

La capacité de suivi réfère à la présence, ou non, de sources de données et d'indicateurs qui nous permettent de détecter les changements qu'une mesure prétend produire. Ainsi, une mesure qui vise à accroître les compétences en français d'une partie de la population doit disposer d'indicateurs mis à jour régulièrement sur les compétences en français de cette population. De même, une mesure qui a pour objectif de modifier les attitudes linguistiques de la population doit s'appuyer sur des enquêtes documentant l'évolution de ces attitudes. Finalement, une mesure qui cherche à accroître les contextes favorables à l'utilisation du français doit trouver une manière de mesurer l'évolution de ces contextes dans le temps.

De manière cruciale, la capacité de suivi dépend également du calendrier de production des données et des indicateurs. Par exemple, des données produites de manière peu fréquente, comme celles du recensement, sont généralement insuffisantes pour guider la mise en œuvre d'une mesure et y apporter des ajustements en temps opportun. Pour cette raison, l'utilisation de tableaux de bord, regroupant des données administratives et des données d'enquête recueillies de manière plus fréquente, est souvent nécessaire pour guider la prise de décision.

Les changements attendus

Pour bien appréhender la complexité de l'environnement dans lequel une politique linguistique est mise en œuvre, l'existence d'indicateurs de suivi et de cibles à atteindre ne suffit pas. Il est également nécessaire de qualifier notre compréhension des mécanismes causaux sous-jacents et la force de ces mécanismes qui sous-tendent les changements engendrés par une mesure. Cette dimension est cruciale. En effet, pour évaluer les effets d'une mesure, on doit établir les liens entre les intrants (les ressources investies dans une politique), les extrants (les effets directs de l'intervention) et les résultats. Par exemple, dans le cas d'une politique d'aménagement linguistique dans le marché du travail, les intrants comprennent les outils mis à la disposition des entreprises ou les ressources allouées à l'inspection, les extrants sont les politiques linguistiques internes mises en place par les entreprises, et les résultats tendent vers une plus grande utilisation du français au travail dans le secteur privé. La mise en place de ces mécanismes aide à établir la confiance que peuvent avoir les décideurs qui choisissent d'aller de l'avant avec une mesure.

3

Conclusion

3. Conclusion

Ce document d'orientation a pour objectif d'appuyer l'analyse du Commissaire à la langue française concernant l'évolution de la situation linguistique au Québec. Nous avons d'abord présenté une recension des écrits qui mobilise trois approches théoriques complémentaires — démolinguistique, sociolinguistique et économique. Combiner ces trois approches, qui évoluent souvent de manière cloisonnée, nous permet de mieux comprendre les déterminants des usages linguistiques dans le contexte québécois. Nous avons mis l'accent sur les facteurs et les mécanismes qui sous-tendent les choix linguistiques individuels pour informer l'élaboration de politiques publiques favorisant l'utilisation du français comme langue commune.

Le document présente également un cadre théorique qui propose un modèle explicatif des choix linguistiques. Ce modèle prend en compte divers éléments, tels que les compétences linguistiques, les attitudes, les motivations ainsi que les facteurs contextuels et sociodémographiques. Il s'efforce d'offrir une vision structurée des mécanismes influençant les décisions linguistiques, en intégrant les éléments les plus pertinents des approches théoriques recensées.

La section consacrée aux indicateurs linguistiques met en évidence l'abondance de données disponibles au Québec pour suivre l'évolution des pratiques linguistiques. Ces indicateurs, bien que nombreux, nécessitent une interprétation prudente et nuancée, car ils ne capturent qu'une partie de la réalité linguistique. Le document établit des principes directeurs pour l'utilisation de ces indicateurs, en veillant à ce qu'ils soient alignés avec les objectifs d'intérêt public et les leviers disponibles.

Enfin, le cadre théorique propose une théorie du changement, qui vise à établir une cohérence entre les objectifs des politiques linguistiques, les moyens d'action et les résultats escomptés. Cette théorie du changement cherche à clarifier comment les interventions politiques peuvent influencer les choix linguistiques et contribuer à l'usage du français comme langue commune.

En reliant les analyses théoriques aux objectifs pratiques de la politique linguistique, ce document offre un outil méthodologique pour appuyer la prise de décision et l'élaboration de mesures visant à renforcer la place du français comme langue commune au Québec.

4

Bibliographie

4. Bibliographie

- Aldekoa, J., et Gardner, N. Turning Knowledge of Basque into Use: Normalisation Plans for Schools. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism* 5, n° 6 (1 décembre 2002), 339-54. <https://doi.org/10.1080/13670050208667766>.
- Arel, D. (2002). Language categories in censuses: backward-or forward-looking? *Census and identity: The politics of race, ethnicity, and language in national censuses*, 1, 92.
- Aydemir, A. et Skuterud, M. (2005). Explaining the deteriorating entry earnings of Canada's immigrant cohorts, 1966-2000. *Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'économique*, 38(2), 641-672.
- Bakhshaei, M. (2013). *L'expérience socioscolaire d'élèves montréalais originaires de l'Asie du Sud: dynamiques familiales, communautaires et systémiques*. Université de Montréal.
- Ballinger, S., Brouillard, M., Ahojja, A., Kircher, R., Polka, L. et Byers-Heinlein, K. (2022). Intersections of official and family language policy in Quebec. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 43(7), 614-628. <https://doi.org/10.1080/01434632.2020.1752699>
- Becker, G. S. (2009). *Human capital: A theoretical and empirical analysis, with special reference to education*. Chicago : University of Chicago Press.
- Béland, P. (1995). *Indicateurs de la langue du travail au Québec édition 1994*. Conseil de la langue française.
- Béland, P. (1999). *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997*. Conseil de la langue française. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs48140>
- Béland, P. (2004). *Les langues du travail dans la région de Montréal en 2001*. Conseil supérieur de la langue française. <https://web.archive.org/web/20181205205133/http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf206/f206.pdf>
- Béland, P. (2008). *Langue et immigration, langue du travail : éléments d'analyse*. Conseil supérieur de la langue française.
- Béland, P. (2009). *Suivre l'évolution de la situation linguistique au Québec au XXI^e siècle*. Conseil supérieur de la langue française.
- Bélanger, A., Lachapelle, R. et Sabourin, P. (2011). *Persistance et orientation linguistiques de divers groupes d'allophones au Québec*. Montréal : Office québécois de la langue française. https://www.researchgate.net/profile/Patrick-Sabourin/publication/320615103_Persistance_et_orientation_linguistiques_de_divers_groupes_d'allophones_au_Quebec/links/59f07b46458515bfd07bf41f/Persistance-et-orientation-linguistiques-de-divers-groupes-dallophones-au-Quebec.pdf

- Bélanger, A., Sabourin, P. et Lachapelle, R. (2011). Une analyse des déterminants de la mobilité linguistique intergénérationnelle des immigrants allophones au Québec. *Cahiers québécois de démographie*, 40(1), 113-138.
- Bélanger, A. et Vézina, S. (2016a). *Analyse du niveau de littératie en français au Québec: une comparaison entre natifs et immigrants*. Conseil supérieur de la langue française.
- Bélanger, A. et Vézina, S. (2016b). L'impact de la connaissance des langues officielles, du niveau de littératie et du pays d'origine sur le risque de surqualification au travail des immigrants canadiens. *Cahiers québécois de démographie*, 45(2), 145-166.
- Benjamin, C. (2001). La participation des immigrants et de leurs descendants à la société québécoise. Institut de la statistique (dir.), *Portrait social du Québec. Données et analyses*, 575-611.
- Boissonneault, M. et Vogt, P. (2021). A systematic and interdisciplinary review of mathematical models of language competition. *Humanities and Social Sciences Communications*, 8(1), 1-12. <https://doi.org/10.1057/s41599-020-00683-9>
- Bouchard, P. (2002). La langue du travail: une situation qui progresse, mais toujours teintée d'une certaine précarité. *Revue d'aménagement linguistique*, 85-106.
- Bouchard-Coulombe, C. (2011). La transmission de la langue maternelle aux enfants : le cas des couples linguistiquement exogames au Québec. *Cahiers québécois de démographie*, 40(1), 87-111. <https://doi.org/10.7202/1006633ar>
- Bourbeau, R., Robitaille, N. et Ouellet, R. (2011). Caractéristiques du quartier de résidence et comportements linguistiques des immigrants allophones de la RMR de Montréal. *Portrait démolinquistique*. Office québécois de la langue française.
- Bourhis, R. Y. (1984). *Cross-cultural communication in Montreal: two field studies since Bill 101*. 1984(46), 33-48. <https://doi.org/10.1515/ijsl.1984.46.33>
- Bourhis, R. Y., Montaruli, E. et Amiot, C. E. (2007). Language planning and French-English bilingual communication: Montreal field studies from 1977 to 1997. *International Journal of the Sociology of Language*, 185, 187-224.
- Bousmah, I. et Grenier, G. (2021). Immigrant linguistic integration in the multilingual context of Montreal. *Language Problems and Language Planning*, 45(1), 80-104. <https://doi.org/10.1075/lplp.20020.gre>
- Bousmah, I., Grenier, G. et Gray, D. M. (2021). Linguistic Distance, Languages of Work and Wages of Immigrants in Montreal. *Journal of Labor Research*, 42(1), 1-28. <https://doi.org/10.1007/s12122-020-09316-1>
- Breton, A., Mieszkowski, P. et Vaillancourt, F. (1985). L'investissement linguistique et la francisation du Québec. *Documentation du Conseil de la langue française, Centre de recherche en développement économique de l'Université de Montréal*.
- Calvet, L.-J. (1999). Aux origines de la sociolinguistique la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964). *Langage & société*, 88(1), 25-57.
- Carlos, J.-P. (2018). « Le bilinguisme qui nous tue » : André d'Allemagne et la condamnation du bilinguisme institutionnel au Québec (1958-1968). *Bulletin d'histoire politique*, 26(2), 154-170. <https://doi.org/10.7202/1043771ar>

- Caron-Malenfant, É., Corbeil, J.-P. et Bastien, N. (2023). La mesure des transferts linguistiques au Québec : différentes approches et considérations méthodologiques. Dans J.-P. Corbeil, R. Marcoux et V. Piché, *Le français en déclin ? Repenser la francophonie québécoise* (p. 188-205). Del Busso.
- Carpentier, A. (2004). *Tout est-il joué à l'arrivée? Étude de facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes*. Conseil supérieur de la langue française.
<https://web.archive.org/web/20181205205139/http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf204/f204.pdf>
- Castonguay, C. (1992). L'orientation linguistique des allophones à Montréal. *Cahiers québécois de démographie*, 21(2), 95-118.
- Castonguay, C. (1994a). Évolution récente de l'assimilation linguistique au Canada. Dans C. Poirier, *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord* (p. 277-311). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Castonguay, C. (1994b). *L'assimilation linguistique: mesure et évolution, 1971-1986* (Vol. 41). Conseil de la langue française.
- Castonguay, C. (2002). Assimilation linguistique et remplacement des générations francophones et anglophones au Québec et au Canada. *Recherches sociographiques*, 43(1), 149-182.
- Castonguay, C. (2023). L'aveuglement volontaire de Jean-Pierre Corbeil. *L'aut'journal*.
<https://lautjournal.info/20231124/laveuglement-volontaire-de-jean-pierre-corbeil>
- Castonguay, C. (2024). La francophonie repensée de Jean-Pierre Corbeil. *L'aut'journal*.
<https://lautjournal.info/20240612/la-francophonie-repensee-de-jean-pierre-corbeil>
- Central Statistics Office. (2023). *Census 2022 Profile 8 — The Irish Language and Education*. Central Statistics Office. <https://www.cso.ie/en/releasesandpublications/ep/cpp8/census2022profile8-theirishlanguageandeducation/>
- Chénard, C. et Van Schendel, N. (2002). *Travailler en français au Québec: les perceptions de travailleurs et de gestionnaires*. Office de la langue française.
- Chiswick, B. R. (1991). Speaking, reading, and earnings among low-skilled immigrants. *Journal of Labor Economics*, 9(2), 149-170.
- Chiswick, B. R. et Miller, P. W. (1994). Language choice among immigrants in a multi-lingual destination. *Journal of Population Economics*, 7(2), 119-131.
- Chiswick, B. R. et Miller, P. W. (2003). The complementarity of language and other human capital: Immigrant earnings in Canada. *Economics of Education Review*, 22(5), 469-480.
- Christofides, L. N. et Swidinsky, R. (2010). The economic returns to the knowledge and use of a second official language: English in Quebec and French in the rest-of-Canada. *Canadian Public Policy*, 36(2), 137-158.
- Church, J. et King, I. (1993). Bilingualism and network externalities. *Canadian Journal of Economics*, 26(2), 337-345.

- Civico, M. (2019a). The complexity of knowledge sharing in multilingual corporations: evidence from agent-based simulations. *Empirica*, 46(4), 767-795.
<https://doi.org/10.1007/s10663-019-09435-8>
- Civico, M. (2019b). The Dynamics of Language Minorities: Evidence from an Agent-Based Model of Language Contact. *Journal of Artificial Societies and Social Simulation*, 22(4), 3.
- Comité interministériel sur la situation de la langue française (Québec) (1995). *Le français, langue commune: enjeu de la société québécoise: bilan de la situation de la langue française au Québec en 1995: rapport du Comité interministériel sur la situation de la langue française*. Direction des communications du ministère de la Culture et des Communications.
- Commissaire à la langue française. (2023). *Consultation publique sur la planification de l'immigration au Québec. Période 2024-2027*. Commissaire à la langue française.
<https://commissairelanguefrancaise.quebec/publications/memoires/memoire-immigrationQuebec.pdf>
- Commission for Welsh-speaking Communities. (2024). *Empowering communities, strengthening the Welsh language. The Report of the Commission for Welsh-speaking Communities on communities with a higher density of Welsh speakers*.
<https://www.gov.wales/sites/default/files/publications/2024-08/empowering-communities-strengthening-the-welsh-language.pdf>
- Comunidad Autónoma de Euskadi. (2023). *VII Encuesta Sociolingüística 2021*.
https://bideoak2.euskadi.eus/2023/03/20/news_84431/VII_ENCUESTA_SOCIOLING%C3%9C%C3%8DSTICA_resumen.pdf
- Conseil supérieur de la langue française. (2002). *Les enfants de la Loi 101. Groupes de discussions exploratoires*. Conseil supérieur de la langue française.
- Corbeil, J.-C. (1973). *Essai de définition du bilinguisme fonctionnel : l'expérience québécoise (Études, recherches et documentation)*. Régie de la langue française.
<https://corbeil.recherche.usherbrooke.ca/document-corbeil-1973-b>
- Corbeil, J.-C. (2013). *L'embarras des langues: Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*. Québec Amérique.
- Corbeil, J.-P. (2008). *L'utilisation des langues en milieu de travail au Canada* (No 97-555-X au catalogue). Statistique Canada.
https://www12.statcan.gc.ca/access_acces/push_pdf.cfm?FILE_REQUESTED=\français\census06\analysis\langwork\pdf&File_Name=97-555-XIF2006051.pdf
- Corbeil, J.-P. (2019). La langue de travail au Québec en 2006 et 2016 : une réplique à Michel Paillé. *Cahiers québécois de démographie : revue internationale d'étude des populations*, 48(2), 229-231. <https://doi.org/10.7202/1074183ar>
- Corbeil, J.-P. (2020). Catégories et frontières. Le recensement et la construction sociale, politique et scientifique des groupes ethnolinguistiques au Canada. *Diversité urbaine*, 20(2), 13-33. <https://doi.org/10.7202/1075456ar>
- Corbeil, J.-P. (2021). Sortir des ornières de la démolinguistique classique: mieux comprendre l'évolution du français au Québec. *Recherches sociographiques*, 62(1), 191-205.

- Corbeil, J.-P. (2023a). Éducation postsecondaire et langue : une causalité à repenser. Dans J.-P. Corbeil, R. Marcoux et V. Piché, *Le français en déclin ? Repenser la francophonie québécoise* (p. 320-323). Del Busso.
- Corbeil, J.-P. (2023b). Une lecture plus nuancée de l'état de la situation linguistique au Québec en 2023. Dans J.-P. Corbeil, R. Marcoux, et V. Piché, *Le français en déclin? Repenser la francophonie québécoise* (p. 42-95). Del Busso.
- Corbeil, J.-P. et Houle, R. (2013). *Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal*. Québec, Gouvernement du Québec, Office québécois de la langue française.
https://oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/etudes2013/20130823_trajectoires-et-langue-usage-public.pdf
- Corbeil, J.-P., Houle, R. et Charron, M. (2012). *Les langues de travail au Québec en 2006*. Office québécois de la langue française.
https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/etudes2012/20121126_langue_travail_QC2006.pdf
- Cornelissen, L. (2022). *L'effet de l'évolution de la structure industrielle et professionnelle sur l'utilisation des langues au travail dans la RMR de Montréal*. Colloque de l'OSDEF.
- Cornelissen, L. (2023). L'évolution de la composition industrielle de l'économie québécoise a-t-elle affecté l'usage des langues au travail ? Dans J.-P. Corbeil, R. Marcoux et V. Piché, *Le français en déclin ? Repenser la francophonie québécoise* (p. 305-319). Del Busso.
- Coulombe, S., Grenier, G. et Nadeau, S. (2014). Human capital quality and the immigrant wage gap. *IZA Journal of Migration*, 3(1), 14. <https://doi.org/10.1186/2193-9039-3-14>
- Curdt-Christiansen, X. L. (2009). Invisible and visible language planning: ideological factors in the family language policy of Chinese immigrant families in Quebec. *Language Policy*.
https://www.academia.edu/10480323/Invisible_and_visible_language_planning_ideological_factors_in_the_family_language_policy_of_Chinese_immigrant_families_in_Quebec
- Curdt-Christiansen, X. L. (2018). Family language policy. *The Oxford handbook of language policy and planning*, 1, 420-441.
- Das, S. (2008). The Talk of Tamils in Multilingual Montreal: A Study of Intersecting Language Ideologies in Nationalist Quebec. *Studies in Ethnicity and Nationalism*, 8(2), 230-247.
<https://doi.org/10.1111/j.1754-9469.2008.00013.x>
- De Houwer, A. (1999). Environmental factors in early bilingual development: The role of parental beliefs and attitudes. Dans G. Extra et L. Verhoeven, *Bilingualism and Migration* (p. 75-96), De Gruyter.
- Direcció General de Política Lingüística. (2018). *Els usos lingüístics de la població de Catalunya*. Generalitat de Catalunya : Departament de Cultura.
https://llengua.gencat.cat/web/.content/documents/publicacions/publicacions_en_linia/arxius/eulp2018-opuscle.pdf
- Dörnyei, Z. (2003). Attitudes, orientations, and motivations in language learning: Advances in theory, research, and applications. *Language Learning*, 53(S1), 3-32.
- Dragojevic, M. (2017). Language attitudes. Dans *Oxford research encyclopedia of communication*.

- Edwards, A. et Fuchs, R. (2018). A cluster analysis of attitudes to English in Germany and the Netherlands. *World Englishes*, 37(4), 653-667.
- El-Dash, L. G. et Busnardo, J. (2001). Brazilian attitudes toward English: dimensions of status and solidarity. *International Journal of Applied Linguistics*, 11(1), 57-74.
<https://doi.org/10.1111/1473-4192.00004>
- Flatharta, Ó., Williams, C., Grin, F. et Bianco, J. L. (2009). *20-Year Strategy for the Irish Language. Report Prepared for the Department of Community, Rural and Gaeltacht Affairs*. Dublin: Fiontar Programme, DCU.
- Foggin, P. & Polèse, M. (1976). *La géographie sociale de Montréal en 1971*. INRS-Urbanisation.
- Forsberg Lundell, F., Arvidsson, K. et Bouchard, M.-E. (2022). Language ideologies and second language acquisition: the case of French long-term residents in Sweden. *Journal of Multilingual and Multicultural Development* (en ligne).
<https://doi.org/10.1080/01434632.2022.2099408>
- Galante, A. et dela Cruz, J. W. N. (2021). Plurilingual and pluricultural as the new normal: an examination of language use and identity in the multilingual city of Montreal. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 45(4), 868-883.
<https://doi.org/10.1080/01434632.2021.1931244>
- García, O. (2017). Problematizing linguistic integration of migrants: The role of translanguaging and language teachers. Dans J.-C. Beacco, J.-H. Krumm, D. Little et P. Thalgot, (dir), *The linguistic integration of adult migrants/L'intégration linguistique des migrants adultes* (p. 11-26), De Gruyter.
- Gardner, R. C. et Lambert, W. E. (1972). *Attitudes and motivation in second-language learning*, Newbury House.
- Gardner, R. C. et MacIntyre, P. D. (1993). On the measurement of affective variables in second language learning. *Language Learning*, 43(2), 157-194.
- Garrett, P. (2010). *Attitudes to language*. Cambridge University Press.
- Gasiorek, J., Weatherall, A. et Watson, B. (2021). Interactional Adjustment: Three Approaches in Language and Social Psychology. *Journal of Language and Social Psychology*, 40(1), 102-119. <https://doi.org/10.1177/0261927X20965652>
- Genesee, F. et Holobow, N. E. (1989). Change and stability in intergroup perceptions. *Journal of language and social psychology*, 8(1), 17-38.
- Giles, H. et Rakić, T. (2014). Language attitudes: Social determinants and consequences of language variation. *The Oxford handbook of language and social psychology*, 11-26.
- Girard-Lamoureux, C. (2004). *La langue d'usage public des allophones scolarisés au Québec*. Conseil supérieur de la langue française.
- Goalabré, F. (2013). Immersion Schools are an educational success, but do they contribute to the revitalisation of Breton and Gaelic as everyday languages? Dans J. Cruickshank et R. McColl Millar, *After the Storm: Papers from the Forum for Research on the Languages of Scotland and Ulster triennial meeting, Aberdeen 2012* (p. 19-60). Aberdeen: Forum for Research on the Languages of Scotland and Ireland.

- Gouvernement de l'Ontario. (2004). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française*. Toronto : Gouvernement de l'Ontario.
https://files.ontario.ca/edu_5/edu-amenagement-linguistique-policy-french-language-education-fr-2023-04-04.pdf
- Gouvernement du Canada, S. C. (2023, 21. juin). *Le bilinguisme français-anglais au Canada : tendances récentes après cinq décennies de bilinguisme officiel*.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021013/98-200-X2021013-fra.cfm>
- Gouvernement du Pays de Galles. (2022). *Welsh language in Wales (Census 2021)*.
<https://www.gov.wales/welsh-language-wales-census-2021-html>
- Gouvernement du Québec. (1977). *La politique québécoise de la langue française, présentée à l'Assemblée nationale et au peuple du Québec par Camille Laurin, ministre d'État au Développement culturel*.
- Gouvernement du Québec. (1990). *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Québec : ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec.
- Grenier, G. (1982). *Language as human capital: theoretical framework and application to Spanish-speaking Americans*. Princeton University.
- Grenier, G. et Nadeau, S. (2011). Immigrant access to work in Montreal and Toronto. *Canadian Journal of Regional Science*, 34(1), 19-33.
- Grenier, G. et Nadeau, S. (2016). English as the lingua franca and the economic value of other languages: the case of the language of work in the Montreal labor market. Dans M. Gazzola et B.- A. Wickström, *The economics of language policy* (p. 267-312). MIT Press Cambridge, MA.
- Grenier, G. et Vaillancourt, F. (1983). An economic perspective on learning a second language. *Journal of Multilingual & Multicultural Development*, 4(6), 471-483.
- Grin, F. (2003). *Language Policy Evaluation and the European Charter for Regional or Minority Languages*. Springer.
- Grin, F. (2002). L'économie de la langue et de l'éducation dans la politique d'enseignement des langues. *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe — De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*.
- Grin, F. (2003). Language planning and economics. *Current Issues in Language Planning*, 4(1), 1-66.
- Grin, F. (2022). Principles of integrated language policy. Dans F. Grin, L. Marácz et N. K. Pokorn, *Advances in interdisciplinary language policy* (p. 24-52). John Benjamins Publishing Company.
- Grin, F. et Vaillancourt, F. (1997). La langue comme capital humain. *Options politiques*, Juillet/Août.
- Grin, F. et Vaillancourt, F. (1998). *Language revitalisation policy: an analytical survey, theoretical framework, policy experience and application to Te Reo Maori*. New Zealand Treasury Working Paper.

- Groff, C., Pilote, A. et Vieux-Fort, K. (2016). "I am not a francophone": Identity choices and discourses of youth associating with a powerful minority. *Journal of Language, Identity & Education*, 15(2), 83-99.
- Hickey, T. M. (2001). Mixing Beginners and Native Speakers in Minority Language Immersion: Who is Immersing Whom? *The Canadian Modern Language Review* 57(3), 443-74. <https://doi.org/10.3138/cmlr.57.3.443>.
- Hickey, T. M. (2007). Children's Language Networks in Minority Language Immersion: What Goes In May Not Come Out. *Language and Education* 21(1), 46-65. <https://doi.org/10.2167/le617.0>.
- Houle, R. et Corbeil, J.-P. (2019). *Utilisation du français et de l'anglais au travail au Québec, 2016 : portrait d'ensemble des facteurs sociodémographiques, des secteurs d'emploi et des professions*. Office québécois de la langue française. <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2019/rapport-utilisation-francais-anglais-au-travail.pdf>
- Houle, R., Corbeil, J.-P. et Charron, M. (2012). *Les langues de travail au Québec en 2006*. Office québécois de la langue française.
- Kircher, R. (2014). Thirty Years after Bill 101: A Contemporary Perspective on Attitudes Towards English and French in Montreal. *Canadian Journal of Applied Linguistics/Revue canadienne de linguistique appliquée*, 17(1), 20-50.
- Kircher, R. (2016). Language attitudes among adolescents in Montreal: Potential lessons for language planning in Quebec. *Nottingham French Studies*, 55(2), 239-259.
- Kircher, R. (2022). Intergenerational language transmission in Quebec: Patterns and predictors in the light of provincial language planning. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 25(2), 418-435.
- Kircher, R., Quirk, E., Brouillard, M., Ahooja, A., Ballinger, S., Polka, L. et Byers-Heinlein, K. (2022). Quebec-based Parents' Attitudes Towards Childhood Multilingualism: Evaluative Dimensions and Potential Predictors. *Journal of Language and Social Psychology*, 41(5), 527-552. <https://doi.org/10.1177/0261927X221078853>
- Kircher, R. et Zipp, L. (2022). An Introduction to Language Attitudes Research. Dans L. Zipp et R. Kircher (dir.), *Research Methods in Language Attitudes* (p. 1-16). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781108867788.002>
- Kloss, H. (1969). *Research Possibilities on Group Bilingualism: A Report*. Québec : Centre international de recherches sur le bilinguisme. <https://eric.ed.gov/?id=ED037728>
- Laakso, J., Sarhimaa, A., Åkermark, S. S. et Toivanen, R. (2016). *Towards openly multilingual policies and practices: Assessing minority language maintenance across Europe* (Vol. 11). Multilingual matters.
- Lacroix, R. et Vaillancourt, F. (1987). Language Skills and Earnings Inequalities: Measurement Issues and Economic Explanations. *Language Problems and Language Planning*, 11(1), 35-45. <https://doi.org/10.1075/lplp.11.1.04lac>
- Laflamme, L. (2024). *Investigating Linguistic Threat Perception in Quebec : Threat Sources and Nationalism*. Université Laval.

- Lalonde, R. N., Cila, J. et Yampolsky, M. (2016). Canada, a fertile ground for intergroup relations and social identity theory. *Understanding peace and conflict through social identity theory: Contemporary global perspectives*, 261-276.
- Lamarre, P. (2013). Catching "Montréal on the Move" and challenging the discourse of unilingualism in Québec. *Anthropologica*, 55(1), 41-56.
- Lamarre, P. (2023). Une approche ethnographique dans l'analyse. Dans J.-P. Corbeil, R. Marcoux et V. Piché, *Le français en déclin ? Repenser la francophonie québécoise* (p. 236-257). Del Busso.
- Lamarre, P. et Dagenais, D. (2004). Language practices of trilingual youth in two Canadian cities. Dans C. Hoffmann et J. Ytsma (dir), *Trilingualism in Family, School and Community* (p. 53-74), Multilingual Matters.
- Lamarre, P. et Lamarre, S. (2009). Montréal "on the move" : pour une approche ethnographique non-statique des pratiques langagières des jeunes multilingues. Dans T. Bulot (dir.), *Formes & normes sociolinguistiques. Ségrégations et discriminations urbaines* (p. 105-134), L'Harmattan.
- Lamarre, P., Paquette, J., Kahn, E. et Ambrosi, S. (2002). Multilingual montreal: listening in on the language practices of young Montrealers. *Canadian Ethnic Studies Journal*, 34(3), 47-78.
- Lamarre, P. et Paredes, J. R. (2003). Growing up trilingual in Montreal: Perceptions of college students. Dans R. Bayley et S. Schecter (dir.), *Bilingual Education and Bilingualism* (p. 62-82), Multilingual Matters.
- Lambert, W. E., Hodgson, R. C., Gardner, R. C. et Fillenbaum, S. (1960). Evaluational reactions to spoken languages. *The Journal of Abnormal and Social Psychology*, 60(1), 44-51.
<https://doi.org/10.1037/h0044430>
- Lambert, W. E. et Tucker, G. R. (1972). *Bilingual education of children: The St. Lambert experiment*. Newbury House.
- Langevin, A. (2022). *Bill 101's Silent Stakeholders: The Influence of Geography, Immigration Background and Eligibility on Quebec Parents' Perception of Language Instruction and Attitudes towards Official Language Policies*. McGill University (Canada).
- Lapierre Vincent, N. (2004). *L'intégration linguistique au Québec : recension des écrits*. Conseil supérieur de la langue française. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs48126>
- Lapierre Vincent, N. (2005). *Le français, langue normale et habituelle du travail dans une économie ouverte*. Conseil supérieur de la langue française.
<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs48120>
- Laur, E. (2008). *Contribution à l'étude des perceptions linguistiques: La méthodologie des faux-couples revisitée*. Office québécois de la langue française.
- Laurendeau, A. et Dunton, A. D. (1967). *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Introduction générale, Livre I : les langues officielles*. Bureau du Conseil privé.
- Lavoie, É. (2012). *Langue de travail de la population immigrée recensée en 2006 dans la RMR de Montréal [Mémoire de maîtrise]*. Université de Montréal.

- Lebrun, M. et Lacelle, N. (2012). Les usages linguistiques des adolescents québécois sur les médias sociaux. *Alsic. Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication*, 15(1).
- Lemyre, É. (2022). *La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues (Regards sur la société canadienne)*. Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75-006-x/2022001/article/00003-fra.pdf?st=mH_A6ZgO
- Lemyre, É. (2023). Fréquence d'utilisation du français au travail par les diplômés des cégeps et des universités anglophones de l'île de Montréal. Dans J.-P. Corbeil, R. Marcoux et V. Piché, *Le français en déclin ? Repenser la francophonie québécoise* (p. 324-338). Del Busso.
- Marcoux, R., Corbeil, J.-P. et Piché, V. (2023). *À propos du plurilinguisme et de quelques indicateurs sur la langue française au Québec à la suite du recensement de 2021. Les langues maternelles et parlées à la maison* [Note de recherche de l'ODSEF]. Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone. https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/uploads/Note%20de%20recherche_28fev2023.pdf
- Marois, G., Lord, S. et Bélanger, A. (2017). Analyse de la cohabitation spatiale des communautés immigrantes avec les francophones et les anglophones de la région métropolitaine de Montréal. *Cahiers québécois de démographie*, 46(1), 129-156. <https://doi.org/10.7202/1043298ar>
- Martinez de Luna, I. et Suberbiola, P. (2018). *Uso del euskera por el alumnado en el entorno escolar de la CAPV (2011-2015) Proyecto Arrue*. Servicio Central de publicaciones del Gobierno Vasco. https://www.euskadi.eus/contenidos/informacion/dih4/es_2091/adjuntos/Arrue_2011_2015_uso_del_euskera_alumnado_entorno_escolar_c.pdf
- Massaguer Comes, M. (2022). *No-catalanoparlants a Catalunya: identitats socials, desigualtats i llengua catalana*. <https://openaccess.uoc.edu/handle/10609/147203>
- McAdams, D. P. (1988). *Power, intimacy, and the life story: Personological inquiries into identity*. Guilford Press.
- McAdams, D. P. (1993). *The stories we live by: Personal myths and the making of the self*. Guilford Press.
- McAdams, D. P. (2001). The psychology of life stories. *Review of General Psychology*, 5(2), 100-122.
- McAdams, D. P. (2017). Life-Story Approach to Identity. Dans V. Zeigler-Hill et T. K. Shackelford (dir.), *Encyclopedia of Personality and Individual Differences* (p. 1-4). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-28099-8_530-1
- Ministère du Conseil exécutif. (2019). *Guide d'élaboration des politiques publiques*. Ministère du Conseil exécutif.
- Ministère de l'éducation et du développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2017). *La politique d'aménagement linguistique et culturel. Un projet de société pour l'éducation en langue française*. Fredericton : New-Brunswick.

- <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/comm/LaPolitiqueDamenagementLinguistiqueEtculturel.pdf>
- Monnier, D. (1993). *Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones: rapport d'une enquête réalisée en 1991*. Publications du Québec.
- Moon, S. (2022). *Language Ideologies in Francisation Program: Focusing on the Narratives of Racialized Migrants in Quebec*. McGill University (Canada).
- Nadeau, S. et Seckin, A. (2010). The immigrant wage gap in Canada: Quebec and the rest of Canada. *Canadian Public Policy*, 36(3), 265-285.
- Oakes, L. (2004). Le français comme «langue publique commune» au Québec. *Globe*, 7(2), 155-176.
- Oakes, L. (2010). Lambs to the slaughter? Young francophones and the role of English in Quebec today. *Multilingua*, 29(3-4), 265-288.
- Oakes, L. et Peled, Y. (2017). *Normative language policy: Ethics, politics, principles*. Cambridge University Press.
- Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone. (2024). *Francoscope*. <https://www.outils-odsef-fss.ulaval.ca/francoscope/>
- OQLF. (2019a). *Langue publique au Québec en 2016 : l'espace public*. Office québécois de la langue française.
- OQLF. (2019b). *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*. Office québécois de la langue française. <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2019/rapport-evolution-situation-linguistique.pdf>
- OQLF. (2021). *Langues utilisées dans diverses situations de travail au Québec en 2018*. Office québécois de la langue française. <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2021/etude-langues-utilisees-situations-travail-2018.pdf>
- OQLF. (2022a). *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 1 : langue de consommation*. Office québécois de la langue française.
- OQLF. (2022b). *Portrait du revenu d'emploi au Québec en 2015 selon les langues utilisées au travail*. Office québécois de la langue française.
- OQLF. (2023a). *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : enseignement collégial*. Office québécois de la langue française.
- OQLF. (2023b). *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : enseignement universitaire*. Office québécois de la langue française.
- OQLF. (2023c). *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 2 : langue du travail*. Office québécois de la langue française.
- OQLF. (2023d). *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 3 : Langue des pratiques culturelles et de la scolarisation*. Office québécois de la langue française.

- OQLF. (2024a). *Langue de l'espace public au Québec en 2022*. Office québécois de la langue française.
https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/etude_langueespacepublic_2022-2024.pdf
- OQLF. (2024b). *Langue de travail au Québec en 2023*. Office québécois de la langue française.
- Ouellet, R. (2011). *Comportement linguistique des immigrants allophones et caractéristiques du quartier de résidence, région métropolitaine de recensement de Montréal, 2006*. Université de Montréal.
- Pagé, M. (2010). *L'intégration linguistique des immigrants au Québec*. IRPP. <https://irpp.org/wp-content/uploads/assets/research/diversity-immigration-and-integration/lintegration-linguistique-des-immigrants-au-quebec-michel-page-avec-la-collaboration-de-patricia-lamarre-idees-analyses-debats-depuis-1972/IRPP-Study-no3.pdf>
- Pagé, M., Carpentier, A. et Olivier, C.-É. (2014). *L'usage du français et de l'anglais par les Québécois dans les interactions publiques : portrait de 2010*. Conseil supérieur de la langue française.
- Pagé, M. et Olivier, C.-É. (2012). *Importance et priorité du français pour la population québécoise : une étude exploratoire*. Conseil supérieur de la langue française.
- Paillé, M. (2019a). Contre-réplique. *Cahiers québécois de démographie : revue internationale d'étude des populations*, 48(2), 233-234. <https://doi.org/10.7202/1074184ar>
- Paillé, M. (2019b). La langue de travail au Québec en 2006 et 2016. Examen critique du traitement des données de recensements par Statistique Canada. *Cahiers québécois de démographie : revue internationale d'étude des populations*, 48(2), 213-228.
<https://doi.org/10.7202/1074182ar>
- Paillé, M. (2019c). Succès et faiblesses de l'intégration des immigrants par la scolarisation obligatoire en français au Québec. *Language Problems and Language Planning*, 43(2), 135-158.
- Perron, B. (2012). *Les pratiques linguistiques au travail dans la région de Gatineau en 2010*. Office québécois de la langue française.
- Piché, V. et Bélanger, L. (1995). *Une revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants* (Numéro 5). Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- Pilote, A., Magnan, M.-O. et Vieux-Fort, K. (2010). Identité linguistique et poids des langues : une étude comparative entre des jeunes de milieu scolaire francophone au Nouveau-Brunswick et anglophone au Québec. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 6(1), 65-98.
- Polèse, M. (2023). Petite promenade dans NDG et quartiers avoisinants : le dilemme linguistique québécois (et canadien). Dans J.-P. Corbeil, R. Marcoux et V. Piché, *Le français en déclin ? Repenser la francophonie québécoise* (p. 339-354). Del Busso.
- Presnukhina, Y. (2011). *Intégration linguistique des immigrants au marché du travail au Québec*. Université de Montréal.

- Prévost, J.-G. (2011). Statistiques linguistiques, rhétorique quantitative et effets de perspective. *Sociologie et sociétés*, 43(2), 19-40.
- Prévost, J.-G. et Beaud, J.-P. (2002). Statistical Inquiry and the Management of Linguistic Plurality in Canada, Belgium and Switzerland. *Journal of Canadian Studies*, 36(4), 88-117.
- Riera, E. et Sendra, M. (2022). *Immersion lingüística. Una immersió ràpida*. Tibidabo Edicions.
- Robichaud, D. (2011). Justice et politiques linguistiques: pourquoi les laisser-fairistes devraient exiger des interventions de l'État. *Philosophiques*, 38(2), 419-438.
- Robichaud, D. (2017). A market failure approach to linguistic justice. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 38(7), 622-631.
- Robichaud, D. (2020). Language ethics: Keeping linguistic freedom from becoming linguistic free riding. *Language Ethics*, August, 90-116.
- Ryan, E. B., Giles, H. et Sebastian, R. J. (1982). An integrative perspective for the study of attitudes towards language variation. Dans E. B. Ryan et H. Giles, *Attitudes Towards Language Variation: Social and Applied Contexts* (p. 135-158). Edward Arnold.
- Sabourin, P. et Bélanger, A. (2015). La dynamique des substitutions linguistiques au Canada. *Population*, 70(4), 771-803.
- Sabourin, P., Dupont, M. et Bélanger, A. (2011). *Le choix anglicisant: une analyse des comportements linguistiques des étudiants du collégial sur l'île de Montréal*. Institut de recherche sur le français en Amérique.
- Schelling, T. C. (1971). Dynamic models of segregation. *Journal of mathematical sociology*, 1(2), 143-186.
- Schelling, T. C. (2006). *Micromotives and macrobehavior*. WW Norton & Company.
- Schieffelin, B. B., Woolard, K. A. et Kroskrity, P. V. (dir.). (1998). *Language Ideologies: Practice and Theory*. Oxford University Press.
- Scialla, S., Liivand, J.-K., Patriarca, M. et Heinsalu, E. (2023). A three-state language competition model including language learning and attrition. *Frontiers in Complex Systems*, 1. <https://doi.org/10.3389/fcpxs.2023.1266733>
- Secretaria de Política Lingüística. (2023). *De l'aprenentatge a l'adopció de la llengua catalana: cap al cicle d'acompanyament als usuaris del CPNL*. Generalitat de Catalunya : Departament de Cultura. https://llengua.gencat.cat/web/.content/documents/publicacions/btpl/arxiu/31_btpl_d_e-laprenentatge.PDF
- Serra, J. M. (2024). *L'ús parlat del català* (Publicacions de l'Abadia de Montserrat). <https://www.onallibres.cat/lus-parlat-del-catala-9788491913207>
- Serré, P. (2000). *Impact de la minorisation appréhendée des francophones de l'île de Montréal sur l'assimilation linguistique des allophones*. Mémoire présenté à la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec.
- Sorolla, N. (2016). *Tria de llengües i rols sociolingüístics a la Franja des de la perspectiva de l'anàlisi de xarxes socials* (tesi doctoral, Universitat de Barcelona).

- Soziolinguistika Klusterra. (2020). *Ciudadanía Y Euskera: Claves Y Procesos Para La Activación. Activación lingüística en el ámbito local (2016-2019)*. Andoain.
<https://soziolinguistika.eus/eu/argitalpenak/ciudadania-y-euskera-claves-y-procesos-para-la-activacion-resumen-de-resultados/>
- Statistique Canada. (2020, 4 août). Interprétation et présentation des données linguistiques du recensement. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2020003-fra.htm>
- St-Laurent, C. (2008). *Le français et les jeunes*. Conseil supérieur de la langue française.
http://cdi.merici.ca/cslf_quebec/francais_et_jeunes.pdf
- Tajfel, H. et Turner, J. C. (2004). The social identity theory of intergroup behavior. Dans *Political psychology* (p. 276-293). Psychology Press.
- Tajfel, H. et Turner, J. C. (1979). An integrative theory of intergroup conflict. Dans W. G. Austin, W. G. et S. Worchel, *Organizational identity: A reader* (p. 33-47), Monterey : Brooks/Cole.
- Termote, M. (2014). L'utilisation du français et de l'anglais dans l'espace privé et dans l'espace public montréalais: Une tentative de synthèse. *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, 59(1), 25-52.
- Termote, M. (2019). L'utilisation du français dans la sphère publique: Travail, commerce et affichage. *Language Problems and Language Planning*, 43(2), 159-178.
<https://doi.org/10.1075/lplp.00040.ter>
- Uranga Arakistain, B. (2013). *Comportamiento lingüístico del alumnado: proyecto Arrue 2011: resultados de la investigación: contribución de los expertos*. Vitoria-Gasteiz: Gobierno Vasco, Departamento de Educación, Política Lingüística y Cultura del Gobierno Vasco y Cluster de Sociolingüística.
https://soziolinguistika.eus/files/comportamiento_linguistico_1.pdf
- Vaillancourt, F. (1980). *Differences in Earnings by Language Groups in Quebec, 1970: An Economic Analysis*. Centre international de recherche sur le bilinguisme, Université Laval.
- Vaillancourt, F. (1988). *Langue et disparités de statut économique au Québec: 1970 et 1980* (Vol. 28). Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française.
- Vaillancourt, F. (1991). *Langue et statut économique au Québec, 1980-85*. Conseil de la langue française.
- Vaillancourt, F. (1993). The Economic Status of the French Language and Francophones in Quebec. Dans A.-G. Gagnon, *Quebec: State and Society*, Scarborough : Nelson Canada.
- Vaillancourt, F. (1996). Language and socioeconomic status in Quebec: measurement, findings, determinants, and policy costs. *International Journal of the Sociology of Language*, 121:69.
<https://openurl.ebsco.com/contentitem/gcd:10516333?sid=ebsco:plink:crawler&id=ebsco:gcd:10516333>
- Vaillancourt, F. (2002). *The economics of language and language planning*. Elgar.
- Vaillancourt, F. et Carpentier, J. (1989). *Le contrôle de l'économie du Québec: la place des francophones en 1987 et son évolution depuis 1961* (Vol. 34). Gouvernement du Québec, Office de la langue française.

- Vaillancourt, F., Champagne, R. et Lefebvre, L. (1994). L'usage du français au travail par les francophones du Québec: une analyse économique. Dans P. Martel et J. Maurais (dir.), *Langues et sociétés en contact* (p. 483-493). Tübingen: Niemeyer.
- Van Parijs, P. (2011). *Linguistic Justice for Europe and for the World*. Oxford University Press.
- Vézina, M. et Houle, R. (2014). La transmission de la langue française au sein des familles exogames et endogames francophones au Canada. *Cahiers québécois de démographie*, 43(2), 399-438.
- Vieux-Fort, K. (2019). *Les parcours de jeunes francophones qui choisissent d'étudier dans un cégep anglophone: une étude rétrospective*. Université Laval.
- Wargon, S. T. (2000). Demography and Official Statistics in Canada. The Case of Demolinguistics. Dans J.-P. Beaud et J.-G. Prévost (dir.), *L'ère du chiffre: Systèmes statistiques et traditions nationales/The age of numbers: Statistical systems and national traditions* (p. 325-356), Presses de l'Université du Québec.
- Welsh Language Commissioner. (2020). *The Position of the Welsh Language 2016-20: Welsh Language Commissioner's 5-year Report*. Welsh Language Commissioner. <https://www.welshlanguagecommissioner.wales/media/eivh4ppj/5-year-reportwlc20162020-final-20-10-21.pdf>
- Wickström, B.-A., Templin, T. et Gazzola, M. (2018). *An economics approach to language policy and linguistic justice*. Springer.
- Woolard, K. A. (2016). *Singular and plural: Ideologies of linguistic authority in 21st century Catalonia*. Oxford University Press.
- Woolard, K. A. et Gahng, T.-J. (1990). Changing language policies and attitudes in autonomous Catalonia. *Language in Society*, 19(3), 311-330.
- Zhang, W. et Grenier, G. (2013). How can language be linked to economics? : A survey of two strands of research. *Language Problems and Language Planning*, 37(3), 203-226.

